



LE 23^{ième}
RAPPORT ANNUEL
SUR LE PRIX
ET LA QUALITE DE L'EAU
DU SYNDICAT DU MIXTE
DES EAUX DU MAUMONT
ANNEE 2017



SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU MAUMONT

RAPPORT 2017

SOMMAIRE

I - PRESENTATION DU SYNDICAT

Présentation générale	5 à 9
Organisation administrative	10
Les membres du Comité Syndical	11
Les membres du bureau	12
Le parcours de l'eau	13
Les points d'alimentation et ressources en eau par commune	14
Les ressources et productions journalières	15
La filière traitement	16
Les ressources et ouvrages par communes adhérentes en photos	17 à 39

II - LES DONNEES TECHNIQUES

Evolution de 2010 à 2017 des abonnées et de la consommation	43
Evolution depuis 2011 des consommations, recettes vente de l'eau, et des moyennes à payer par abonné	44
Réductions accordées sur consommations 2017	45
Récapitulatif des travaux facturés en 2017	46
Evolution des volumes factures par an par abonné et par commune depuis 2006 .	47
Evolution de la consommation moyenne annuelle par abonné depuis 2008	48
Evolution de la consommation moyenne annuelle de 2017 par habitant	49
Production 2017	50
La répartition de la production 2017	51
La production mensuelle totale 2016 et 2017	52
Prélèvements 2017	53
Evolution depuis 2006 du rendement du syndicat	54
Evolution des exportations et importations du syndicat depuis 2002	55
Evolution des volumes distribués par le syndicat depuis l'année 2004	56
Evolution de l'indice linéaire de perte du syndicat depuis 2006	57
Evolution des indicateurs de performance depuis l'année 2000	58

Quelques consommateurs importants	59
Récapitulatif des déposes de compteurs depuis 2013	60
Renouvellement des compteurs en 2017	61
Bilan des déposes de compteurs depuis 2014	62
La pyramide des âges des compteurs par commune (récapitulatif)	63
La pyramide des âges des compteurs par commune	64 à 67
Evolution du parc compteurs n-1	68
Carnet métrologique pour exemple celui de la commune de VENARSAL	69
Récapitulatif des fermetures de compteurs en 2017	70
Les interventions 2017 du service technique	71 à 76
Calcul de l'indice de connaissance de gestion patrimoniale pour 2017	77
Bilan sur les certificats d'urbanismes en 2017	78
Bilan sur les permis de construire depuis 2005	79
Pluviométrie de 2017	80
La pluviométrie depuis 1992	81
Quelques commentaires sur ce compte rendu d'exploitation	82 et 83
L'origine de l'eau distribuée par le Syndicat	84
Le traitement utilisé	85
Le schéma de la filière de traitement de l'eau	86
Le schéma de la filière de traitement des boues	87
Les analyses	88
Les rapports d'analyses	89 à 106
Le récapitulatif du contrôle sanitaire de l'ARS pour 2017	107 à 110

III - LES DONNEES FINANCIERES

Le prix de l'eau	112 à 116
Les tarifs 2017	117 à 120
Evolution des tarifs HT de 2012 à 2018	121
Evolution des tarifs HT de 2012 à 2018 pour 120 M3	122
Evolution des tarifs TTC de 2012 à 2018 pour 120 M3	123
Bilan des encaissements au 31 décembre 2017	124
Etat des réductions sur factures, abandons de créances et taux de réclamations écrites pour 2017	125
Observatoire du prix de l'eau depuis 2014	126 et 127
Les travaux réalisés par le service technique en 2017	129 et 130
Etat des recettes générées par les travaux du service technique	131

Les recettes totales HT réalisées de 2014 à 2017	132
Bilan financier 2017	133 à 157
Bilan des emprunts au 1 ^{er} janvier 2017	159
L'état de la dette en 2017	160
Bilan des emprunts	161
Durée d'extinction de la dette	162
Commentaires	163
Les dépenses d'investissement 2017	165
Commentaires	166

IV – LES INDICATEURS DE PERFORMANCE

Définition	168
Les indicateurs de performance calculés au Syndicat	169

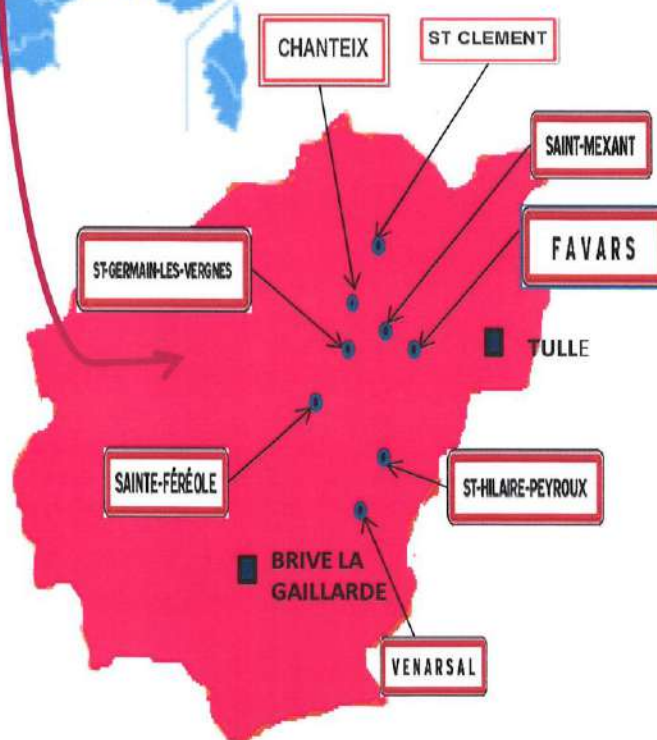
QUELQUES PHOTOS DES INTERVENTIONS DU SERVICE TECHNIQUE REALISEES EN 2017

pages 170 à 175

INFO EAU 2018 DE L'AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE

pages 176 à 179

II - PRESENTATION GENERALE DU SYNDICAT

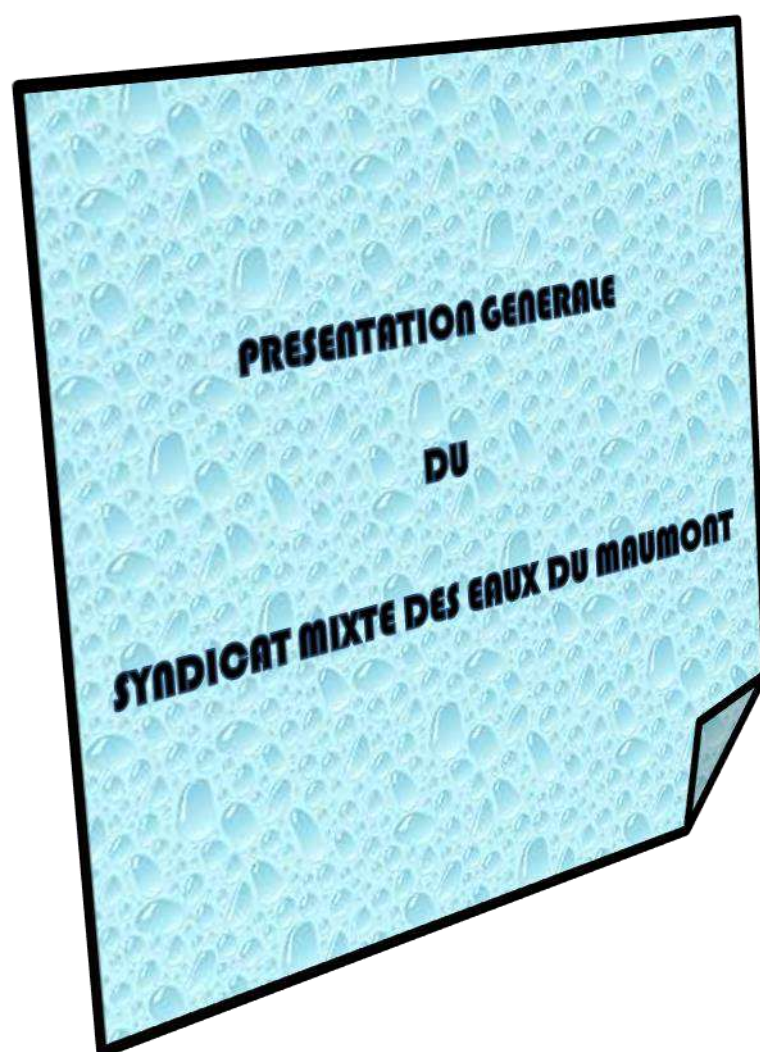


SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU MAUMONT

8 rue des Sources
19330 FAVARS

Service Administratif :
Téléphone : 05 55 29 45 10
eau.maumont@orange.fr
www.syndicat-eau-maumont.fr

Service Technique :
Portable : 06 80 36 83 24





SA CREATION	▶	1967
SON SIEGE	▶	8 Rue des Sources à Favars en CORREZE
SON REGIME JURIDIQUE SA GESTION	▶	Le Syndicat Mixte des Eaux du Maumont est un Syndicat Mixte fermé sans fiscalité propre fonctionnant en régie directe avec son propre personnel, ses propres moyens et régit par le Code Général des Collectivités Territoriales et leurs statuts
SON ADMINISTRATION	▶	Assurée par un COMITE SYNDICAL formé de 16 membres représentant les communes adhérentes <i>(renouvellement du bureau les 15/04/2014 et 09/04/2015)</i>
SON BUREAU	▶	Composé d'un Président, de quatre Vice-Présidents et de six autres membres élus pour 6 ans
SON PERSONNEL	▶	AU 31/12/2017 7 agents à temps complet
SA FONCTION	▶	Traitement et distribution de l'eau potable
SON RESEAU	▶	8 communes adhérentes 4052 abonnés plus de 7800 habitants 400 km de conduites
SA SITUATION GEOGRAPHIQUE	▶	Situé dans la région du Limousin en CORREZE [19] à l'ouest de Tulle et au nord-est de Brive , il fait partie du bassin hydrographique ADOUR GARONNE. Sa superficie : 20 KM nord-sud sur 10 KM ouest-est

retrouvez d'autres informations sur le site Internet du Syndicat à l'adresse
suivante :
<http://www.syndicat-eau-maumont.fr/>

LE SIEGE DU SYNDICAT A FAVARS



les délégués des communes en 2017 :

CABB pour Venarsal [Mr MANIÈRE et Mme BOUCHAREL]
CABB pour Ste Féréole [Mr GOLFIER et Mr DAUDY]
Chanteix [Mr VERGNE et Mr BOURDET]
St Clément [Mr CHASTANET et Mr DUQUAY]
Favars [Mr DESNOTS et Mr DELVERT]
St Germain [Mme MAURY et Mr BREUIL]
St Hilaire [Mme BORIE et Mr DELAGE]
St Mexant [Mr DUPAS et Mr DELAGE]

les membres du bureau :

Président : Mr DESNOTS
4 Vice-Présidents : Mr DELVERT, Mr DUPAS, Mr DELAGE, Mr MACHEIX
6 Membres : Mesdames BORIE et MAURY, Messieurs CHASTANET, VERGNE, BOURDET et DUQUAY

les membres du personnel au 31 décembre 2017 :

Evelyne GERAUD Rédacteur Territorial RESPONSABLE DU SERVICE ADMINISTRATIF
Aurélie SERVARIE Adjoint Administratif Territorial Principal 2ième classe
Stéphane PLANAS Agent de Maîtrise Principal RESPONSABLE DU SERVICE TECHNIQUE
Alexandre LAGORSSE Adjoint Technique Territorial Principal 1ère classe
Mathieu JAUVION Adjoint Technique Territorial Principal 2ième classe
David PEYNICHOU Adjoint Technique Territorial Principal 2ième classe
Guillaume ZAFFALON Adjoint Technique Territorial

les communes adhérentes :

Favars, St Mexant, Chanteix,
St Hilaire-Peyroux, St Germain Les Vergnes, St Clément
Communauté d'Agglomération de Bassin de Brive (CABB) pour les territoires de Ste Féréole et de Venarsal

*Avec l'adhésion des communes de
Ste Féréole et de Venarsal à la Communauté
d'Agglomération de Brive le 31/12/01, le
Syndicat des Eaux du Maumont s'est
transformé de fait en
SYNDICAT MIXTE*



L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SYNDICAT

Le responsable du Syndicat

Mr DESNOTS Jean-Paul

Président du Syndicat Mixte des Eaux du Maumont

LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES EN 2017

Un service administratif

Mme GERAUD Evelyne

Responsable du service administratif

Tél : 05-55-29-45-10

eau.maumont@orange.fr

Un service technique

Mr PLANAS Stéphane

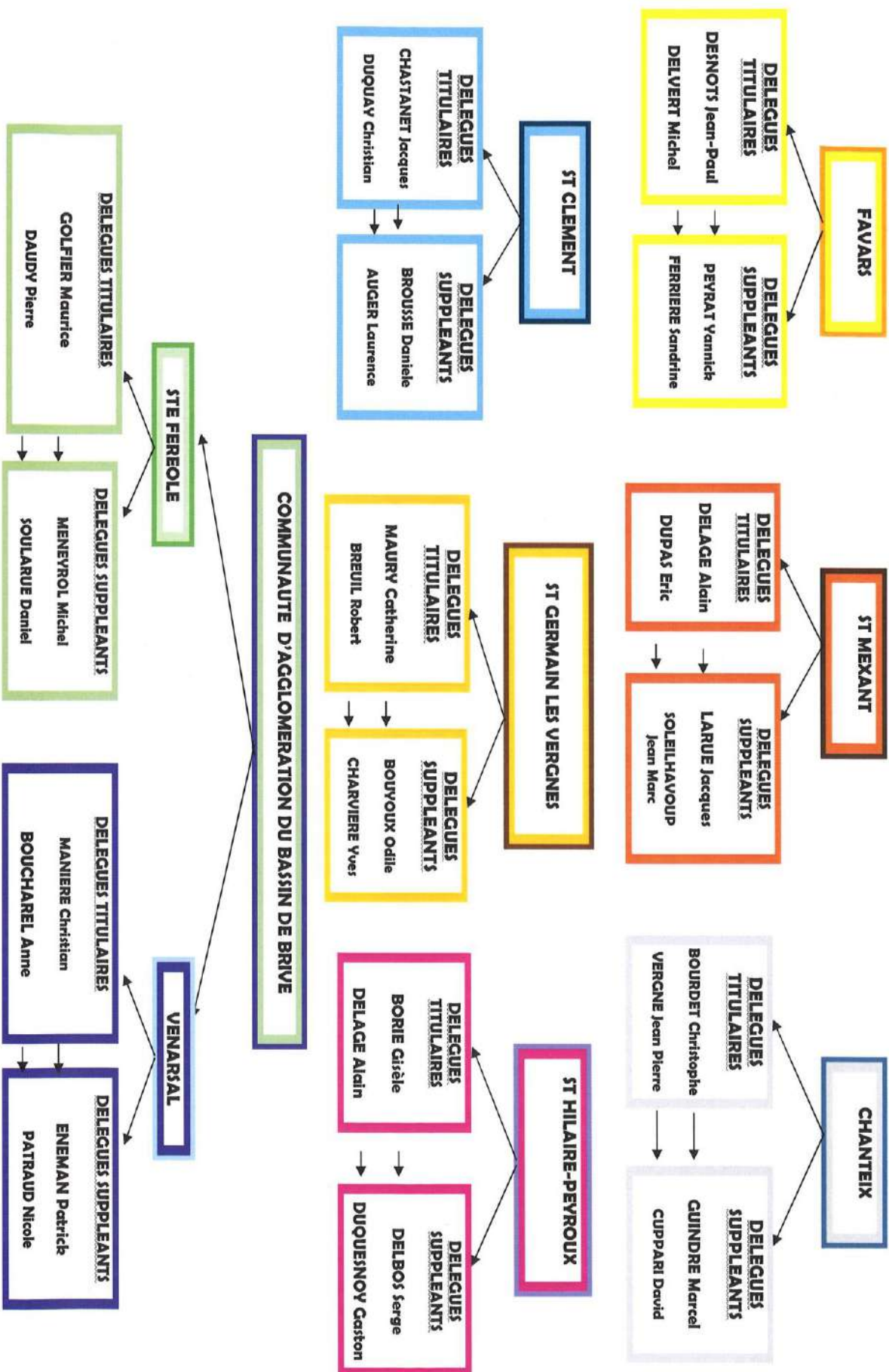
Responsable du service technique

Tél : 06-80-36-83-24

eaugrande@orange.fr

LE SITE INTERNET DU SYNDICAT A L'ADRESSE [http:// www.syndicat-eau-maumont.fr/](http://www.syndicat-eau-maumont.fr/)

COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU MAUMONT 2017



SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU MAUMONT
MEMBRES DU BUREAU SYNDICAL 2017

PRESIDENT

Jean-Paul DESNOTS
[FAVARIS]

VICE-PRESIDENT

Michel DELVERT
[FAVARIS]

VICE-PRESIDENT

Eric DUPAS
[ST MEXANT]

VICE-PRESIDENT

Alain DELAGE
[ST HILAIRE-PEYROUX]

VICE-PRESIDENT

Yannick MACHEIX
[STE FEREOLE]

MEMBRE DU BUREAU

Jacques CHASTANET
[ST CLEMENT]

MEMBRE DU BUREAU

Girèle BORIE
[ST HILAIRE-PEYROUX]

MEMBRE DU BUREAU

Jean-Pierre VERGNE
[CHANTEIX]

MEMBRE DU BUREAU

Christophe BOURDET
[CHANTEIX]

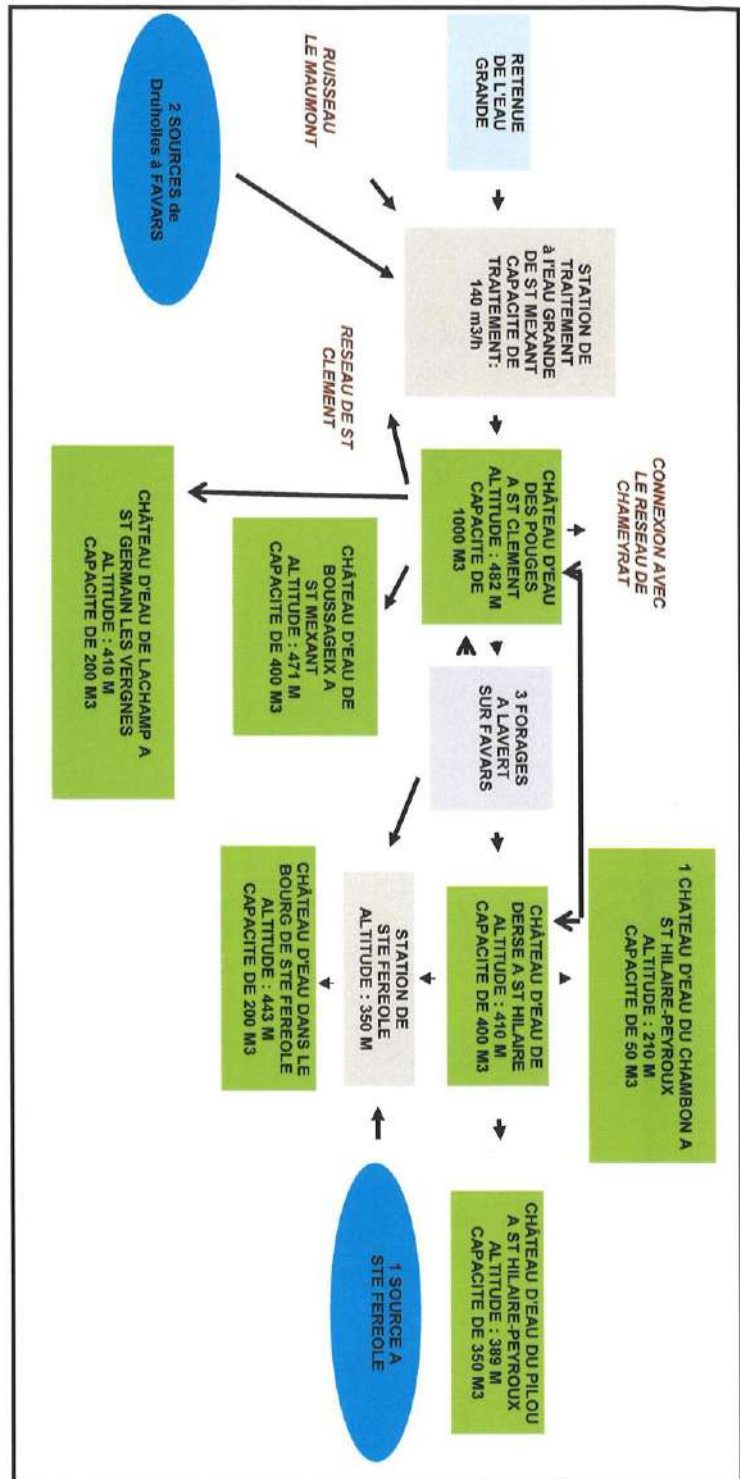
MEMBRE DU BUREAU

Catherine MAURY
[ST GERMAIN LES VERGNES]

MEMBRE DU BUREAU

Christian DUQUAY
[ST CLEMENT]

LE PARCOURS DE L'EAU SUR LE RESEAU DU SYNDICAT



Le réseau de distribution du Syndicat long de 400 km amène l'eau depuis les ouvrages de mise en pression jusqu'au compteur de l'abonné.

Les ouvrages de transports comprennent essentiellement :

Les conduites et accessoires : rés, coudes, cônes...

Les appareils de robinetterie : robinets, vannes, ventouses...

Les appareils de fontainerie : poteaux incendie, borne fontaine

Les appareils de mesure : compteurs, débitmètre, manomètre.

Le Syndicat ne possède aucune canalisation en plomb.



LES POINTS D'ALIMENTATION ET RESSOURCES EN EAU
POUR CHAQUE COMMUNE
DU SYNDICAT DES EAUX DU MAUMONT

Commune de Ste Féréole

1 source
châteaux d'eau de Derse et de Ste Féréole
château d'eau des Pougues
station de Ste Féréole
forages de Lavert à Favars

Commune de Favars

3 forages à Lavert (Favars)
château d'eau des Pougues
station de traitement de l'Eau Grande
à St Mexant

Commune de St Mexant

château d'eau de Boussageix
château d'eau des Pougues
station de traitement de l'Eau Grande

Commune de St Germain Les Vergnes

château d'eau des Pougues
château d'eau de Boussageix
station de traitement de l'Eau Grande

Commune de St Clément

château d'eau des Pougues
station de traitement de l'Eau Grande
à St Mexant

Commune de Chanteix

château d'eau des Pougues
station de traitement de l'Eau Grande
à St Mexant

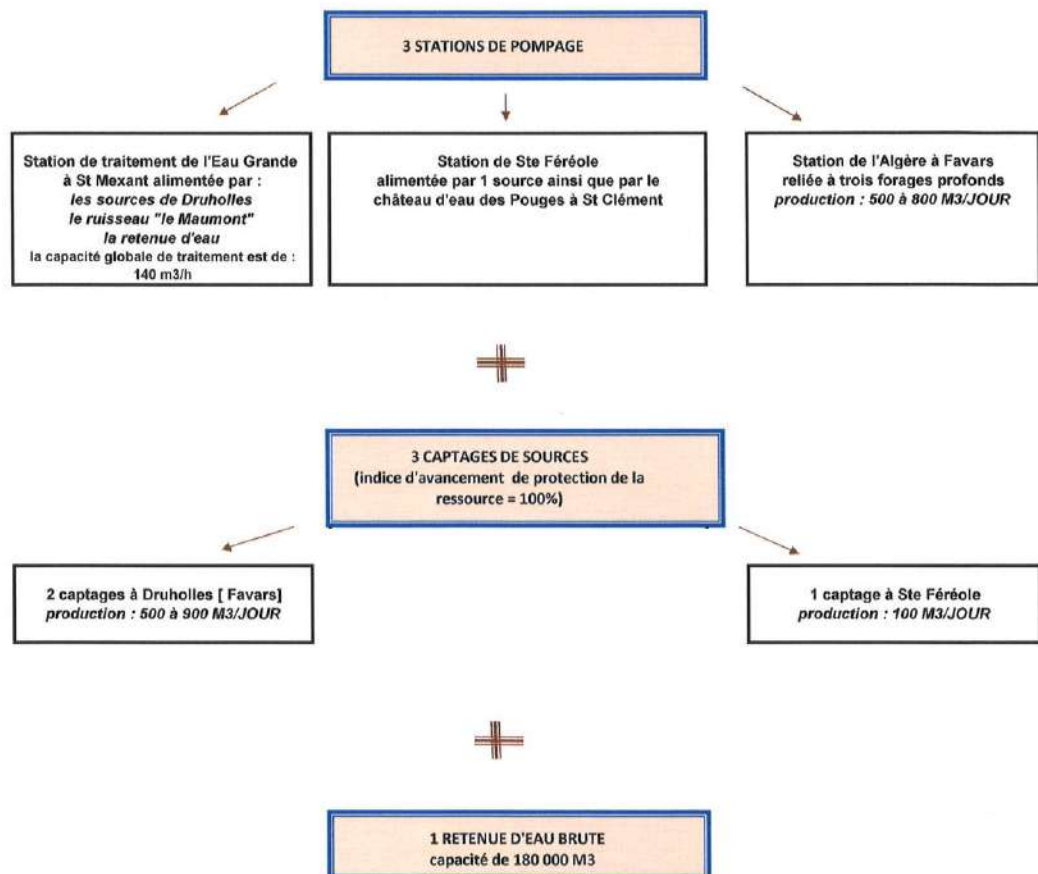
Commune de St Hilaire-Peyroux

château d'eau de Derse à St Hilaire
forages de Lavert (Favars)
station de l'Eau Grande

Commune de Venarsal

château d'eau du Pilou à St Hilaire
forages de Lavert (Favars)
station de l'Eau Grande

RESSOURCES ET PRODUCTIONS JOURNALIERES DU SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU MAUMONT





LE TRAITEMENT

L'usine de traitement de l'Eau Grande doit traiter 3 types d'eau en provenance :
des sources de Druholles, du ruisseau du Maumont et de la retenue d'eau de l'Eau Grande.

L'eau est ensuite refoulée vers le château d'eau principal des Pougès à
St Clément d'une capacité de 1000 M3.

A partir de celui-ci, un réseau de plus de 400 KM de canalisations alimente
6 autres châteaux d'eau secondaires :

3 réservoirs à St Hilaire-Peyroux
[Derse capacité : 400 M3]
[Chambon capacité : 50 M3]
[le Pilou capacité : 350 M3]

1 réservoir à St Germain Les Vergnes
[Lachamp]
capacité : 200 M3

1 réservoir à St Mexant
[Bouchageix]
capacité : 400 M3

1 réservoir à Ste Féréole
[au bourg]
capacité : 200 M3

Les stations de Lavert à Favars et de Cros à Ste Féréole sont munies
de leur système de chloration. Ces stations sont équipées d'un filtre à
carbonate de calcium permettant de mettre le Ph et la conductivité en
conformité avec les normes en vigueur.

4 surpresseurs

1 dans le réservoir du Pilou à St Hilaire

1 au Puy Léger à Favars
1 au lotissement le Mamelon
à Favars

1 dans le réservoir des Pougès à St Clément



**LES RESSOURCES ET OUVRAGES
PAR COMMUNES ADHERENTES**

à Favars

LE SIEGE DU SYNDICAT au 8 rue des Sources

2 CAPTAGES DE SOURCE A DRUHOLLES

STATION DE POMPAGE + 3 FORAGES

LE SURPRESSEUR DU PUY LEGER

LE SURPRESSEUR DU MAMELON



le siège du Syndicat à Favars



les captages de Druholles à Favars





la station de pompage des forages à
Lavert de Favars





un des forages de
Lavert à Favars





le surpresseur du Puy Léger à Favars





↔ le surpresseur du Mamelon à Favars





**LES RESSOURCES ET OUVRAGES
PAR COMMUNES ADHERENTES**

à St Mexant

LA RETENUE D'EAU DE L'EAU GRANDE

LA STATION DE TRAITEMENT

LE RESERVOIR DE BOUSSAGEIX

LA PRISE D'EAU DU MAUMONT



→ la retenue à l'Eau Grande à St Mexant



→ la station de traitement à St Mexant



→ le local des pompes de refoulement



→ les membranes d'ultrafiltration



le réservoir de Boussageix à St Mexant





La prise d'eau du Maumont

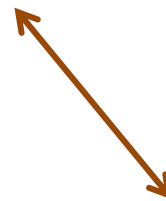


**LES RESSOURCES ET OUVRAGES
PAR COMMUNES ADHERENTES**

à St Clément

2 RESERVOIRS

1 SURPRESSEUR [à l'intérieur de l'un des réservoirs]



**Les réservoirs des Pouges
à St Clément**



Le surpresseur des Pouges avant réfection



Le surpresseur des Pougès après réfection en 2017 :



échelle à crinoline refaite



nouvelle aspiration des pompes



nouveau ballon



nouvelle armoire électrique



**LES RESSOURCES ET OUVRAGES
PAR COMMUNES ADHERENTES**

à Ste Féréole

1 CHATEAU D'EAU

1 STATION DE POMPAGE

1 CAPTAGE DE SOURCE « LACOUR »



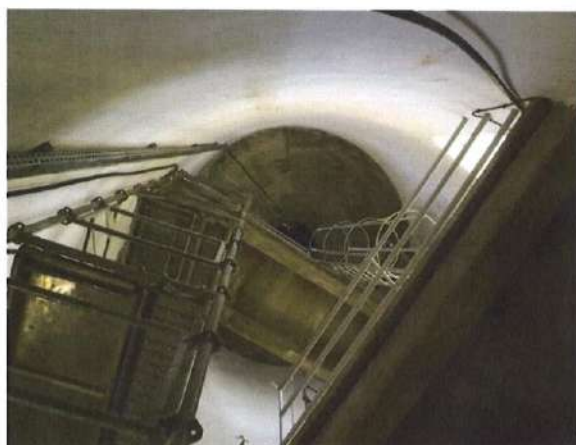
la station de pompage à Ste Féréole



la source Lacour à Ste Féréole



Le réservoir sur tour de Ste Féréole



L'intérieur du réservoir de Ste Féréole (photo prise pendant les travaux de réhabilitation réalisés en 2014)



**LES RESSOURCES ET OUVRAGES
PAR COMMUNES ADHERENTES**

à St Germain Les Vergnes

1 RESERVOIR A LACHAMP



le réservoir de Lachamp à St
Germain Les Vergnes





**LES RESSOURCES ET OUVRAGES
PAR COMMUNES ADHERENTES**

à St Hilaire-Peyroux

RESERVOIR AU CHAMBON

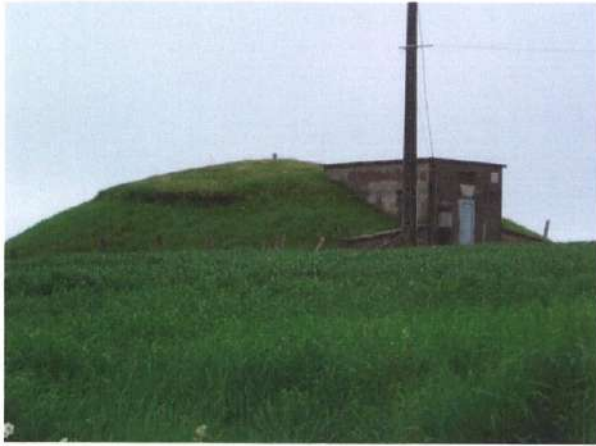
RESERVOIR DU PILOU

RESERVOIR DE DERSES



le réservoir du Chambon à St Hilaire
Peyroux





Réservoir du Pilou à St Hilaire-
Peyroux et son surpresseur

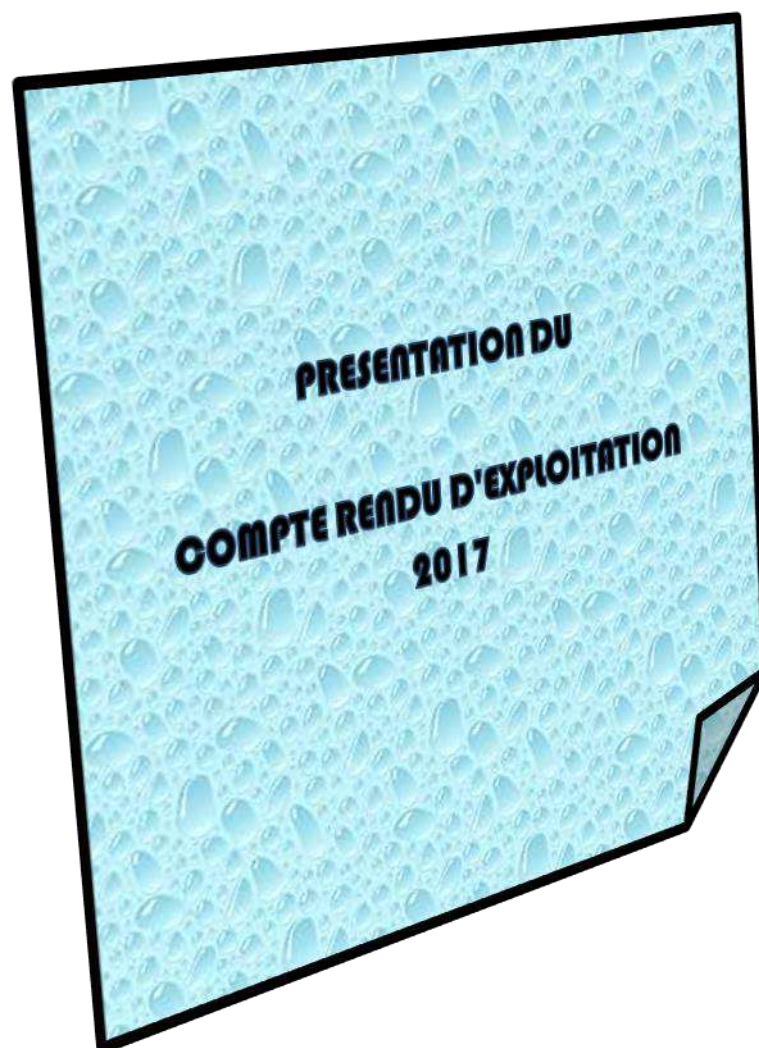




le réservoir de Derses à St Hilaire Peyroux



II - LES DONNEES TECHNIQUES DU SYNDICAT



COMPTE RENDU D'EXPLOITATION DE 2017

<i>EVOLUTION DE 2010 A 2017 DES ABONNES ET DE LA CONSOMMATION</i>	<i>page 43</i>
<i>EVOLUTION DEPUIS 2011 DES CONSOMMATIONS, RECETTES VENTE DE L'EAU, ET DES MOYENNES A PAYER PAR ABONNE</i>	<i>page 44</i>
<i>REDUCTIONS ACCORDEES SUR CONSOMMATIONS 2017</i>	<i>page 45</i>
<i>RECAPITULATIF DES TRAVAUX FACTURES EN 2017</i>	<i>page 46</i>
<i>EVOLUTION DES VOLUMES FACTURES PAR AN PAR ABONNE ET PAR COMMUNE DEPUIS 2006</i>	<i>page 47</i>
<i>EVOLUTION DE LA CONSOMMATION MOYENNE ANNUELLE PAR ABONNE DEPUIS 2008</i>	<i>page 48</i>
<i>EVOLUTION DE LA CONSOMMATION MOYENNE ANNUELLE DE 2017 PAR HABITANT</i>	<i>page 49</i>
<i>PRODUCTION 2017</i>	<i>page 50</i>
<i>LA REPARTITION DE LA PRODUCTION 2017</i>	<i>page 51</i>
<i>LA PRODUCTION MENSUELLE TOTALE 2016 ET 2017</i>	<i>page 52</i>
<i>PRELEVEMENTS 2017</i>	<i>page 31</i>
<i>EVOLUTION DE 2006 A 2017 DU RENDEMENT DU SYNDICAT</i>	<i>page 54</i>
<i>EVOLUTION DES EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS DU SYNDICAT DE 2002 A 2017</i>	<i>page 55</i>
<i>EVOLUTION DES VOLUMES DISTRIBUÉS PAR LE SYNDICAT DEPUIS L'ANNEE 2004</i>	<i>page 56</i>
<i>EVOLUTION DE L'INDICE LINEAIRE DE PERTE DU SYNDICAT DEPUIS 2006</i>	<i>page 57</i>
<i>EVOLUTION DES INDICATEURS DE PERFORMANCE DEPUIS L'ANNEE 2000</i>	<i>page 58</i>
<i>QUELQUES CONSOMMATEURS IMPORTANTS</i>	<i>page 59</i>
<i>RECAPITULATIF DES DEPOSES DE COMPTEURS DEPUIS 2013</i>	<i>page 60</i>
<i>RENOUVELLEMENT DES COMPTEURS EN 2017</i>	<i>page 61</i>
<i>BILAN DES DEPOSES DE COMPTEURS DEPUIS 2014</i>	<i>page 62</i>
<i>LA PYRAMIDE DES AGES DES COMPTEURS PAR COMMUNE.....</i>	<i>pages 63 à 67</i>
<i>EVOLUTION DU PARC COMPTEURS N-1</i>	<i>page 68</i>
<i>CARNET METROLOGIQUE POUR EXEMPLE CELUI DE LA COMMUNE DE VENARSAL</i>	<i>page 69</i>
<i>RECAPITULATIF DES FERMETURES DE COMPTEURS EN 2017</i>	<i>page 70</i>
<i>LES INTERVENTIONS 2017 DU SERVICE TECHNIQUE</i>	<i>pages 71 à 76</i>
<i>VALEUR DE L'INDICE DE CONNAISSANCE DE GESTION PATRIMONIALE POUR 2017</i>	<i>page 77</i>
<i>BILAN SUR LES CERTIFICATS D'URBANISMES EN 2017</i>	<i>page 78</i>
<i>BILAN SUR LES PERMIS DE CONSTRUIRE DEPUIS 2005</i>	<i>page 79</i>
<i>PLUVIOMETRIE DE 2017</i>	<i>page 80</i>
<i>LA PLUVIOMETRIE DEPUIS 1992</i>	<i>page 81</i>
<i>COMMENTAIRES SUR CE COMPTE RENDU D'EXPLOITATION</i>	<i>pages 82 et 83</i>

EVOLUTION DE 2010 A 2017 DES ABONNES ET DE LA CONSOMMATION

COMMUNES	NOMBRE D'ABONNES EN 2010	NOMBRE D'ABONNES EN 2011	NOMBRE D'ABONNES EN 2012	NOMBRE D'ABONNES EN 2013	NOMBRE D'ABONNES EN 2014	NOMBRE D'ABONNES EN 2015	NOMBRE D'ABONNES EN 2016	NOMBRE D'ABONNES EN 2017
FAVARS	473	482	501	506	512	524	527	539
CHANTEIX	325	328	333	340	340	341	342	342
ST CLEMENT	162	168	171	172	176	177	180	187
ST MEXANT	571	587	596	600	615	620	627	631
ST HILAIRE	458	460	476	472	483	488	493	495
VENARSAL	234	236	244	248	253	253	256	254
ST GERMAIN	524	524	534	537	535	550	553	564
STE FEREOLE	920	939	952	965	975	996	1012	1024
LAGRAULIERE	16	16	16	16	16	16	16	16
TOTAL	3683	3740	3823	3856	3905	3965	4006	4052

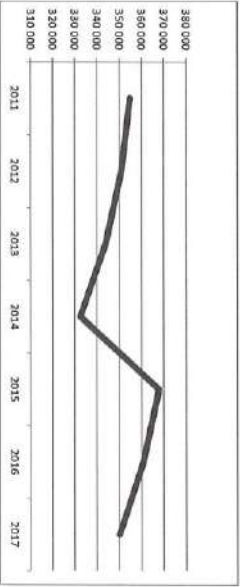
COMMUNES	CONSO 2010	CONSO 2011	CONSO 2012	CONSO 2013	CONSO 2014	CONSO 2015	CONSO 2016	CONSO 2017
FAVARS	44 737	44 191	45 198	44 181	42 732	46 884	46 780	42 900
CHANTEIX	28 176	27 525	26 822	25 216	25 061	27 043	26 993	26 405
ST CLEMENT	14 271	14 769	14 332	15 734	14 377	17 567	17 591	17 086
compteur des Pouges	263	5659	810	373	513	4 918	988	2 485
ST MEXANT	54 980	53 606	54 632	53 857	51 380	58 568	56 530	56 015
ST HILAIRE	42 337	40 521	42 163	42 210	38 530	43 559	42 246	41 150
VENARSAL	20 490	19 780	19 726	19 397	19 496	19 633	19 874	19 234
ST GERMAIN	55 583	54 523	56 289	55 044	54 326	56 402	54 971	53 650
STE FEREOLE	92 776	90 120	90 093	86 787	85 490	92 514	94 176	90 437
LAGRAULIERE	805	688	728	614	619	702	656	661
compteur du Puy Grand	3 325	167	80	479	0	0	0	0
à Cornil								
compteur des Taupinières	33	60	69	52	76	98	88	76
à Donzenac								
COMMUNE DE NAVES		3 200						
TOTAL VOLUMES FACTURES	357 776	354 809	350 942	343 944	332 579	367 888	360 893	350 109

- 10 784 m3

EVOLUTION DE LA CONSOMMATION DEPUIS 2011

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
consommation en M3	354 809	350 942	343 944	332 579	367 888	360 893	350 108

- 10 784 m3



EVOLUTIONS DIVERSES

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Montant TTC des recettes EAU à encaisser	889 144,79 €	919 971,85 €	928 133,29 €	931 104,25 €	1 011 810,82 €	1 005 155,55 €	993 086,14 €

- 12 069,41 €

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Moyenne à payer par abonné	237,74	240,54	240,70	238,44	255,14	250,91	245,09 €

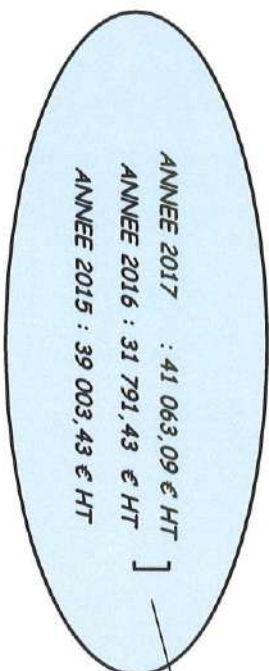
REDUCTIONS ACCORDEES SUR CONSOMMATIONS 2017

suite à incidents (fuites après compteur)

COMMUNES	NOMBRE DE REDUCTIONS	CONSOMMATIONS RELEVÉES EN M3	CONSOMMATIONS FACTURÉES EN M3	PERTE POUR LE SYNDICAT EN M3	PERTE TTC EN EUROS
STE FEREOLE	10	3858	2 556	1 302	
ST HILAIRE-PEYROUX	10	3 094	1 841	1 253	
ST MEXANT	6	1 071	507	564	
ST GERMAIN	6	2 459	1 041	1 418	
CHANTEIX	4	510	324	186	
FAVARS	6	2 368	542	1 826	
VENARSAL	7	1 449	733	716	
ST CLEMENT	1	189	89	100	
TOTAUX	50	14 998	7 633	7 365	12 976,02
					rappels pertes en € 2016 = 22 429,00 2015 = 23 555,63 €

RECAPITULATIF DES TRAVAUX FACTURES EN 2017

	ST HILAIRE	VENARSAL	ST GERMAIN	FAVARS	ST MEXANT	CHANTEIX	ST CLEMENT	STE FEREOLE	TOTAL
EN 2017 branchements	3	1	9	7	4	0	7	18	49
EN 2016 branchements	5	1	2	1	9	0	4	15	37
EN 2015 branchements	4	0	15	10	4	5	1	17	56
EN 2014 branchements	7	3	2	6	10	1	2	16	47



soit + 9 271,66 €

en 2017, 68 factures et 68 devis ont été émis par le Syndicat

(en 2016, 59 factures et 54 devis ont été émis par le Syndicat)

en règle générale, sauf cas particuliers, les branchements nouveaux sont réalisés et ouverts dans un délai maximal de 30 jours (ouvrés) à compter du jour qui suit le jour de la réception du devis accepté et visé

(taux de respect de ce délai est estimé à 100% pour 2017)

Evolution des volumes moyens annuels facturés par commune et par abonné depuis 2006

Communes adhérentes	Année 2006	Année 2007	Année 2008	Année 2009	Année 2010	Année 2011	Année 2012	Année 2013	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017
FAVARS	106	97	99	96	95	92	90	87	83	89	89	80
CHANTEIX	94	87	87	89	87	84	81	74	74	79	79	77
ST CLEMENT	133	87	87	91	90	122	89	94	85	99	98	91
ST MEXANT	103	91	96	97	96	91	92	90	84	94	90	89
ST HILAIRE	109	95	100	90	92	88	89	89	80	89	86	83
VENARSAL	96	89	91	93	88	84	81	78	77	78	78	76
ST GERMAIN	120	106	110	112	106	104	105	103	102	103	99	95
STE FERREOLE	116	100	101	102	101	96	95	90	88	93	93	88
LAGRAULIERE	61	56	57	57	50	43	46	38	39	44	41	41

toutes les communes sont en baisse hormis Lagraulière qui se maintient à 41 M3

ANNEE	NOMBRE D'ABONNES	VOLUMES FACTURES (mètres cubes)	CONSOMMATION / ABONNE
2008	3 575	355 028	99,31
2009	3 631	358 645	98,77
2010	3 683	357 776	97,14
2011	3 740	354 809	94,87
2012	3 823	350 942	91,79
2013	3 856	343 944	89,20
2014	3 905	332 579	85,17
2015	3 965	367 888	92,78
2016	4 006	360 893	90,09
2017	4 052	350 109	86,40

CONSOMMATION MOYENNE ANNUELLE PAR ABONNE

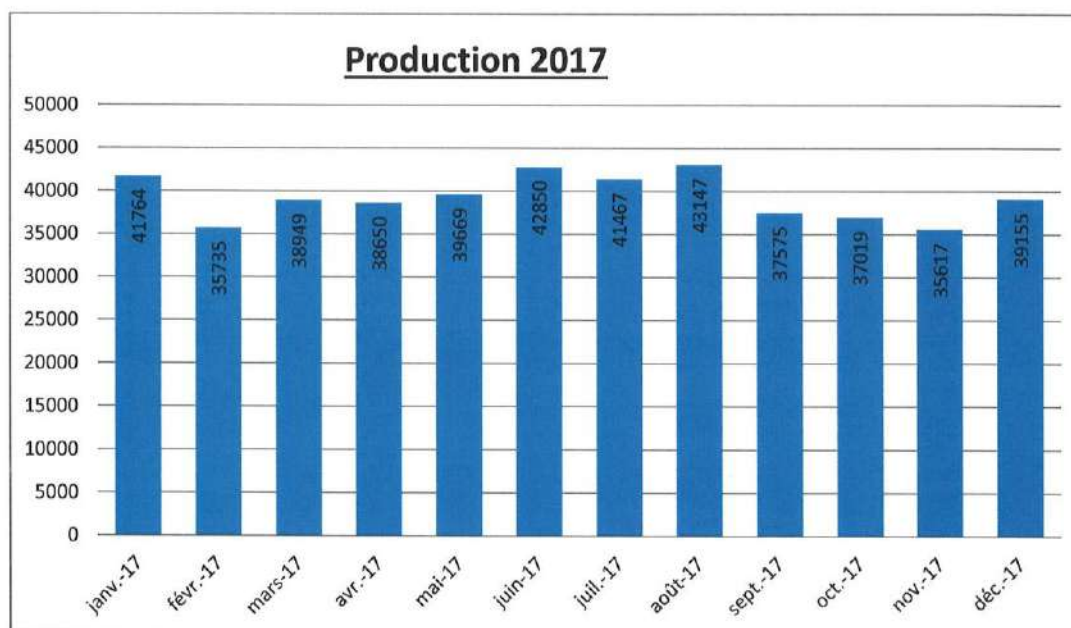
COMMUNES	NOMBRE D'HABITANTS <i>au 31/12/2017</i>	VOLUMES FACTURES (mètres cubes) <i>pour 2017</i>	CONSOMMATION / HABITANT
FAVARS	1 067	42 900	40,21
ST MEXANT	1 290	56 015	43,42
ST HILAIRE	981	41 150	41,95
ST GERMAIN	1 190	53 660	45,09
STE FEREOLE	1 903	90 437	47,52
VENARSAL	535 (recensement de 2015 en vigueur en 2018 info transmise par la commune de Maumont)	19 234	35,95
CHANTEIX	614	26 405	43,00
ST CLEMENT (en partie)	312 (estimation)	17 086	54,76
	7 892	346 887	43,95

CONSOMMATION MOYENNE ANNUELLE PAR HABITANT

PRODUCTION 2017

	Station de L'Eau- Grande	Forages	Source de Lacour	Total	Moy/j
janv-17	30244	9192	2328	41764	1347,23
févr-17	25162	8108	2465	35735	1276,25
mars-17	26373	8797	3779	38949	1256,42
avr-17	26130	8835	3685	38650	1288,33
mai-17	26653	8798	4218	39669	1279,65
juin-17	29504	9820	3526	42850	1428,33
juil-17	29506	9559	2402	41467	1337,65
août-17	31497	9788	1862	43147	1391,84
sept-17	26571	9029	1975	37575	1252,50
oct-17	25844	9117	2058	37019	1194,16
nov-17	24861	8791	1965	35617	1187,23
déc-17	27304	9235	2616	39155	1263,06

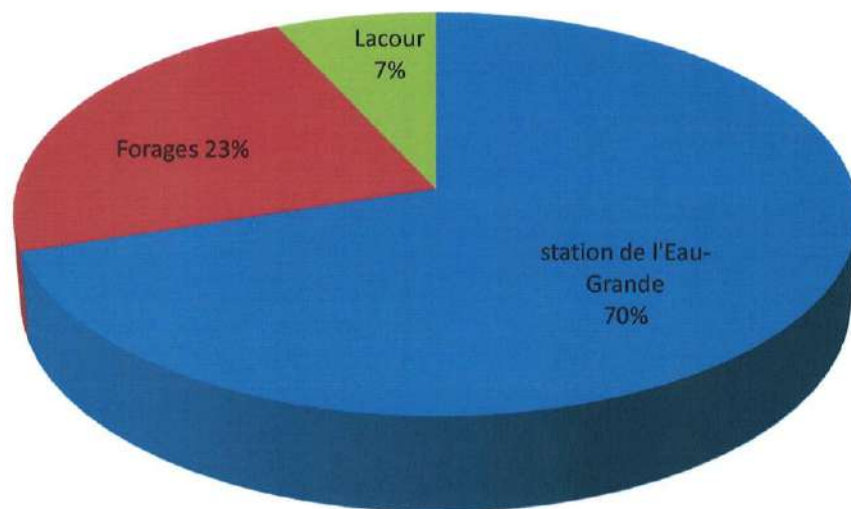
Total	329649	109069	32879	471597
--------------	---------------	---------------	--------------	---------------



REPARTITION DE LA PRODUCTION 2017

	m3	%
Station de L'Eau-Grande	329649	69,90
Forages	109069	23,13
Source de Lacour	32879	6,97
Total 2015	471597	

REPARTITION DE LA PRODUCTION 2017



PRODUCTION MENSUELLE TOTALE
(sources, traitement et forages)
2016 et 2017

	2016	2017
JANVIER	41 805	41 764
FEBVIER	37 160	35 735
MARS	40 514	38 949
AVRIL	38 677	38 650
MAI	40 601	39 669
JUN	40 240	42 850
JUILLET	48 217	41 467
AOUT	48 578	43 147
SEPTEMBRE	41 516	37 575
OCTOBRE	39 170	37 019
NOVEMBRE	36 986	35 617
DECEMBRE	38 857	39 155
TOTAL	492 321	471 597

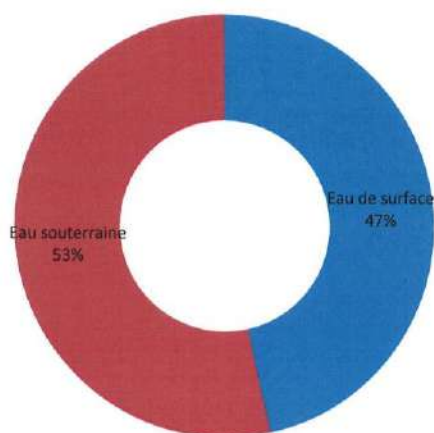


- 20 724 m³

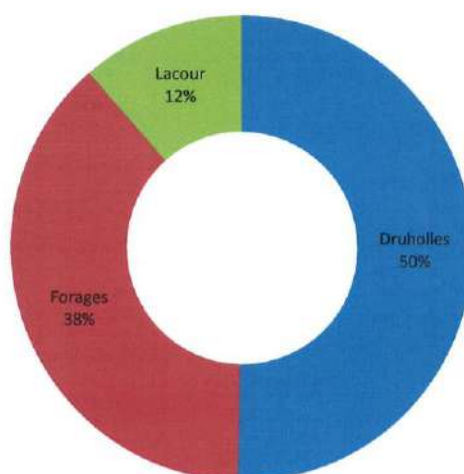
PRELEVEMENTS 2017

Volume total prélevé en m3	533687		
	Eau de surface	Eau souterraine	
Répartition en m3	248185	285502	
Répartition en % de la ressource	46,50	53,50	
		Druholles	Forages Lavert Sources Lacour
Répartition en m3 des eaux souterraines		143554	109069 32879
Répartition en % des eaux souterraines		50,28	38,20 11,52

Répartition des eaux 2017



Répartition des eaux souterraines 2017



LE RENDEMENT DU SYNDICAT DEPUIS 2006

années	volume facturé (vf) avec les exportations	volume consommé non facturé (vcnf)	volume de service	volume total comptabilisé (vtc)	PRODUCTION (p)	RENDEMENT (vte/p)
2006	372 992	5 088	0	378080	541 947	69,64
2007	335 561	5 672	0	341233	533 338	63,96
2008	355 028	7 451	0	362479	532 972	68,01
2009	358 645	2 614	0	361259	532 242	67,80
2010	357 743	7 660	0	365403	531 821	68,70
2011	354 809	3 611	0	358420	506 044	70,79
2012	350 942	6 530	0	357472	497 901	71,80
2013	343 944	7 976	0	351920	503 912	69,84
2014	338 201	6 267	0	344468	473 986	72,62
2015	375 326	23 447	0	398 773	508 180	78,47
2016	366 974	13 495	6 220	386 689	492 321	78,48
2017	351 311	7 365	7 192	365 868	471 598	77,58

EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS DU SYNDICAT DEPUIS L'ANNEE 2002

VENTE D'EAU EN M3

EXPORTATIONS	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
COMMUNE DE ST CLEMENT	30	2856	424	2016	5231	23		119	263	5659	810	373	513	4 918	988	2485
Compteur des Pougès																
COMMUNE DE CORNIL	1834	3912	6155				2576	2634	3325	167	80	479				
Compteur du Puy Grand																
COMMUNE DE NAVES										3200						
SYNDICAT DES EAUX YSSANDONNAIS (compteurs des Taupineries à Donzenac)	77	74	67	31	60	47		39	33	60	69	52	76	98	88	76
TOTAL	1941	6842	6646	2047	5291	70	2576	2902	3621	9086	959	904	589	5 016	1 076	2 561

ACHAT D'EAU EN M3

IMPORTATIONS	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
COMMUNE DE CHAMEYRAT			3358		997	143		561	93	271			344	12	394	0
Importation uniquement en cas de rupture de canalisation sur le réseau du Syndicat																

EVOLUTION DES VOLUMES DISTRIBUES PAR LE SYNDICAT DEPUIS L'ANNEE 2004

Les volumes mis en distribution sont les volumes d'eau potable introduits dans le réseau à destination exclusive des abonnés du Syndicat, donc volumes importés inclus et volumes exportés exclus.

ANNEES	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
VOLUMES PRODUITS EN M3 (Vp)	506 192	579 438	541 947	533 338	532 972	532 242	531 821	506 044	497 901	503 912	473 986	508 180	492 321	471 598
VOLUMES IMPORTES EN M3 (Vi)	3358		997	143		561	93	271			344	12	394	0
VOLUMES EXPORTES EN M3 (Ve)	6646	2047	5291	70	2576	2902	3621	9086	959	904	589	5 016	1 076	2561
VOLUMES DISTRIBUES EN M3 (Vp + Vi – Ve)	502 904	577 391	537 653	533 411	530 396	529 901	528 293	497 229	496 942	503 008	473 741	503 176	491 639	469 037

Le Rendement Primaire du Syndicat des Eaux du Maumont et ses Indices Linéaires de Perte

Le rendement primaire d'un réseau correspond au rapport des volumes consommés sur les volumes mis en distribution.

L'Indice Linéaire de Perte (ILP) correspond aux pertes en eau ramenées à la longueur du réseau.

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Volume mis en distribution Vd	537 653	533 411	530 396	529 901	528 293	497 229	496 942	503 008	473 741	503 176	491 639	469 037
Volume total comptabilisé Vtc	378 080	341 233	362 479	361 259	365 403	358 420	357 472	351 920	344 468	398 773	386 689	365 868
Rendement Primaire (%) R	69,64	63,96	68,01	67,80	68,70	70,79	71,80	69,84	72,62	78,47	78,48	77,58
Linéaire de conduite (km)	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400
Indice Linéaire de Perte ILP (Vd-Vtc)/km	1,09	1,32	1,15	1,16	1,12	0,95	0,96	1,03	0,89	0,72	0,72	0,71

L'Agence de l'Eau a défini des valeurs de référence d'ILP en milieu rural :



ILP m3/j/km	Milieu rural < 25 ab/km
Bon	< 1,5
Acceptable	1,5 à 2,5
Médiocre	2,5 à 4
Mauvais	> 4

Avec un nombre d'abonnés inférieur à 25 abonnés/ km et des ILP depuis 2006 inférieurs à 1,5 on peut en conclure que l'Indice Linéaire de Perte du Syndicat est BON

EVOLUTION DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Abonnés	3000	3064	3104	3177	3241	3291	3394	3502	3575	3631	3683	3740	3823	3856	3905	3965	4006	4052
Volume produit (Vp) en m3	540722	539457	597360	586265	506192	579438	541947	533338	532972	532242	531821	506044	497901	503912	473986	508180	492321	471598
Volume importé (Vi) en m3	0	0	0	0	3358	0	997	143	0	561	93	271	0	0	344	12	394	0
Volume exporté (Ve) en m3	1048	555	1941	6842	6646	2047	5291	70	2576	2902	3621	9086	959	904	589	5016	1076	2561
Volume de service (Vs) en m3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6220	7192
Volume facturé (Vf) en m3	354977	357275	357860	378604	364951	371302	372992	335561	355028	358645	357743	354809	350942	343944	338201	375526	366974	351311
Volume total relevé abonnés + service (Vtr) en m3	357667	359464	359629	374573	360807	374686	372789	341163	359903	358357	361782	349334	356513	351016	343879	393757	385613	363307
Volume consommé non facturé (Vcnf) en m3	3738	2744	3710	2811	2502	5431	5088	5672	7451	2654	7660	3611	6530	7976	6267	23447	13495	7365
Volume mis en distribution (Vd) en m3	539674	538902	595419	579423	502904	577391	537653	533411	530396	529901	528293	497229	496942	503008	473741	503176	491639	469037
Volume total comptabilisé (Vtc) en m3	358715	360019	361570	381415	367453	376733	378080	341233	362479	361259	365403	358420	357472	351920	344468	398773	386689	365868
Volume consommé comptabilisé abonnés (Vcc) en m3	357667	359464	359629	374573	360807	374686	372789	341163	359903	358357	361782	349334	356513	351016	343879	393757	385613	363307
Volume de perte (Vpe) en m3	180959	178883	233849	198008	138809	200658	160570	192321	167917	169203	162983	139080	139470	151088	129617	104415	105344	103169
Rendement (R) en %	66,34	66,74	60,53	65,06	72,11	65,02	69,64	63,96	68,01	67,80	68,70	70,79	71,80	69,84	72,62	78,47	78,48	77,58
Indice linéaire de perte (Iip) en m3/km/j	1,24	1,23	1,60	1,36	0,93	1,37	1,09	1,32	1,15	1,16	1,12	0,95	0,96	1,03	0,89	0,72	0,72	0,71
Indice linéaire de consommation (Iic) en m3/km/j	2,46	2,47	2,48	2,61	2,52	2,58	2,59	2,34	2,48	2,47	2,50	2,45	2,45	2,41	2,36	2,73	2,65	2,51
Indice de perte par abonné (Ipa) en m3/j/ab	0,17	0,16	0,21	0,17	0,12	0,17	0,13	0,15	0,13	0,13	0,12	0,10	0,10	0,11	0,09	0,07	0,07	0,07
Densité d abonnés (Da) en ab/km	7,50	7,66	7,76	7,94	8,10	8,23	8,49	8,76	8,94	9,08	9,21	9,35	9,56	9,64	9,76	9,91	10,02	10,13
Consommation moyenne/jour/abonné en m3/j/ab	0,33	0,32	0,32	0,32	0,31	0,31	0,30	0,27	0,28	0,27	0,27	0,26	0,26	0,25	0,24	0,27	0,26	0,25
Consommation moyenne/an/abonné en m3/an/ab	119,22	117,32	115,86	117,90	111,33	113,85	109,84	97,42	100,67	98,69	98,23	93,40	93,25	91,03	88,06	99,31	96,26	89,66
Valeur de l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale (note/120)															87	110	110	110

quelques "gros" consommateurs sur le réseau du Syndicat

	Abonnés	consommation			
		2014	2015	2016	2017
STE FEREOLE	MAISON ACCUEIL SPECIALISEE	1 608	1 908	1 840	1 845
	GAEC BERGEAL ELEVAGE	1 262	1 483	1 539	1 479
	PISCINE COMMUNALE	2 226	2 190	2 029	2 130
	STADE	600	665	1 371	681
	GAEC DELPY ELEVAGE	199	798	950	1 298
	GAEC MENEYROL	830	842	788	728
	PLANTATIONS RUBELIN	1 088	1 182	1 036	1 010
	RESIDENCE DE TOURISME	1 263	1 278	1 221	1 088
	SARL TELLIS	1 600	1 537	1 353	1 283
	SAS LAVAGE LES 3 SOURCES	718	858	933	1 000
FAVARS					
ST CLEMENT	MOUSSOURS	899	970	966	1 068
	SARLAT	748	1 102	1 090	1 068
ST HILAIRE	ELEVAGE BERNARDIE	310	1 057	991	1 041
	LA NOIX GAILLARDE			747	2 030
	ELEVAGE VALADE	458	660		973
ST GERMAIN	GARE PEAGE ASF	3 560	1 487	1 393	1 929
	CHADEBEC EARL	1 196	1 426	1 370	1 068
ST MEXANT					
	GAEC PUY MONTOR	593	2 969	2 452	2 874

RENOUVELLEMENT DES COMPTEURS de 2013 à 2017

COMMUNE	Année 2013		Année 2014		Année 2015		Année 2016		Année 2017	
	Nombre de compteurs	Nombre de compteurs changés	Nombre de compteurs	Nombre de compteurs changés	Nombre de compteurs	Nombre de compteurs changés	Nombre de compteurs	Nombre de compteurs changés	Nombre de compteurs	Nombre de compteurs changés
FAVARS	506	11	516	8	524	23	527	6	541	11
CHANTEIX	340	1	341	10	341	14	342	6	343	5
ST CLEMENT	172	3	176	70	177	8	180	2	187	4
ST MEXANT	600	68	617	13	620	40	627	9	634	13
ST HILAIRE PEYROUX	472	6	486	80	488	88	493	12	500	11
VENARSAL	248	4	255	7	253	4	256	4	257	25 dont 15 prééquipés
ST GERMAIN LES VERGNES	537	11	539	17	550	27	553	15	566	66 dont 33 prééquipés
STE FEREOLE	965	21	983	21	996	62 dont 20 prééquipés	1 012	165 dont 47 prééquipés	1 032	200
LAGRAULIERE	16	0	16	1	16	0	16	0	16	0
TOTAL	3 856	125 (3,24 %)	3 929	227 (5,78 %)	3 965	266 (6,71 %)	4 006	219 (5,47 %)	4 076	336 (8,24 %)

RENOUVELLEMENT DES COMPTEURS

EN 2017

COMMUNE	Nombre de compteurs	Nombre de compteurs changés	%
FAVARS	541	11	2,03 %
CHANTEIX	343	5	1,46 %
SAINT MEXANT	634	13	2,05 %
SAINT CLEMENT	187	4	2,14 %
SAINT HILAIRE PEYROUX	500	11	2,20 %
VENARSAL	257	25	9,73 %
SAINTE FEREOLE	1 032	200	19,38 %
LAGRAULIERE	16	1	6,25 %
SAINT GERMAIN LES VERGNES	566	66	11,66 %
TOTAL	4 076	336	8,24 %

**RECAPITULATIF DES DEPOSES ou CHANGEMENTS DE COMPTEURS
DEPUIS 2014**

COMMUNES	NOMBRE DE DEPOSES EN 2014	NOMBRE DE DEPOSES EN 2015	NOMBRE DE DEPOSES EN 2016	NOMBRE DE DEPOSES EN 2017
CHANTEIX	10	14	6	5
FAVARS	8	23	6	11
LAGRAULIERE	1	0	0	1
ST CLEMENT	70	8	2	4
ST GERMAIN LES VERGNES	17	27	15	54
ST HILAIRE-PEYROUX	80	88	12	9
ST MEXANT	13	40	9	13
STE FEREOLE	21	62	165	196
VENARSAL	7	4	4	25
TOTAL	227 <i>soit 6% du parc compteurs</i>	266 <i>soit 7 % du parc compteurs</i>	219 <i>soit 5 % du parc compteurs</i>	318 <i>soit 8 % du parc compteurs</i>

**PYRAMIDE DES AGES DES COMPTEURS
PAR COMMUNE au 31/12/2017**

RECAPITULATIF

COMMUNE	Nombre de compteurs <u>de moins de 15 ans</u>	Nombre de compteurs <u>de 15 ans</u>	Nombre de compteurs <u>de plus de 15 ans</u>	TOTAL
VENARSAL	151 (59 %)	1 (0 %)	105 (41 %)	257
SAINT CLEMENT	158 (85 %)	2 (1 %)	27 (14 %)	187
LAGRAULIERE	15 (94 %)	0	1 (6 %)	16
SAINTE FEREOLE	844 (82 %)	18 (2 %)	170 (16 %)	1 032
SAINT MEXANT	455 (72 %)	11 (2 %)	168 (26 %)	634
SAINT HILAIRE PEYROUX	386 (77 %)	8 (2 %)	106 (21 %)	500
SAINT GERMAIN LES VERGNES	304 (54 %)	18 (3 %)	244 (43 %)	566
FAVARS	382 (71 %)	14 (3 %)	145 (27 %)	541
CHANTEIX	234 (68 %)	9 (3 %)	100 (29 %)	343
TOTAL	2929 (soit 72 %)	81 (soit 2 %)	1066 (soit 26 %)	4 076

commentaires

74 % du parc compteur conforme.

La majorité des compteurs d'eau ont moins de 15 ans (72% du parc).

Les communes de St Clément et de Lagraulière sont celles qui en détiennent le plus grand nombre.

En 2017 sur 336 compteurs remplacés, 200 l'ont été dans la commune de Ste Féréole.

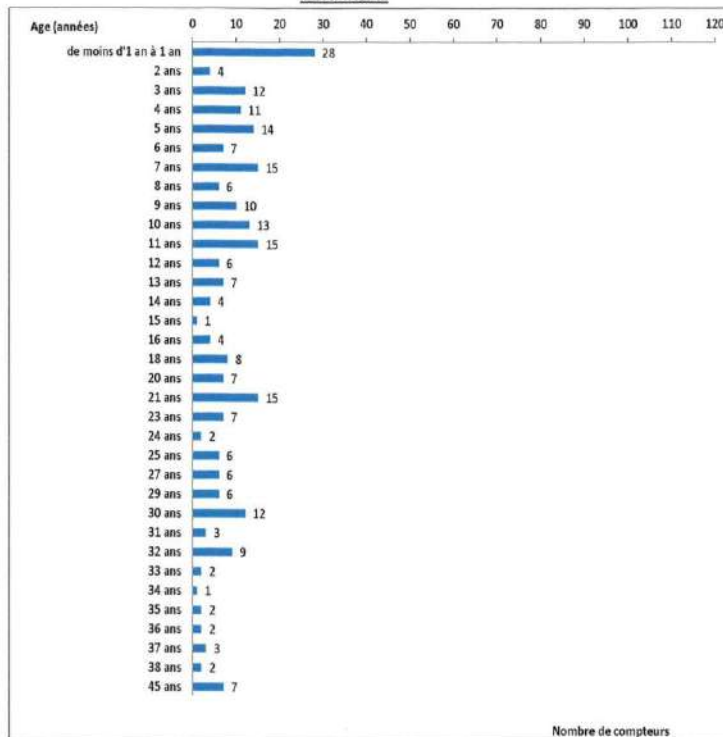
Les communes de Venarsal et de St Germain Les Vergnes sont les communes qui détiennent le plus grand nombre de compteurs d'eau de plus de 15 ans.

Les informations saisies dans les carnets métrologiques nous permettent - une fois extraites - d'élaborer cette pyramide des âges des compteurs, outil indispensable pour établir les campagnes de renouvellement de nos compteurs tout en maîtrisant l'impact financier et budgétaire

**PYRAMIDE DES AGES DES COMPTEURS
PAR COMMUNE au 31/12/2017**

VENARSAL

de moins d'1 an à 1 an	28
2 ans	4
3 ans	12
4 ans	11
5 ans	14
6 ans	7
7 ans	15
8 ans	6
9 ans	10
10 ans	13
11 ans	15
12 ans	6
13 ans	7
14 ans	4
15 ans	1
16 ans	4
18 ans	8
20 ans	7
21 ans	15
23 ans	7
24 ans	2
25 ans	6
27 ans	6
29 ans	6
30 ans	12
31 ans	3
32 ans	9
33 ans	2
34 ans	1
35 ans	2
36 ans	2
37 ans	3
38 ans	2
45 ans	7
	257

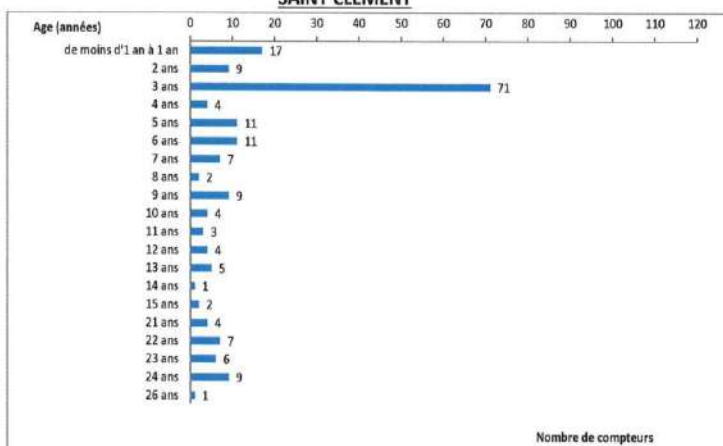


151 compteurs : < à 15 ans
1 compteur : = 15 ans
105 compteurs : > à 15 ans

**PYRAMIDE DES AGES DES COMPTEURS
PAR COMMUNE au 31/12/2017**

SAINT CLEMENT

de moins d'1 an à 1 an	17
2 ans	9
3 ans	71
4 ans	4
5 ans	11
6 ans	11
7 ans	7
8 ans	2
9 ans	9
10 ans	4
11 ans	3
12 ans	4
13 ans	5
14 ans	1
15 ans	2
21 ans	4
22 ans	7
23 ans	6
24 ans	9
26 ans	1
	187

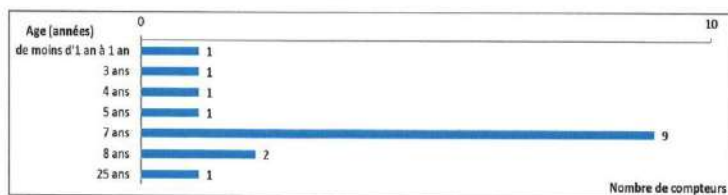


158 compteurs : < à 15 ans
2 compteurs : = 15 ans
27 compteurs : > à 15 ans

**PYRAMIDE DES AGES DES COMPTEURS
PAR COMMUNE au 31/12/2017**

LAGRAULIERE

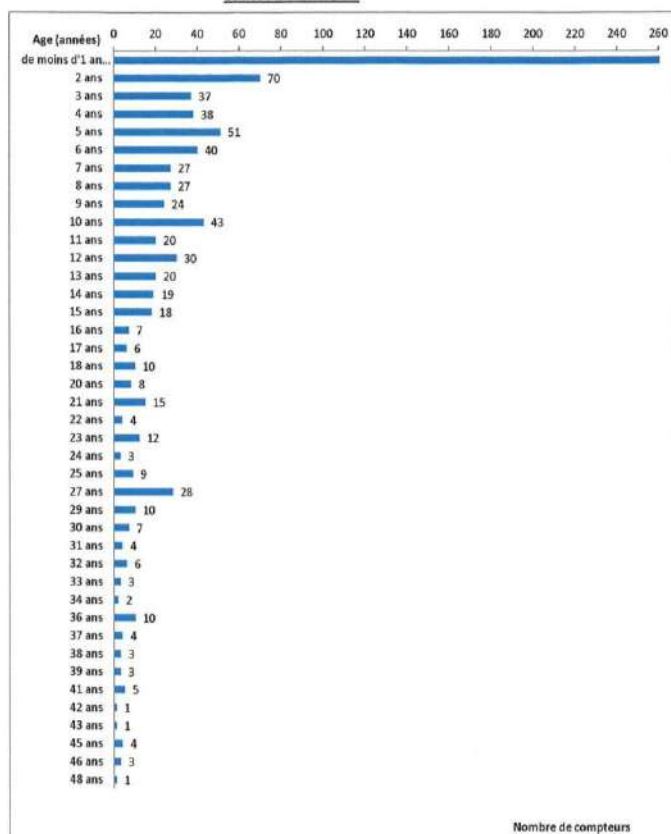
de moins d'1 an à 1 an	1
3 ans	1
4 ans	1
5 ans	1
7 ans	9
8 ans	2
25 ans	1
	16



15 compteurs : < à 15 ans
0 compteur : = 15 ans
1 compteur : > à 15 ans

**PYRAMIDE DES AGES DES COMPTEURS
PAR COMMUNE au 31/12/2017
SAINTE FEREOLE**

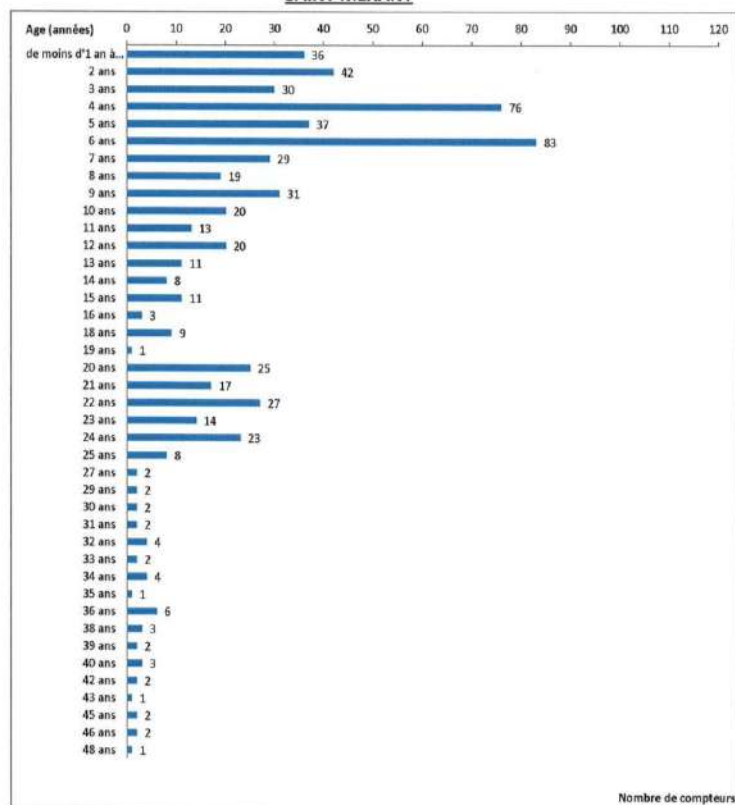
de moins d'1 an à 1 an	398
2 ans	70
3 ans	37
4 ans	38
5 ans	51
6 ans	40
7 ans	27
8 ans	27
9 ans	24
10 ans	43
11 ans	20
12 ans	30
13 ans	20
14 ans	19
15 ans	18
16 ans	7
17 ans	6
18 ans	10
20 ans	8
21 ans	15
22 ans	4
23 ans	12
24 ans	3
25 ans	9
27 ans	28
29 ans	10
30 ans	7
31 ans	4
32 ans	6
33 ans	3
34 ans	2
36 ans	10
37 ans	4
38 ans	3
39 ans	3
41 ans	5
42 ans	1
43 ans	1
45 ans	4
46 ans	3
48 ans	1
49 ans	1
Total	1032



844 compteurs : < à 15 ans
18 compteurs : = 15 ans
170 compteurs : > à 15 ans

**PYRAMIDE DES AGES DES COMPTEURS
PAR COMMUNE au 31/12/2017
SAINT MEXANT**

de moins d'1 an à 1 an	36
2 ans	42
3 ans	30
4 ans	76
5 ans	37
6 ans	83
7 ans	29
8 ans	19
9 ans	31
10 ans	20
11 ans	13
12 ans	20
13 ans	11
14 ans	8
15 ans	11
16 ans	3
18 ans	9
19 ans	1
20 ans	25
21 ans	17
22 ans	27
23 ans	14
24 ans	23
25 ans	8
27 ans	2
29 ans	2
30 ans	2
31 ans	2
32 ans	4
33 ans	2
34 ans	4
35 ans	1
36 ans	6
38 ans	3
39 ans	2
40 ans	3
42 ans	2
43 ans	1
45 ans	2
46 ans	2
48 ans	1
Total	634



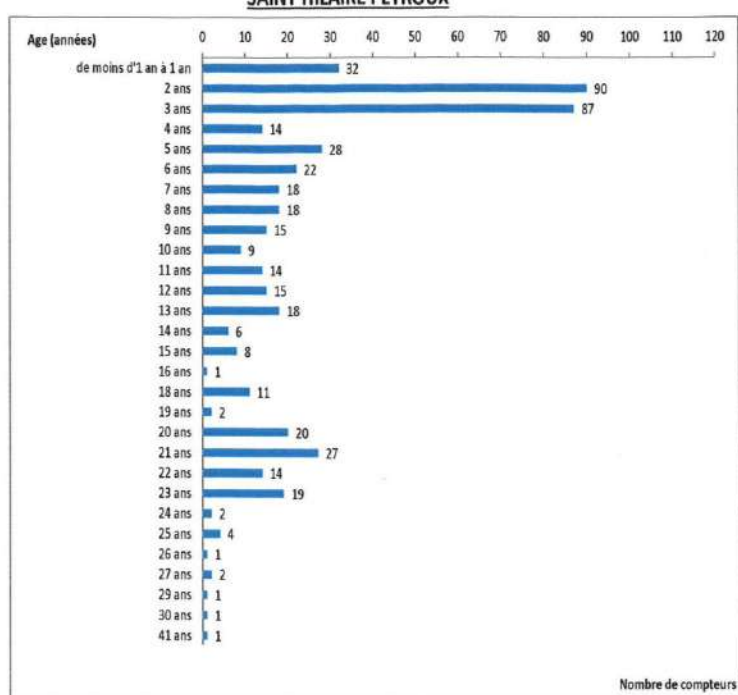
455 compteurs : < à 15 ans
11 compteurs : = 15 ans
168 compteurs : > à 15 ans

PYRAMIDE DES AGES DES COMPTEURS

PAR COMMUNE au 31/12/2017

SAINT HILAIRE PEYROUX

de moins d'1 an à 1 an	32
2 ans	90
3 ans	87
4 ans	14
5 ans	28
6 ans	22
7 ans	18
8 ans	18
9 ans	15
10 ans	9
11 ans	14
12 ans	15
13 ans	18
14 ans	6
15 ans	8
16 ans	1
18 ans	11
19 ans	2
20 ans	20
21 ans	27
22 ans	14
23 ans	19
24 ans	2
25 ans	4
26 ans	1
27 ans	2
29 ans	1
30 ans	1
41 ans	1
	500



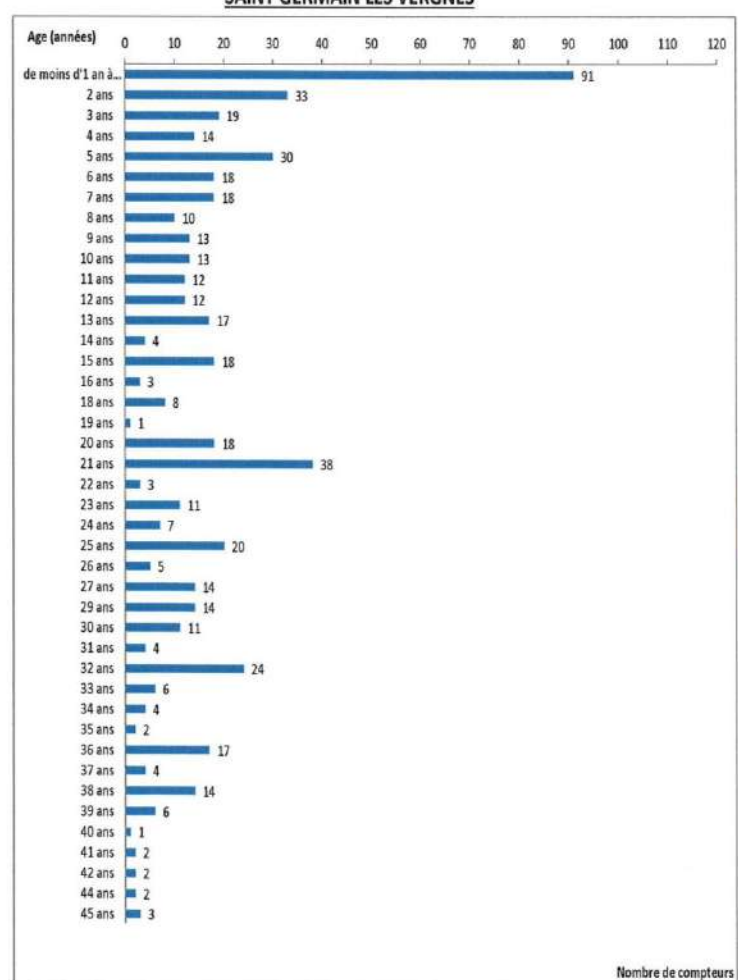
386 compteurs : < à 15 ans
8 compteurs : = 15 ans
106 compteurs : > à 15 ans

PYRAMIDE DES AGES DES COMPTEURS

PAR COMMUNE au 31/12/2017

SAINT GERMAIN LES VERGNES

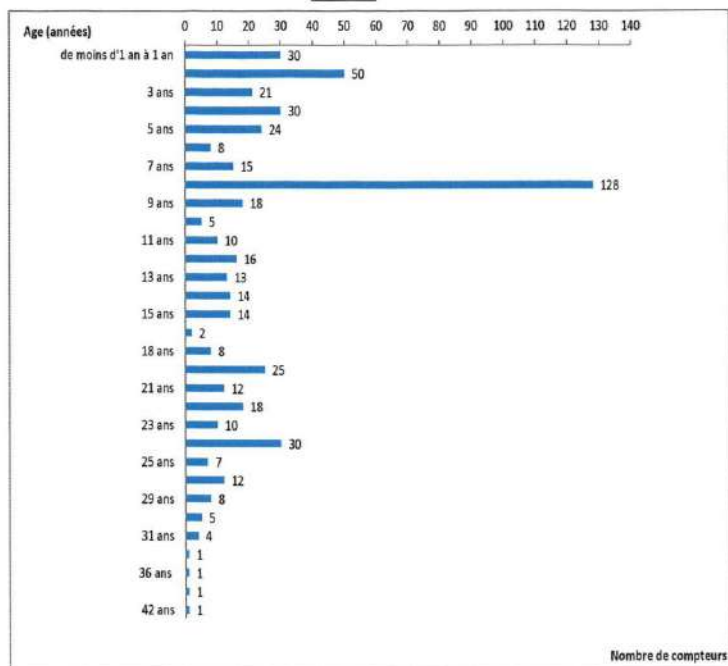
de moins d'1 an à 1 an	91
2 ans	33
3 ans	19
4 ans	14
5 ans	30
6 ans	18
7 ans	18
8 ans	10
9 ans	13
10 ans	13
11 ans	12
12 ans	12
13 ans	17
14 ans	4
15 ans	18
16 ans	3
18 ans	8
19 ans	1
20 ans	18
21 ans	38
22 ans	3
23 ans	11
24 ans	7
25 ans	20
26 ans	5
27 ans	14
29 ans	14
30 ans	11
31 ans	4
32 ans	24
33 ans	6
34 ans	4
35 ans	2
36 ans	17
37 ans	4
38 ans	14
39 ans	6
40 ans	1
41 ans	2
42 ans	2
44 ans	1
45 ans	3
	566



304 compteurs : < à 15 ans
18 compteurs : = 15 ans
244 compteurs : > à 15 ans

**PYRAMIDE DES AGES DES COMPTEURS
PAR COMMUNE au 31/12/2017
FAVARS**

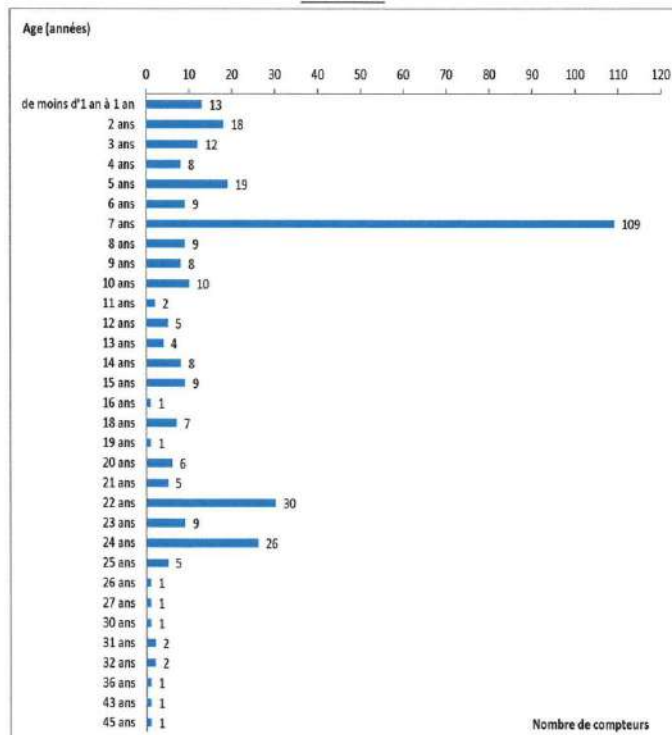
de moins d'1 an à 1 an	30
2 ans	50
3 ans	21
4 ans	30
5 ans	24
6 ans	8
7 ans	15
8 ans	128
9 ans	18
10 ans	5
11 ans	10
12 ans	16
13 ans	13
14 ans	14
15 ans	14
16 ans	2
18 ans	8
20 ans	25
21 ans	12
22 ans	18
23 ans	10
24 ans	30
25 ans	7
29 ans	12
31 ans	8
32 ans	5
36 ans	4
41 ans	1
42 ans	1
	541



382 compteurs : < à 15 ans
14 compteurs : = 15 ans
145 compteurs : > à 15 ans

**PYRAMIDE DES AGES DES COMPTEURS
PAR COMMUNE au 31/12/2017
CHANTEIX**

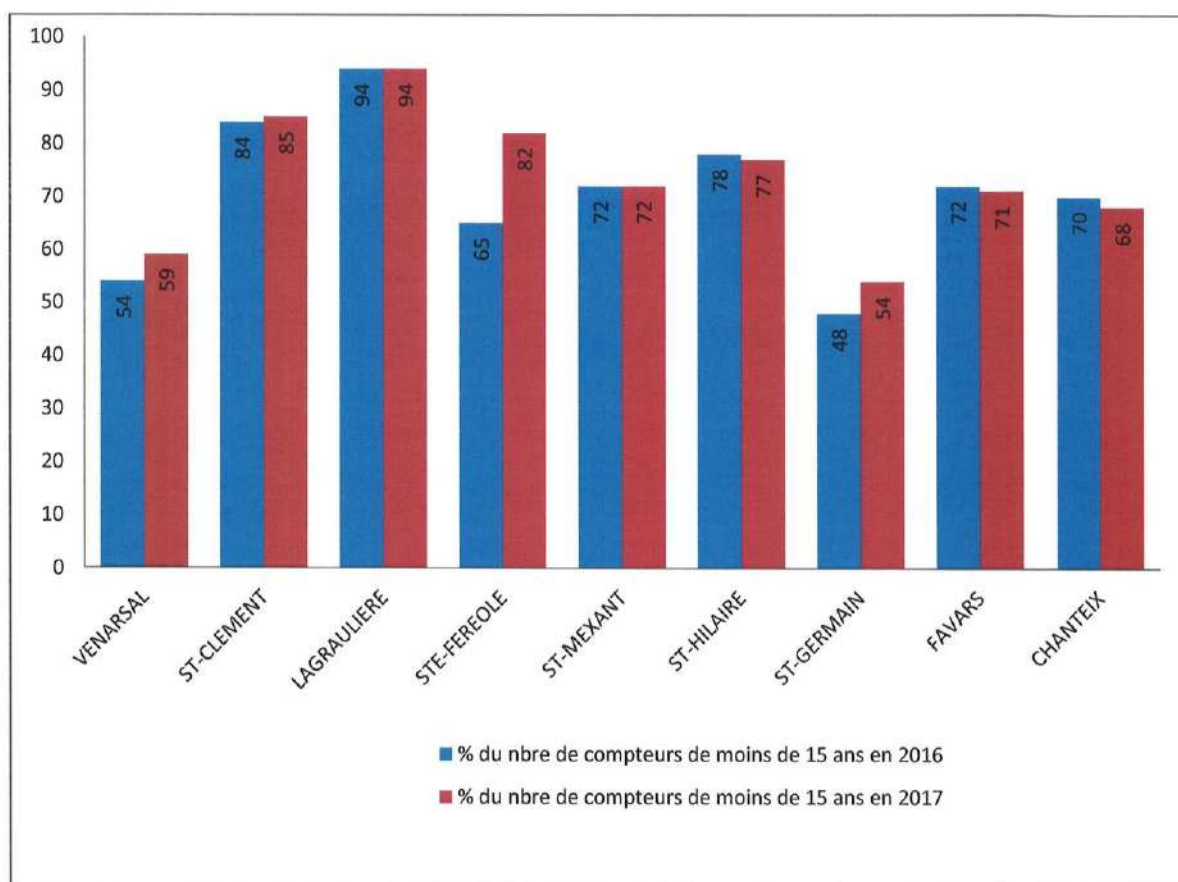
de moins d'1 an à 1 an	13
2 ans	18
3 ans	12
4 ans	8
5 ans	19
6 ans	9
7 ans	109
8 ans	9
9 ans	8
10 ans	10
11 ans	2
12 ans	5
13 ans	4
14 ans	8
15 ans	9
16 ans	1
18 ans	7
19 ans	1
20 ans	6
21 ans	5
22 ans	30
23 ans	9
24 ans	26
25 ans	5
26 ans	1
27 ans	1
30 ans	1
31 ans	2
32 ans	2
36 ans	1
43 ans	1
45 ans	1
	343



234 compteurs : < à 15 ans
9 compteurs : = 15 ans
100 compteurs : > à 15 ans

EVOLUTION DU PARC COMPTEURS N-1

	% du nbre de compteurs de moins de 15 ans en 2016	% du nbre de compteurs de moins de 15 ans en 2017	Evolution en % du nbre de compteurs de moins de 15 ans (N-1)
VENARSAL	54	59	5
ST-CLEMENT	84	85	1
LAGRAULIERE	94	94	0
STE-FEREOLE	65	82	17
ST-MEXANT	72	72	0
ST-HILAIRE	78	77	-1
ST-GERMAIN	48	54	6
FAVARS	72	71	-1
CHANTEIX	70	68	-2
Total	66,8	71,86	5,06



COMMUNE DE VENARSAL

Débit Q3 = 2,5 m3/heure (débit permanent)
Débit Qn1,5 = 1,5 m3/heure (débit nominal)

N° d'abonné	Nom abonné	Prénom abonné	N°	Adresse	Nom propriétaire	Prénom propriétaire	Adresse propriétaire	C° propriétaire	Ville propriétaire	N° compteur	Compteur actif	Date de mise en service du compteur	Marque	Modèle	Débit Qn1,5	Date de changement de compteur	Age du compteur
00001	ANTONCOL	Guy	38	LE BOURG	ANTONCOL	GUY	RUE PONCELET	19100	BATVE	280357	OUT	01/01/1999	ZENNER	MSP	Qn 1,5	01/01/2014	19
00052	ANTUNES	JOAQUIM	30	LE BOURG	ANTUNES	JOAQUIM	RUE DU LAVOIR	19360	VENARSAL	1642	OUT	01/01/1992	SOCLUMBERGER			01/01/2007	26
00341	ARNAUD	ALEXANDRE	18	LOTISSEMENT DE DRAILLE	RODRIGUES	ILIDIO	LA DERCE	19900	JUGÉFALS NAZARETH	08495383	OUT	24/07/2008	ZENNER	MSP CN	Qn 1,5	24/07/2023	9
00342	ATELIER MAINE CONSTRUCTION		22 A	LES TRAVERSES	MAINE CONSTRUCTION SARL		RUE DU RUISSEAU MONTEIL	19360	VENARSAL	08496387	OUT	28/07/2008	ZENNER	MSP CN	Qn 1,5	28/07/2023	9
00002	AUZELOUX	Jean Francois	76	LE BOURG	AUZELOUX	JEAN FRANCOIS	LE GRILL	19360	VENARSAL	14/371820	OUT	09/12/2014	ZENNER	MNK RPN	Q 3	09/12/2029	3
00003	AUZELOUX	JEAN FRANCOIS	2	LE GRILL	AUZELOUX	JEAN FRANCOIS	LE GRILL	19360	VENARSAL	845895	OUT	01/01/1984	ASTER			01/01/1999	34
00321	BAILLES	MICHEL	32	LES MARTYS	OPHILM DE BRYVE		RUE PONCELET BP 414	19311	BRYVE CEDEX	073344	OUT	01/09/2007	ZENNER	MSP CN	Qn 1,5	01/09/2022	10
00005	BALDINO	JOSE	22	LES TRAVERSES	BAUDINO	JOSE	RUE DU RUISSEAU MONTEIL	19360	VENARSAL	3927	OUT	01/01/1979	ASTER			01/01/1994	39
00006	BALTAZAR	FLORENT	14	LES MARTYS	BALTAZAR	FLORENT	RUE DES MARTYS	19360	VENARSAL	19026	OUT	01/01/1985	FLONIC			01/01/2000	33
369	BARBES	Jean Baptiste	4	LES FILLOUS	BARBES	Jean Baptiste	CHEMIN DU PLOU	19360	VENARSAL	12414495	OUT	17/04/2013	ZENNER	MNK RPN	Q 3	17/04/2028	4
00278	BATALLER	THOMAS	10	LE BOURG	BATALLER	THOMAS	7 RUE DE LA CROIX DE PIERRE	19360	VENARSAL	280298	OUT	01/01/1999	ZENNER	MSP	Qn 1,5	01/01/2014	19
00291	BEDOU	EMMANUEL	60 A	LE BOURG	BEDOU	EMMANUEL	RUE DU TAILLEUR	19360	VENARSAL	03928623	OUT	06/01/2004	ZENNER	MSP CN	Qn 1,5	06/01/2019	14
00007	BENOIST	AURELIE YVONNE	10	CHABRECHAT	BENOIST	AURELIE YVONNE	CHEMIN DE CHABRECHAT	19360	VENARSAL	4332	OUT	01/01/1994	ZENNER			01/01/2009	24
00130	BERGER	FABRIENNE	24	LES MARTYS	BERGER	FABRIENNE	IMPASSE DES MARTYS	19360	VENARSAL	196287	OUT	01/01/1986	FLONIC			01/01/2001	32
00318	BERNARD	SARAH	38	LES MARTYS	OPHILM DE BRYVE		RUE PONCELET BP 414	19311	BRYVE CEDEX	14/371815	OUT	24/11/2014	ZENNER	MNK RPN	Q 3	24/11/2029	3
00079	BICHO ET VAZ	DOMINGOS ET ALEXANDRINE	110	LE BOURG	PRIMAULT	PATRICE	4 RUE LEONCE BOULTAIGUET	19360	VENARSAL	3987	OUT	01/01/1979	ZENNER			01/01/1994	39
00344	BISCH	ERIC	16	LE BOS	BISCH	ERIC	LE BOS	19360	VENARSAL	08496363	OUT	23/09/2008	ZENNER	MSP CN	Qn 1,5	23/09/2023	9
376	BISCH ET FILLON	Benoit Et Glementine	2 A	LES TRAVERSES	BISCH	Benoit	1 IMPASSE DU CHAMP GRAND LOTISSEMENT PUY LABOIRE	19360	VENARSAL	14/194792	OUT	31/07/2014	ZENNER	MNK RPN	Q 3	31/07/2029	3
00277	BLOCH	SANDRINE	2	LES TRAVERSES	BLOCH	SANDRINE	ROUTE DU PUY LABOIRE	19360	VENARSAL	280351	OUT	01/01/1999	ZENNER	MSP	Qn 1,5	01/01/2014	19
00133	BODET	CHARLES HENRY	14	LE SECHAOUR	BODET	CHARLES HENRY	LE SECHAOUR	19360	VENARSAL	80279	OUT	01/01/1987	ZENNER			01/01/2002	31

RECAPITULATIF DES FERMETURES DE COMPTEURS EFFECTUEES A LA
DEMANDE DES ABONNES EN 2017

COMMUNES	NOMBRE DE FERMETURES REALISEES
FAVARS	1
STE FEREOLE	5
CHANTEIX	1
VENARSAL	2
TOTAL	9

RECAPITULATIF DES INTERVENTIONS DU SERVICE TECHNIQUE POUR 2017

COMMUNES	Interventions abonnés (Ensemble des interventions de contrôle, réparation, renouvellement de compteur, remplacement joint, coude, clapet, robinet.....)	Interventions réseau (fuites)	TOTAL
VENARSAL	26	3	29
SAINT CLEMENT	2	0	2
LAGRAULIERE	1	0	1
SAINTE FEREOLE	216	16	232
SAINT MEXANT	16	7	23
SAINT HILAIRE PEYROUX	20	10	30
SAINT GERMAIN LES VERGNES	76	9	85
FAVARS	19	1	20
CHANTEIX	11	3	14
TOTAL	387	49	436

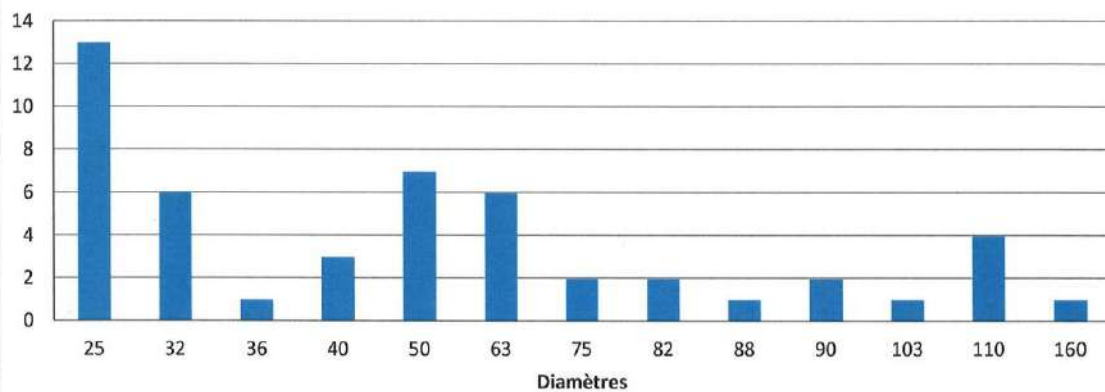
en 2017 on dénombre 387 interventions chez les abonnés soit 121 de plus qu'en 2016, c'est dans la commune de Ste Féréole qu'il y a eu le plus d'interventions du fait de la campagne de renouvellement de compteurs

en 2017 on dénombre 49 interventions sur le réseau pour fuites soit 16 de moins qu'en 2016, c'est dans la commune de Ste Féréole qu'il y a eu le plus de réparations de fuite

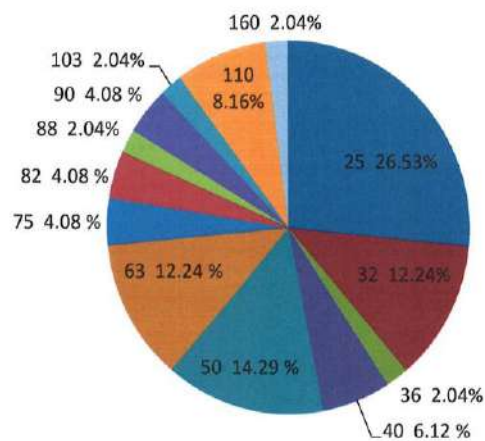
BILAN FUITES 2017

Diamètres	Nbre de fuites	Répartition en %
25	13	26,53
32	6	12,24
36	1	2,04
40	3	6,12
50	7	14,29
63	6	12,24
75	2	4,08
82	2	4,08
88	1	2,04
90	2	4,08
103	1	2,04
110	4	8,16
160	1	2,04
	49	

Répartition des fuites par diamètres



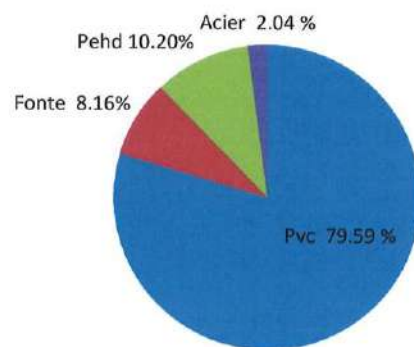
Répartition des fuites par diamètres



BILAN FUITES 2017

Nature de canalisation	Nbre de fuites	Répartition en %
Pvc	39	79,59
Fonte	4	8,16
Pehd	5	10,20
Acier	1	2,04
	49	

Répartition par nature de canalisations



Nature de canalisation	Nbre de fuites	Répartition en %
Collage	13	26,53
Pièces fontainerie	9	18,37
Casse circulaire	5	10,20
Casse longitudinale	1	2,04
Accidentelle	15	30,61
Autres	6	12,24
	49	

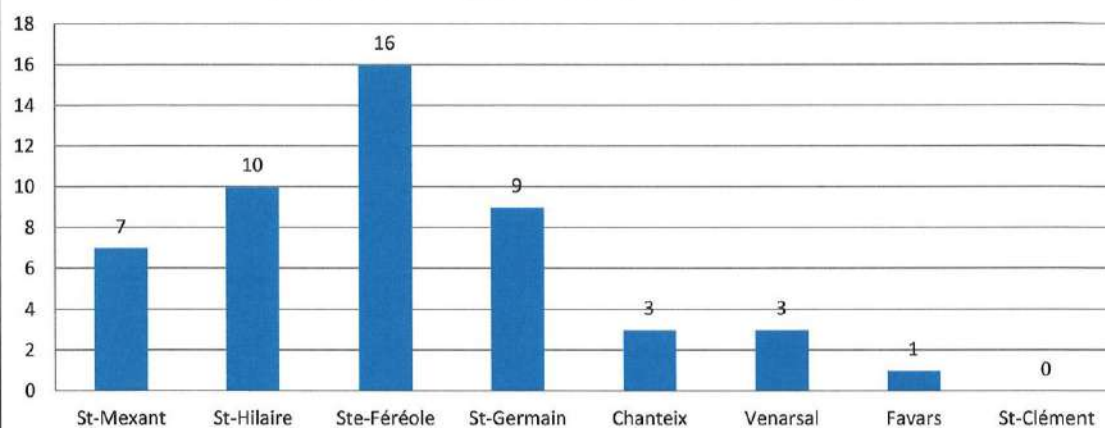
BILAN FUITES 2017

	Dates	Communes	Lieu	Diamètre	Nature Cana	Nature intervention
1	05/01/2017	Ste-Féréole	Le Triste	110	Pvc	Pièce fontainerie
2	06/01/2017	St-Germain	Labeylie	25	Pvc	Pièce fontainerie
3	06/01/2017	St-Germain	Le BOURG	82	Fonte	Casse circulaire
4	07/01/2017	St-Hilaire	Les Gaulies	82	Fonte	Casse circulaire
5	10/01/2017	St-Hilaire	Le Chambon	103	Fonte	Casse circulaire
6	19/01/2017	St-Germain	Bois L'Escure	25	Pvc	Accidentelle
7	24/01/2017	Ste-Féréole	Le Mons	50	Pvc	Pièce fontainerie
8	25/01/2017	Ste-Féréole	Pératel	50	Pvc	Pièce fontainerie
9	25/01/2017	Chanteix	Larode	25	Pvc	Accidentelle
10	24/01/2017	St-Germain	La Marronnie	75	Pvc	Collage
11	01/02/2017	Favars	Etang des Pradeaux	25	Pvc	Pièce fontainerie
12	06/02/2017	Ste-Féréole	Lauvinerie	90	Pvc	Té collé
13	19/02/2017	Venarsal	Rue du Lavoir	63	Pvc	Coude collé
14	08/03/2017	Ste-Féréole	Martignac	110	Pvc	Accidentelle
15	03/04/2017	St-Mexant	Le Bourg	50	Pvc	Accidentelle
16	04/04/2017	St-Hilaire	Moulin Bourguet	63	Pvc	Collage
17	13/04/2017	St-Hilaire	Chambon	63	Pvc	Collage
18	28/04/2017	St-Hilaire	Brenat	63	Pvc	Casse longitudinale
19	04/05/2017	Ste-Féréole	Lospinasse	110	Pvc	Collage
20	10/07/2017	St-Mexant	Le BOURG	50	Pvc	Accidentelle
21	11/04/2017	Ste-Féréole	cars	40	Pvc	Té collé
22	19/07/2017	St-Hilaire	Les Meydiaux	25	Pehd	
23	19/07/2017	St-Mexant	Puy-Buisson	25	Pvc	Collage
24	19/07/2017	Venarsal	Les Martyrs	32	Pvc	Accidentelle
25	19/07/2017	Ste-Féréole	Le Bourg	160	Pvc	Pièce fontainerie
26	07/08/2017	St-Hilaire	Le Chambon	36	Fonte	Casse circulaire
27	08/08/2017	St-Mexant	Lagorce	40	Pvc	Té collé
28	27/07/2017	Venarsal	Les Martyrs	25	PVC	Accidentelle
29	21/07/2017	Ste-Féréole	Le Languay	25	Pvc	Accidentelle
30	22/08/2017	St-Hilaire	La Jonchère	25	Pvc	Pièce fontainerie
31	28/08/2017	St-Mexant	Rue des Erables	32	Pehd	Accidentelle
32	07/09/2017	Ste-Féréole	Pératel	32	Pvc	Té collé
33	08/09/2017	St-Germain	Les Fosses	25	Pvc	Canalisation Percée
34	21/09/2017	Ste-Féréole	La Chartroule	50	Pvc	Accidentelle
35	22/09/2017	St-Hilaire	Les Chassagnades	50	Pvc	Accidentelle
36	02/01/2017	St-Germain	Labeylie	110	Pvc	Casse circulaire
37	02/10/2017	Ste-Féréole	Laubeyrie	88	Acier	Canalisation Percée
38	11/10/2017	St-Mexant	Viellechêze	50	Pvc	Accidentelle
39	16/10/2017	Chanteix	Le Bourdet	25	Pehd	Canalisation Percée
40	18/10/2017	Chanteix	Laborie	25	Pvc	Té collé
41	14/10/2017	Ste-Féréole	La Grandie	90	Pvc	Pièce fontainerie
42	15/10/2017	St-Germain	Laborde	63	Pehd	Rétraction Pehd
43	23/11/2017	St-Germain	Les Jarriges	75	Pvc	Accidentelle
44	23/11/2017	Ste-Féréole	Le Magiroux	32	Pvc	Accidentelle
45	05/12/2017	Ste-Féréole	Avenue du 8 Mai	32	Pehd	Accidentelle
46	11/12/2017	St-Hilaire	Le Tranchat	32	Pvc	Collage
47	13/12/2017	St-Germain	Vaux	25	Pvc	Pièce fontainerie
48	15/12/2017	St-Mexant	Larode	40	Pvc	Té collé
49	22/12/2017	Ste-Féréole	Route de Brive	63	Pvc	Emboitement

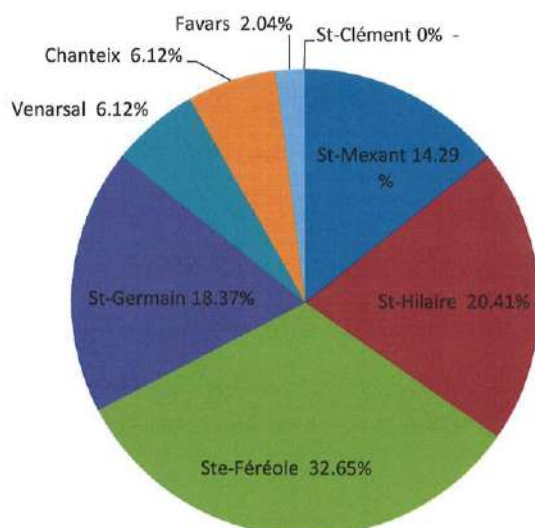
BILAN FUITES 2017

Communes	Nbre de fuites	Répartition en %
St-Mexant	7	14,29
St-Hilaire	10	20,41
Ste-Féréole	16	32,65
St-Germain	9	18,37
Chanteix	3	6,12
Venarsal	3	6,12
Favars	1	2,04
St-Clément	0	-
	49	

Répartition des fuites par communes



Répartition des fuites par communes



BILAN FUITES 2017

	Dates	Communes	Lieu	Nbre d'abonnés	Coupure prévue	Coupure non prévue
1	05/01/2017	Ste-Féréole	Le Triste	88		
2	06/01/2017	St-Germain	Labeylie	25		
3	06/01/2017	St-Germain	Le BOURG	26		
4	07/01/2017	St-Hilaire	Les Gaulies	78		
5	10/01/2017	St-Hilaire	Le Chambon	3		
6	19/01/2017	St-Germain	Bois L'Escure	6		
7	24/01/2017	Ste-Féréole	Le Mons	71		
8	25/01/2017	Ste-Féréole	Pératel	19		
9	25/01/2017	Chanteix	Larode	1		
10	24/01/2017	St-Germain	La Marronnie	15		
11	01/02/2017	Favars	Etang des Pradeaux	1		
12	06/02/2017	Ste-Féréole	Lauvinerie	50		
13	19/02/2017	Venarsal	Rue du Lavoir			
14	08/03/2017	Ste-Féréole	Martignac	20		
15	03/04/2017	St-Mexant	Le Bourg	420		
16	04/04/2017	St-Hilaire	Moulin Bourguet	24		
17	13/04/2017	St-Hilaire	Chambon	6		
18	28/04/2017	St-Hilaire	Brenat	24		
19	04/05/2017	Ste-Féréole	Lespinasse	28		
20	10/07/2017	St-Mexant	Le BOURG	25		
21	11/04/2017	Ste-Féréole	cars	5		
22	19/07/2017	St-Hilaire	Les Meydiaux	1		
23	19/07/2017	St-Mexant	Puy-Buisson	1		
24	19/07/2017	Venarsal	Les Martys	4		
25	19/07/2017	Ste-Féréole	Le Bourg	0		
26	07/08/2017	St-Hilaire	Le Chambon	6		
27	08/08/2017	St-Mexant	Lagorce	12		
28	27/07/2017	Venarsal	Les Martys	8		
29	21/07/2017	Ste-Féréole	Le Larguay	1		
30	22/08/2017	St-Hilaire	La Jonchère	1		
31	28/08/2017	St-Mexant	Rue des Erables	1		
32	07/09/2017	Ste-Féréole	Pératel	5		
33	08/09/2017	St-Germain	Les Fosses	16		
34	21/09/2017	Ste-Féréole	La Chartroule	15		
35	22/09/2017	St-Hilaire	Les Chassagnades	15		
36	02/01/2017	St-Germain	Labeylie	38		
37	02/10/2017	Ste-Féréole	Laubeyrie	42		
38	11/10/2017	St-Mexant	Viellechèze	26		
39	16/10/2017	Chanteix	Le Bourdet	1		
40	18/10/2017	Chanteix	Laborie	4		
41	14/10/2017	Ste-Féréole	La Grandie	41		
42	15/10/2017	St-Germain	Laborde			
43	23/11/2017	St-Germain	Les Jarriges	84		
44	23/11/2017	Ste-Féréole	Le Magiroux	1		
45	05/12/2017	Ste-Féréole	Avenue du 8 Mai	1		
46	11/12/2017	St-Hilaire	Le Tranchat	1		
47	13/12/2017	St-Germain	Vaux	19		
48	15/12/2017	St-Mexant	Larode	6		
49	22/12/2017	Ste-Féréole	Route de Brive	3		
		ST-MEXANT	PAB	420		
			Total	1708	750	958
					44%	56%

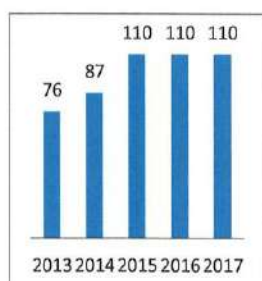
VALEUR DE L'INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE

(indicateur de performance P103.2B)

Article L 2224-5 du CGCT et décret n° 2012-97

ANNEE D'ACTIVITE : 2017

		Action effective en totalité (oui/non)	Nombre de points possibles	Nombre de points obtenus	Total par partie
Partie A <i>Plan du réseau de collecte</i>	Existence d'un plan de réseau couvrant au moins 95 % du linéaire estimé du réseau de desserte	oui	10	10	15/15
	Mise à jour d'un plan au moins annuelle	oui	5	5	
Partie B <i>Informations sur les éléments constitutifs du réseau de distribution</i>	Inventaire et mise à jour des réseaux	oui	10	10	30/30
	Informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériau)	oui	5	5	
	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	oui	15	15	
TOTAL Parties A et B (sur 45 points)			45	45	
Partie C <i>Informations sur les interventions sur le réseau</i>	Localisations et description des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, compteurs de sectorisation ...) et des servitudes	oui	10	10	65/75
	Mise à jour annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques	oui	10	10	
	Localisation des branchements	oui	10	10	
	Caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose pour chaque compteur	oui	10	10	
	Identification des secteurs où sont réalisées des recherches de pertes d'eau (date, nature des réparations, lieu ...)	oui	10	10	
	* Localisation et identification des interventions (réparations, purges, travaux de renouvellement)	non	10	0	
	Existence d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	oui	10	10	
	Existence d'une modélisation des réseaux	oui	5	5	
TOTAL GENERAL (parties A + B + C)			120	110	

**commentaires**

note 2013 = 76 points sur 120

note 2014 = 87 points sur 120

note 2015 = 110 points sur 120

note 2016 = 110 points sur 120

note 2017 = 110 points sur 120

* Afin d'améliorer cet indice de connaissance, il conviendrait d'améliorer la localisation et l'identification des interventions du service technique (réparations, purges.....) puisqu'actuellement seules les fuites sont répertoriées.

le plan du réseau mentionnant la localisation de chaque branchement est terminé pour l'ensemble des communes

le Syndicat a créé pour l'ensemble de son parc compteurs un carnet métrologique

CERTIFICATS D'URBANISMES TRANSMIS AU SYNDICAT EN 2017

	STE FEREOLE	ST MEXANT	CHANTEIX	ST HILAIRE	ST GERMAIN	VENARSAL	FAVARS	ST CLEMENT	TOTAL GENERAL	
<u>réponses favorables pour desserte AEP</u>	21	12	0	3	12	7	7	1	63	
<u>réponses défavorables pour desserte AEP</u>	0	1	0	0	0	0	0	0	1	
TOTAL	21	13	0	3	12	7	7	1	64	Rapports CU reçus en 2016 : 68 en 2015 : 65

BILAN SUR LES PERMIS DE CONSTRUIRE DELIVRES DEPUIS 2005

Nombre de permis de construire délivrés (maison d'habitation)	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
FAVARS	10	6	4	7	7	7	9	6	7	6	5	4	6
ST HILAIRE-PEYROUX	17	12	7	2	9	3	6	6	4	4	1	6	3
ST GERMAIN LES VERGNES	7	16	17	6	5	10	1	19	2	3	7	3	11
CHANTEIX	6	3	6	6	3	4	5	8	7	1	3	0	8
ST MEXANT	11	11	23	15	11	11	8	14	7	13	5	6	3
STE FEREOLE	25	29	20	10	14	17	20	21	12	18	17	5	18
VENARSAL	5	7	11	4	4	8	2	9	1	6	0	1	2
TOTAL	81	84	88	50	53	60	51	83	40	51	38	25	51

SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU MAUMONT

PLUVIOMETRIE 2017 MESUREE A LA STATION DE L'EAU GRANDE A ST MEXANT

<i>Mois</i>	<i>Pluvio en mm</i>
Janvier	46 mm
Février	114 mm
Mars	162 mm
Avril	68 mm
Mai	148 mm
Juin	112 mm
Juillet	74 mm
Août	24 mm
Septembre	77 mm
Octobre	30 mm
Novembre	74 mm
Décembre	200 mm
TOTAL	1 129 mm

**Pluviométrie en mm
mesurée à la station de
traitement de St Mexant**

Année	mm
1992	1 396,40
1993	1 363,10
1994	1 571,70
1995	1 356,00
1996	1 245,20
1997	1 205,20
1998	1 193,10
1999	1 320,80
2000	1 581,00
2001	1 431,20
2002	1 160,00
2003	1 106,60
2004	1 138,10
2005	904,80
2006	1 298,70
2007	1 240,30
2008	1 445,00
2009	1 067,70
2010	1 093,20
2011	929,70
2012	1 109,50
2013	1 352,50
2014	1 227,50
2015	941,00
2016	1 300,50
2017	1 129,00

LES ABONNES DU SYNDICAT

Avec 46 abonnés de plus qu'en 2016 (+1,15%), la population en nombre d'abonnés du Syndicat continue d'augmenter. les communes de Ste Féréole et de Favars ont connu la plus forte augmentation avec 12 abonnés de plus qu'en 2016.

CONSOMMATION MOYENNE ANNUELLE PAR ABONNE et PAR HABITANT

La consommation moyenne annuelle 2017 par abonné (86,40 m3) est en baisse par rapport à celle de 2016 et reste aussi en dessous de celle des années antérieures à 2014.

Concernant la consommation moyenne annuelle 2017 par habitant (43,95 m3), on constate que les résultats sont supérieurs à 40 m3 qui est le seuil de référence d'une consommation moyenne d'un foyer français de 3 personnes de 120 m3

LA PRODUCTION

La production 2017 est en BAISSSE par rapport à celle de 2016 (- 4,2%).

Cette baisse s'explique essentiellement par la baisse de la consommation par abonné.

LE RENDEMENT PRIMAIRE DU SYNDICAT

La moyenne en 14 ans du rendement primaire du syndicat se situe à 69,52%.

Le rendement 2017 de 75,58% est qualifié de bon rendement pour un réseau rural il est légèrement inférieur par rapport au rendement 2016. Le Syndicat poursuit ses efforts entrepris pour la recherche des fuites. On dénombre 49 interventions sur fuites en 2017 contre 65 en 2016.

L'INDICE LINEAIRE DE PERTE (ILP)

L'indice linéaire de perte 2017 se maintient à 0,71%.

Cet indice correspond aux pertes en eau ramenées à la longueur du réseau. Si on prend en compte les valeurs de référence de l'Ilp en milieu rural définies par l'Agence de l'Eau, l'Ilp du Syndicat pour 2017 de 0,71 m3/jr/km permet de le qualifier de bon car inférieur au seuil de référence = 1,5 m3/jr/km

L'INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU D'EAU POTABLE

L'indice 2017 de 110 points sur 120 est identique à celui de 2016.

L'indice de 0 à 120 est attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau d'eau potable. Les informations sont relatives à l'existence et la mise à jour des plans des réseaux (partie A – 15 points), à l'existence et à la mise à jour de l'inventaire des réseaux (partie B – 30 points) et aux autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C – 75 points)

Le syndicat totalise toujours 0/10 (partie C) concernant la localisation et l'identification de ses interventions, actuellement seules les fuites sont répertoriées.

quelques commentaires sur

LES BRANCHEMENTS

49 branchements ont été réalisés en 2017 soit **12 de plus qu'en 2016**.

La recette générée par les travaux réalisés par les agents du Syndicat a augmenté :
+9271,66 € par rapport à celle de 2016

LA PLUVIOMETRIE

(mesurée en mm à la station de St Mexant)

En 2017, on enregistre 171,5 mm de moins qu'en 2016.

Le mois de décembre fut le mois le plus pluvieux (200 mm), et le mois d'août le moins pluvieux (24mm).

LA CONSOMMATION D'EAU ET LA RECETTE DE LA VENTE D'EAU

La consommation 2017 est en baisse par rapport à celle de 2016 de - 10 784 m3 mais reste supérieure à celles des années 2013 et 2014.

La recette de la vente d'eau 2016 est elle aussi en baisse par rapport à celle de 2016 de - 12 069,41 €.

REDUCTIONS ACCORDEES SUR FACTURATION DES CONSOMMATIONS 2017

En 2017, la perte en m3 pour le Syndicat s'élève à : 7365 M3 soit 5442 M3 de moins qu'en 2016.

La perte financière 2017 est elle aussi moins importante que celle de 2016 (- 9 452,98 €).



Un peu d'histoire

C'est une loi de 1790 qui a donné aux communes la responsabilité de la fourniture de l'eau potable en France. C'est la première disposition légale concernant l'eau.

Il a fallu attendre la seconde moitié du XIX siècle et les progrès de la microbiologie pour que peu à peu se mette en place un cadre légal, destiné essentiellement à lutter contre les épidémies d'origine hydrique et à protéger la santé publique. On connaît la phrase de Pasteur : "Nous buvons 90% de nos maladies."

En 1884, le tout-à-l'égout est rendu obligatoire à Paris.

En 1885, une circulaire ministérielle entérine un programme établi par le Comité consultatif de l'hygiène publique et préconise de compléter l'analyse des eaux par un examen microscopique.

En 1900, cet examen est rendu obligatoire, sans toutefois qu'en soient indiquées les modalités.

En 1902, la loi sur l'hygiène de l'eau précise que les maires "sont tenus de déterminer les prescriptions relatives à l'alimentation en eau potable et à l'évacuation des matières usées".

En 1958, une ordonnance ministérielle fait obligation à "quiconque offre au public de l'eau en vue de l'alimentation humaine [...] de s'assurer que cette eau est propre à la consommation". Cette obligation est aujourd'hui intégrée au code de la santé publique (article L.19).

Aujourd'hui, les communes ou Syndicats intercommunaux peuvent gérer directement leur service de l'eau *[le service de l'eau est alors une régie]* ou faire appel à un autre intervenant *[entreprise spécialisée privée]* pour en assurer l'exploitation *[on parle alors de délégation de service public]*. Dans tous les cas, les communes ou organismes intercommunaux sont propriétaires des installations et responsables de la fixation du prix de l'eau.



L'origine de l'eau distribuée par le Syndicat

L'eau actuellement distribuée par le Syndicat Mixte des Eaux du Maumont provient de plusieurs origines :

- Le ruisseau "Le Maumont" qui prend naissance à Druholles sur la commune de Favars
- 2 sources situées à Druholles sur la commune de Favars (moyenne journalière en 2017 = 794 m³/jour)
- 1 source à Ste Féréole (moyenne journalière en 2017 = 102 m³/jour)
- 3 forages profonds à Lavert sur la commune de Favars (moyenne journalière en 2017 = 299 m³/jour soit pour le forage F1 = 141 m³/jour, du forage F2 = 66 m³/jour, du forage F3 = 92 m³/jour)
- 1 retenue d'eau brute de surface de 6 hectares située sur les communes de St Mexant et Favars d'une contenance de 180 000 m³. Cette eau stockée en hiver permet l'alimentation de la nouvelle station.



Le traitement utilisé dans la nouvelle usine de l'Eau Grande

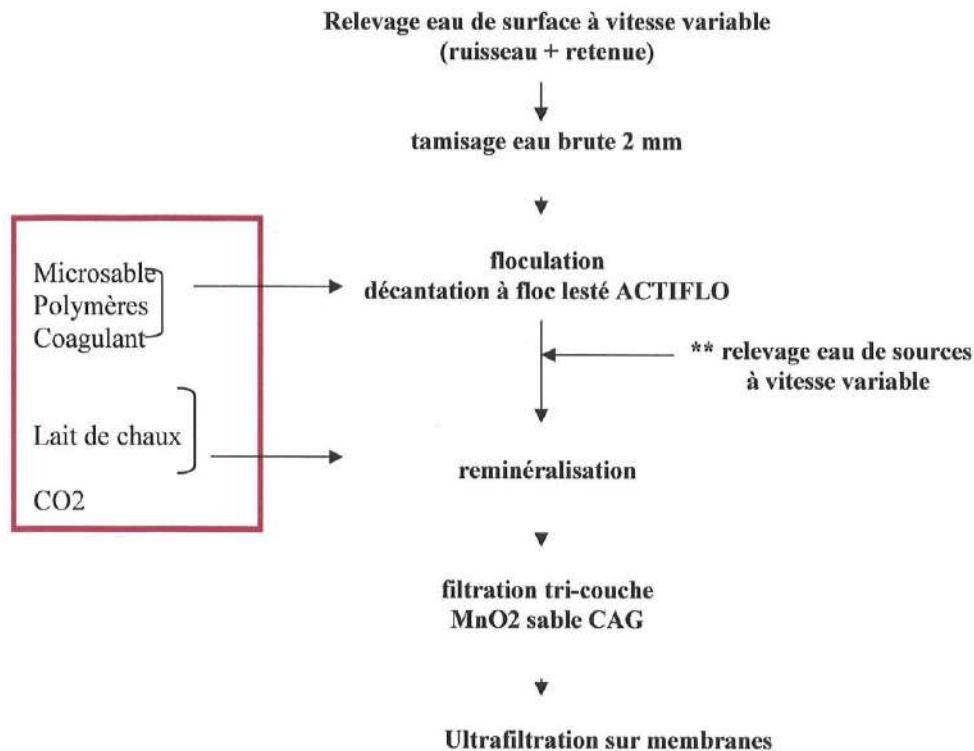
L'usine de traitement de l'Eau Grande à St Mexant doit traiter 3 types d'eau en provenance : des sources de Druholles, du ruisseau du Maumont et de la retenue d'eau de l'Eau Grande. La capacité globale de traitement est de 140 m³/h.

LES PRINCIPALES ETAPES DE TRAITEMENT DE LA FILIERE EAU

Le tableau ci-dessous résume les principes de traitement retenus pour les principaux paramètres à éliminer ou corriger.

PARAMETRE	TRAITEMENT RETENU
Turbidité	Floculation/décantation + filtration+ultrafiltration
pH, TAC, Tca	Reminéralisation chaux + CO ₂ et ajustement pH à la soude
Matières organiques	Floculation/décantation et adsorption sur CAG
Fer	Oxydation par aération
Manganèse	Oxydation par filtration sur oxydes de manganèse
Pesticides et produits apparentés	Adsorption sur CAG
Pollution microbiologique	Ultrafiltration et chlore
Algues	Floculation/décantation lestée et adsorption sur CAG et ultrafiltration
Aluminium	Rectification pH t filtration

schéma de la filière de traitement eau



Une membrane est une barrière semi-perméable qui permet de séparer de manière sélective les composés présents dans l'eau sous l'effet d'un gradient de pression.

L'ultrafiltration est caractérisée par la capacité de séparer les virus de l'eau, et donc *a fortiori* les colloïdes, les bactéries et les protozoaires, qui sont de tailles supérieures. Son pouvoir de séparation étant moins grand que celui de l'osmose inverse, elle nécessite un prétraitement de l'eau moins poussé et des pressions de fonctionnement de l'ordre de quelques bars seulement.

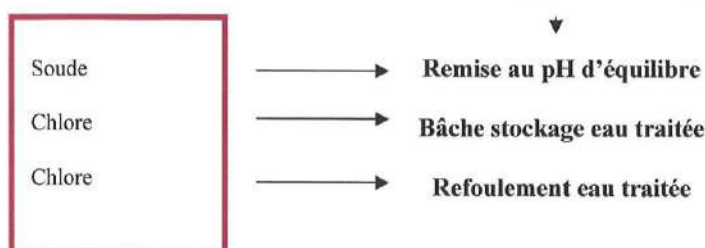
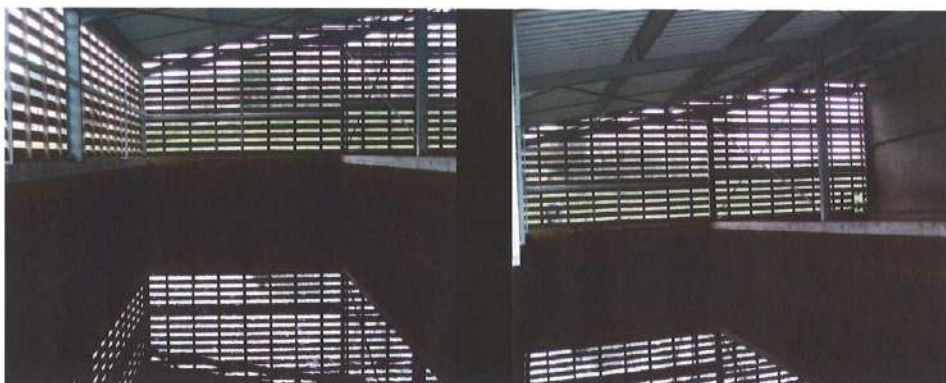
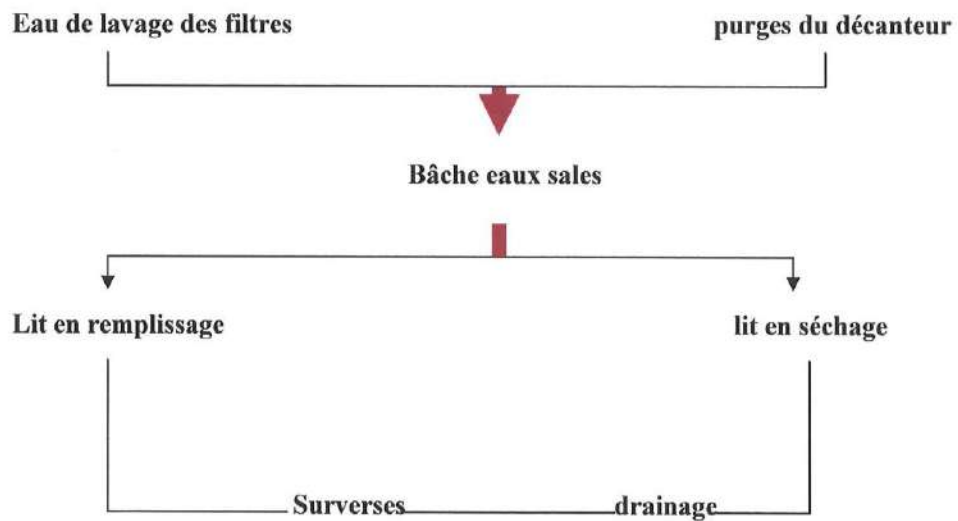


schéma de la filière de traitement boues



Ruisseau le Maumont



Les analyses

L'eau potable est le produit alimentaire le plus surveillé. Plus de 60 paramètres sont contrôlés régulièrement afin que sa qualité soit conforme aux normes définies par le ministère de la santé et le Parlement Européen.

La qualité de l'eau est constamment surveillée à la fois par le Syndicat qui effectue journalièrement des contrôles et par la DDASS (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales) qui intervient plusieurs fois par mois pour effectuer des prélèvements sur le réseau.

Le coût des analyses est entièrement supporté par le Syndicat.

En 2017 :

87 analyses ont été effectuées en 2016 dont 13 concernent la retenue d'eau de l'Eau Grande

→ le coût HT des dépenses relatives aux **frais d'analyses** d'eau est de **13 573,78 Euros** (13 977,88 € en 2016)

le coût HT des dépenses relatives aux achats de **produits de traitement** est de **36 693,69 Euros** (39 711,93 € en 2016). L'utilisation des nouveaux réactifs pour la nouvelle station : soude, chlorure ferrique, Co₂, chaux, chlore gazeux, javel, bisulfite, acide sulfurique et polymère (seuls le sulfate d'alumine et la javel étaient utilisés dans l'ancienne station) engendrent des dépenses importantes.

Pour obtenir une eau potable, il est impératif de respecter des exigences de qualité mesurées en comparant les résultats obtenus lors des différents contrôles sanitaires.

Les règlements sanitaires imposent à l'exploitant une surveillance constante :

- Prélèvements à la source : qualité de l'eau brute
- Prélèvements à la production : qualité de l'eau traitée
- Prélèvements à la distribution : qualité de l'eau distribuée

Les normes de qualité de l'eau potable sont très rigoureuses.

On dénombre 63 paramètres divisés en 7 groupes :

LES PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

Coliformes totaux
Coliformes fécaux
Streptocoques fécaux
Spores de bactéries sulfitoréductrices
Germes totaux
Micro-organismes pathogènes
Bactériophages fécaux
Entérovirus

LES PARAMETRES PHYSICO-CHIMIQUES

Ph [potentiel hydrogène]
Th [titre hydrotimétrique]
Températures
Chlorures
Sulfates
Magnésium
Calcium
Conductivité...

LES PARAMETRES CONCERNANT LES EAUX ADOUCCIES OU DEMINERALISEES

Calcium
Magnésium
Carbonate ou bicarbonate

LES PARAMETRES ORGANOLEPTIQUES

Couleur
Turbidité
Odeur
Saveur

LES PARAMETRES CONCERNANT LES SUBSTANCES INDESIRABLES

Nitrates
Nitrites
Hydrocarbures
Phénol

LES PARAMETRES CONCERNANT LES SUBSTANCES TOXIQUES

Métaux lourds
➤ Arsenic
➤ Plomb, chrome etc...

LES PESTICIDES ET LES PRODUITS APPARENTES

Ces normes de qualité sont très rigoureuses, ce qui est une garantie et un gage de sécurité pour le consommateur.



Le rapport d'analyse

Découvrez pages suivantes des rapports d'analyses de 2017 ainsi que les fiches de synthèse de qualité de l'eau pour l'année 2017 par unité de distribution transmises par l'Agence Régionale de Santé du limousin et plus précisément la Délégation Territoriale de la Corrèze.

**Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

Tulle, le 9 juin 2017

REÇU LE
19 JUIN 2017

MONSIEUR LE PRESIDENT
SMAEP DU MAUMONT
Rue des Sources

19330 FAVARS

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux destinées à l'alimentation humaine de l'unité de gestion :

SMAEP DU MAUMONT

Je vous rappelle que l'affichage de ces résultats, accompagnés de la conclusion sanitaire située en fin de ce document est obligatoire en ce qui concerne les eaux distribuées.

	Type	Code	Nom	
Prélèvement		00084886		Prélevé le : mercredi 24 mai 2017 à 13h45
Unité de gestion		0149	SMAEP DU MAUMONT	par : DANIEL DUBOIS
Installation	UDI	000981	MAUMONT RESEAU PRINCIPAL NORD	Type visite : D1
Point de surveillance	S	0000001078	BOURG CANTINE	
Localisation exacte			CANTINE ECOLE	
Commune			CHANTEIX	
Type d'eau			EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE	

Mesures de terrain

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	18,0 °C				25,00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION					
Chlore libre	0,20 mg/LCl ₂				
Chlore total	0,25 mg/LCl ₂				

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CORREZE LDA19, TULLE	1901
Type de l'analyse : D1FFE	Code SISE de l'analyse : 00089483
	Référence laboratoire : 0518-1617-1045

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Aspect (qualitatif)	0 qualit.				
Coloration	<5 mg/L Pt				15,00
Odeur (qualitatif)	0 qualit.				
Turbidité néphélométrique NFU	<0,30 NFU				2,00
Saveur (qualitatif)	0 qualit.				
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	7,7 unitépH			6,50	9,00
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	240 µS/cm			200,00	1100,00

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CORREZE LDA19, TULLE	1901
Type de l'analyse : D1FFE	Code SISE de l'analyse : 00089483
	Référence laboratoire : 0518-1617-10459

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
FER ET MANGANESE					
Fer total	42 µg/l				200,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH4)	<0,01 mg/L				0,10
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	0 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	0 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	0 n/100mL				0
Escherichia coli /100ml -MF	0 n/100mL		0		
Entérocoques /100ml-MS	0 n/100mL		0		
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	0 n/100mL				0

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CORREZE LDA19, TULLE	1901
Type de l'analyse : DIV	Code SISE de l'analyse : 00089484
	Référence laboratoire : 0518-1617-10484

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS					
Chlorure de vinyl monomère	0,23 µg/l		0.50		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00084886)

Examen conforme aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique (Art. R 1321-1 à R 1321-68) -

Pour le Directeur de la Délégation
départementale de la Corrèze,
La Responsable du pôle santé publique
et environnementale,



Solenn REGNAULT

**Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

Tulle, le 18 janvier 2017

REÇU LE
23 JAN. 2017

MONSIEUR LE PRESIDENT

SMAEP DU MAUMONT

Rue des Sources

19330 FAVARS

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux destinées à l'alimentation humaine de l'unité de gestion :

SMAEP DU MAUMONT

Je vous rappelle que l'affichage de ces résultats, accompagnés de la conclusion sanitaire située en fin de ce document est obligatoire en ce qui concerne les eaux distribuées.

	Type	Code	Nom	
Prélèvement		00084056		Prélevé le : mercredi 11 janvier 2017 à 11h55
Unité de gestion		0149	SMAEP DU MAUMONT	par : FLAVIEN CHABRAT (LDA)
Installation	UDI	000981	MAUMONT RESEAU PRINCIPAL NORD	Type visite : D1
Point de surveillance	P	0000001077	BOURG CANTINE	
Localisation exacte			CANTINE	
Commune			FAVARS	
Type d'eau			EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE	

Mesures de terrain

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	7,7 °C				25,00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION					
Chlore libre	0,20 mg/LCl2				
Chlore total	0,20 mg/LCl2				

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CORREZE LDA19, TULLE	1901
Type de l'analyse : D1FFE	Code SISE de l'analyse : 00088374
	Référence laboratoire : 70106-428-05093

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Aspect (qualitatif)	0 qualit.				
Coloration	6 mg/L Pt				15,00
Odeur (qualitatif)	0 qualit.				
Turbidité néphélométrique NFU	0,56 NFU				2,00
Saveur (qualitatif)	0 qualit.				
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	7,8 unitépH			6,50	9,00
MINERALISATION					

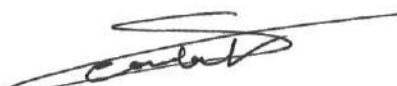
Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CORREZE LDA19, TULLE	1901
Type de l'analyse : D1FFE	Code SISE de l'analyse : 00088374
	Référence laboratoire : 70106-428-05093

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	256 µS/cm			200,00	1100,00
FER ET MANGANESE					
Fer total	110 µg/l				200,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH ₄)	0,02 mg/L				0,10
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	0 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	0 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	0 n/100mL				0
Escherichia coli /100ml -MF	0 n/100mL		0		
Entérocoques /100ml-MS	0 n/100mL		0		
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	0 n/100mL				0

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00084056)

Examen conforme aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique (Art. R 1321-1 à R 1321-68) -

Pour le Directeur de la Délégation
départementale de la Corrèze,
L'Ingénieur d'Etudes Sanitaires,



Gilles COUDERT.

**Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

Tulle, le 22 février 2017

MONSIEUR LE PRESIDENT
SMAEP DU MAUMONT
Rue des Sources

REÇU LE
27 FEV. 2017

19330 FAVARS

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux destinées à l'alimentation humaine de l'unité de gestion :

SMAEP DU MAUMONT

Je vous rappelle que l'affichage de ces résultats, accompagnés de la conclusion sanitaire située en fin de ce document est obligatoire en ce qui concerne les eaux distribuées.

	Type	Code	Nom	
Prélèvement		00084224		Prélevé le : mercredi 15 février 2017 à 09h30
Unité de gestion		0149	SMAEP DU MAUMONT	par : DANIEL DUBOIS
Installation	UDI	000981	MAUMONT RESEAU PRINCIPAL NORD	Type visite : D1
Point de surveillance	S	0000002832	LES PLATS	
Localisation exacte			Scierie QUEILLE Les Plats	
Commune			SAINT CLEMENT	
Type d'eau			EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE	

Mesures de terrain

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	7,6 °C				25,00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION					
Chlore libre	<0,05 mg/LCl ₂				
Chlore total	<0,05 mg/LCl ₂				

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CORREZE LDA19, TULLE	1901
Type de l'analyse : D1FFE	Code SISE de l'analyse : 00088580
	Référence laboratoire : 0209-3185-53971

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Aspect (qualitatif)	0 qualit.				
Coloration	6 mg/L Pt				15,00
Odeur (qualitatif)	0 qualit.				
Turbidité néphélométrique NFU	0,76 NFU				2,00
Saveur (qualitatif)	0 qualit.				
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	7,5 unitépH			6,50	9,00
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	244 µS/cm			200,00	1100,00

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CORREZE LDA19, TULLE 1901
 Type de l'analyse : D1FFE Code SISE de l'analyse : 00088580 Référence laboratoire : 0209-3185-53971

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
FER ET MANGANESE					
Fer total	23 µg/l				200,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH4)	<0,01 mg/L				0,10
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aé. revivifiables à 22°-68h	6 n/mL				
Bact. aé. revivifiables à 36°-44h	4 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	0 n/100mL				0
Escherichia coli /100ml -MF	0 n/100mL		0		
Entérocoques /100ml-MS	0 n/100mL		0		
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	0 n/100mL				0

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00084224)

Examen conforme aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique (Art. R 1321-1 à R 1321-68) - Teneur en chlore insuffisante (Inférieure au seuil de détection) -

Pour le Directeur de la Délégation
 départementale de la Corrèze,
 La Responsable du pôle santé publique
 et environnementale,



Solenn REGNAULT

**Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

Tulle, le 4 mai 2017

REÇU LE
09 MAI 2017

MONSIEUR LE PRESIDENT
SMAEP DU MAUMONT
Rue des Sources

19330 FAVARS

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux destinées à l'alimentation humaine de l'unité de gestion :

SMAEP DU MAUMONT

Je vous rappelle que l'affichage de ces résultats, accompagnés de la conclusion sanitaire située en fin de ce document est obligatoire en ce qui concerne les eaux distribuées.

	Type	Code	Nom
Prélèvement		00084523	
Unité de gestion		0149	SMAEP DU MAUMONT
Installation	UDI	000991	SAINT FEREOL BOURG
Unité de surveillance	P	000001093	BOURG
Localisation exacte			MAIRIE STE FEREOLE
Commune			SAINT FEREOL
Type d'eau			EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Prélevé le : lundi 24 avril 2017 à 11h15
par : DANIEL DUBOIS
Type visite : D1

Mesures de terrain

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	12,8 °C				25,00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION					
Chlore libre	0,35 mg/LCl2				
Chlore total	0,40 mg/LCl2				

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CORREZE LDA19, TULLE				1901
Type de l'analyse : D1	Code SISE de l'analyse : 00088991			Référence laboratoire : 406-8161-142268

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Aspect (qualitatif)	0 qualit.				
Coloration	<5 mg/L Pt				15,00
Odeur (qualitatif)	0 qualit.				
Turbidité néphélométrique NFU	0,57 NFU				2,00
Saveur (qualitatif)	0 qualit.				
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	7,2 unitépH			6,50	9,00
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	212 µS/cm			200,00	1100,00

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CORREZE LDA19, TULLE 1901		
Type de l'analyse : D1	Code SISE de l'analyse : 00088991	Référence laboratoire : 406-8161-142268

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH4)	<0,01 mg/L				0,10
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	11 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	5 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	0 n/100mL				0
Escherichia coli /100ml -MF	0 n/100mL		0		
Entérocoques /100ml-MS	0 n/100mL		0		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00084523)

Examen conforme aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique (Art. R 1321-1 à 1321-68) -

Pour le Directeur de la Délégation
départementale de la Corrèze,
La Responsable du pôle santé publique
et environnementale,



Solenn REGNAULT

**Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

Tulle, le 4 mai 2017

REÇU LE
09 MAI 2017

MONSIEUR LE PRESIDENT

SMAEP DU MAUMONT

Rue des Sources

19330 FAVARS

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux destinées à l'alimentation humaine de l'unité de gestion :

SMAEP DU MAUMONT

Je vous rappelle que l'affichage de ces résultats, accompagnés de la conclusion sanitaire située en fin de ce document est obligatoire en ce qui concerne les eaux distribuées.

	Type	Code	Nom
Prélèvement		00084518	
Unité de gestion		0149	SMAEP DU MAUMONT
Installation	UDI	000981	MAUMONT RESEAU PRINCIPAL NORD
Point de surveillance	S	000002068	BOURG ST GERMAIN
Localisation exacte			MAIRIE
Commune			SAINT GERMAIN LES VERGNES
Type d'eau			EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Prélevé le : lundi 24 avril 2017 à 10h50

par : DANIEL DUBOIS

Type visite : D1

Mesures de terrain

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	14,8 °C				25,00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION					
Chlore libre	0,10 mg/LCl2				
Chlore total	0,15 mg/LCl2				

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CORREZE LDA19, TULLE				1901
Type de l'analyse : D1FFE	Code SISE de l'analyse : 00088984			Référence laboratoire : 406-8163-142273

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		Inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Aspect (qualitatif)	0 qualit.				
Coloration	<5 mg/L Pt				15,00
Odeur (qualitatif)	0 qualit.				
Turbidité néphélométrique NFU	0,70 NFU				2,00
Saveur (qualitatif)	0 qualit.				
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	7,8 unitépH			6,50	9,00
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	261 µS/cm			200,00	1100,00

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CORREZE LDA19, TULLE 1901			
Type de l'analyse : D1FFE	Code SISE de l'analyse : 00088984	Référence laboratoire : 406-8163-142273	

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
FER ET MANGANESE					
Fer total	6 µg/l				200,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH4)	<0,01 mg/L				0,10
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	0 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	5 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	0 n/100mL				0
Escherichia coli /100ml -MF	0 n/100mL		0		
Entérocoques /100ml-MS	0 n/100mL		0		
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	0 n/100mL				0

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00084518)

Examen conforme aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique (Art. R 1321-1 à R 1321-68) -

Pour le Directeur de la Délégation
départementale de la Corrèze,
La Responsable du pôle santé publique
et environnementale,



Solenn REGNAULT

**Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

Tulle, le 12 mai 2017

REÇU LE
23 MAI 2017

MONSIEUR LE PRESIDENT
SMAEP DU MAUMONT
Rue des Sources

19330 FAVARS

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux destinées à l'alimentation humaine de l'unité de gestion :

SMAEP DU MAUMONT

Je vous rappelle que l'affichage de ces résultats, accompagnés de la conclusion sanitaire située en fin de ce document est obligatoire en ce qui concerne les eaux distribuées.

Type	Code	Nom	
Prélèvement	00084520		Prélevé le : jeudi 20 avril 2017 à 11h15
Unité de gestion	0149	SMAEP DU MAUMONT	par : NADINE ANTUNES (LDA)
Installation	UDI 000882	MAUMONT RESEAU PRINCIPAL SUD	Type visite : D2
Point de surveillance	S 000001083	BOURG	
Localisation exacte		Mairie	
Commune		SAINT HILAIRE PEYROUX	
Type d'eau		EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE	

Mesures de terrain

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	14,2 °C				25,00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION					
Chlore libre	0,25 mg/LCl2				
Chlore total	0,30 mg/LCl2				

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CORREZE LDA19, TULLE	1901
Type de l'analyse : D1	Code SISE de l'analyse : 00088986
	Référence laboratoire : 419-9237-157637

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Aspect (qualitatif)	0 qualit.				
Coloration	<5 mg/L Pt				15,00
Odeur (qualitatif)	0 qualit.				
Turbidité néphélométrique NFU	0,44 NFU				2,00
Saveur (qualitatif)	0 qualit.				
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	7,2 unitépH			6,50	9,00
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	246 µS/cm			200,00	1100,00

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CORREZE LDA19, TULLE	1901
Type de l'analyse : D1	Code SISE de l'analyse : 00088986
	Référence laboratoire : 419-9237-157637

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH4)	<0,01 mg/L				0,10
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	4 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	6 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	0 n/100mL				0
Escherichia coli /100ml -MF	0 n/100mL		0		
Entérocoques /100ml-MS	0 n/100mL		0		

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CORREZE LDA19, TULLE	1901
Type de l'analyse : D2	Code SISE de l'analyse : 00088987
	Référence laboratoire : 419-9237-157636

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
FER ET MANGANESE					
Fer total	7 µg/l				200,00
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.					
Chrome total	1,6 µg/l		50,00		
Cadmium	<0,02 µg/l		5,00		
Antimoine	<0,5 µg/l		5,00		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Nitrites (en NO2)	<0,01 mg/L		0,50		
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS					
Chlorure de vinyl monomère	<0,10 µg/l		0,50		
HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQUES					
Hydrocarb.polycycl.arom.(4subst.)	<SEUIL µg/l		0,10		
Benzo(a)pyrène *	<0,005 µg/l		0,01		
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,005 µg/l		0,10		
Benzo(g,h,i)pérylène	<0,001 µg/l		0,10		
Benzo(k)fluoranthène	<0,005 µg/l		0,10		
Benzo(b)fluoranthène	<0,005 µg/l		0,10		

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CORREZE LDA19, TULLE	1901
Type de l'analyse : DIV	Code SISE de l'analyse : 00088989
	Référence laboratoire : 419-9237-157635

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION					
Dichloromono-bromométhane	0,83 µg/l		100,00		
Bromoforme	0,39 µg/l		100,00		
Chlorodibromométhane	1,1 µg/l		100,00		
Chloroforme	0,67 µg/l		100,00		
Trihalométhanes (4 substances)	2,99 µg/l		100,00		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00084520)

Examen conforme aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique (Art. R 1321-1 à R 1321-68) -

Pour le Directeur de la Délégation
départementale de la Corrèze,
La Responsable du pôle santé publique
et environnementale,



Solenn REGNAULT

**Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

Tulle, le 30 octobre 2017

MONSIEUR LE PRESIDENT
SMAEP DU MAUMONT
Rue des Sources

REÇU LE
06 NOV. 2017

19330 FAVARS

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux destinées à l'alimentation humaine de l'unité de gestion :

SMAEP DU MAUMONT

Je vous rappelle que l'affichage de ces résultats, accompagnés de la conclusion sanitaire située en fin de ce document est obligatoire en ce qui concerne les eaux distribuées.

	Type	Code	Nom	
Prélèvement		00087259		Prélevé le : lundi 16 octobre 2017 à 09h30
Unité de gestion		0149	SMAEP DU MAUMONT	par : STÉPHANE PERRIER - ARS -
Installation	UDI	000981	MAUMONT RESEAU PRINCIPAL NORD	Type visite : D1
nt de surveillance	S	0000001079	BOURG CANTINE	
Localisation exacte			Cantine	
Commune			SAINT MEXANT	
Type d'eau			EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE	

Mesures de terrain

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	20,0 °C				25,00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION					
Chlore libre	0,20 mg/LCl2				
Chlore total	0,25 mg/LCl2				

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CORREZE LDA19, TULLE	1901
Type de l'analyse : B3	Code SISE de l'analyse : 00092486
	Référence laboratoire : 016-11414-45518

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
FER ET MANGANESE					
Fer total	180 µg/l				200,00
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	29 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	1 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	0 n/100mL				0
Escherichia coli /100ml -MF	0 n/100mL		0		
Entérocoques /100ml-MS	0 n/100mL		0		
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	0 n/100mL				0

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CORREZE LDA19, TULLE	1901
---	------

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CORREZE LDA19, TULLE	1901
Type de l'analyse : DIV	Code SISE de l'analyse : 00092487
	Référence laboratoire :

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Fer total	180 µg/l				200,00

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00087259)

Examen conforme aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique (Art. R 1321-1 à R 1321-68) -

Pour le Directeur de la Délégation
départementale de la Corrèze,
La Responsable du pôle santé publique
et environnementale,



Solenn REGNAULT

**Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

Tulle, le 18 janvier 2017

REÇU LE
23 JAN. 2017

MONSIEUR LE PRESIDENT

SMAEP DU MAUMONT

Rue des Sources

19330 FAVARS

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux destinées à l'alimentation humaine de l'unité de gestion :

SMAEP DU MAUMONT

Je vous rappelle que l'affichage de ces résultats, accompagnés de la conclusion sanitaire située en fin de ce document est obligatoire en ce qui concerne les eaux distribuées.

	Type	Code	Nom	
Prélèvement		00084057		Prélevé le : mercredi 11 janvier 2017 à 10h55
Unité de gestion		0149	SMAEP DU MAUMONT	par : FLAVIEN CHABRAT (LDA)
Installation	UDI	000982	MAUMONT RESEAU PRINCIPAL SUD	Type visite : D1
Point de surveillance	P	0000001082	BOURG	
Localisation exacte			MAIRIE	
Commune			VENARSAL	
Type d'eau			EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE	

Mesures de terrain

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	6,5 °C				25,00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION					
Chlore libre	0,20 mg/LCl2				
Chlore total	0,25 mg/LCl2				

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CORREZE LDA19, TULLE	1901
Type de l'analyse : D1	Code SISE de l'analyse : 00088375
	Référence laboratoire : 70106-429-05094

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Aspect (qualitatif)	0 qualit.				
Coloration	<5 mg/L Pt				15,00
Odeur (qualitatif)	0 qualit.				
Turbidité néphélométrique NFU	0,67 NFU				2,00
Saveur (qualitatif)	0 qualit.				
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	7,7 unitépH			6,50	9,00
MINERALISATION					

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CORREZE LDA19, TULLE 1901		
Type de l'analyse : D1	Code SISE de l'analyse : 00088375	Référence laboratoire : 70106-429-05094

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	284 µS/cm			200,00	1100,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH ₄)	<0,01 mg/L				0,10
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	0 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	0 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	0 n/100mL				0
Escherichia coli /100ml -MF	0 n/100mL		0		
Entérocoques /100ml-MS	0 n/100mL		0		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00084057)

Examen conforme aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique (Art. R 1321-1 à R 1321-68) -

Pour le Directeur de la Délégation
départementale de la Corrèze,
L'Ingénieur d'Etudes Sanitaires,



Gilles COUDERT.

L'eau que vous consommez...

Nom du réseau de distribution : **SAINTE FEREOLE BOURG**

Gestionnaire du réseau : **SMAEP DU MAUMONT**

Exploitant du réseau : **SMAEP DU MAUMONT**

Les installations contrôlées qui alimentent ce réseau sont :

Station de production : **BAC A MARBRE**

REÇU LE
14 FEV. 2018

LE CONTROLE SANITAIRE

Le contrôle sanitaire des eaux de consommation est assuré par l'Agence Régionale de Santé en application du Code de la Santé Publique. Ce document présente une synthèse des contrôles effectués pour certains paramètres. Les résultats complets sont des documents publics que vous pouvez consulter en mairie.

RECOMMANDATIONS DE CONSOMMATION

Pour éviter tout risque de contamination du réseau public, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations de l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eaux pluviales et celles de l'eau potable distribuée.

Ne consommez jamais l'eau d'un puits sans vous être assuré au préalable de sa qualité.

Lorsque la saveur ou la couleur de l'eau présente un aspect inhabituel, ne la consommez pas et signalez-le au distributeur de l'eau.

Le goût et la qualité de l'eau peuvent se dégrader lorsque l'eau stagne dans les canalisations, notamment par corrosion de celles-ci en se chargeant en métaux tels que le fer, le cuivre ou le plomb.

Aussi ne consommez pas une eau qui a stagné dans les canalisations (par exemple toute une nuit), employez-la pour des usages tels que : vaisselle, douche, WC...

Vous pourrez utiliser ensuite pour des usages alimentaires l'eau qui n'a pas stagné, et si vous le souhaitez, vous pouvez la conserver dans des récipients propres et fermés au réfrigérateur pendant 24 heures.

Ces mesures s'imposent particulièrement si votre branchement ou vos canalisations intérieures sont en plomb et si votre eau est très peu calcaire et agressive pour les canalisations (voir résultat de dureté ci-contre). Dans ce cas et dans l'attente du remplacement de ces canalisations en plomb, il est vivement conseillé, pour les femmes enceintes et les enfants de ne pas consommer cette eau (utiliser des eaux embouteillées).

Pour tous renseignements

Votre distributeur d'eau

SMAEP DU MAUMONT
Tel. 05.55.29.45.10

... Quelle qualité en 2017 :

Qualité bactériologique

Recherches d'indicateurs bactériologiques témoins d'un risque pour la santé des consommateurs

Nombre de mesures : 8
Pourcentage de conformité : 100 %

Recherches d'indicateurs bactériologiques témoins du bon fonctionnement des installations

Nombre de mesures : 8
Pourcentage de conformité : 100 %

Qualité chimique

Conductivité

(Minimum autorisé 200 µS/cm)

Nombre de mesures : 8
Valeur maximale atteinte : 265 µS/cm
Pourcentage de conformité : 100 %

pH

Un pH inférieur à 7 caractérise une eau acide (minimum autorisé pH 6.5 et maximum pH 9.0)

Nombre de mesures : 8
Valeur minimale atteinte : 7,2
% de conformité : 100 %

Nitrates

(maximum autorisé 50 mg/l)

Nombre de mesures : 2
Valeur maximale atteinte : 7 mg/l
Pourcentage de conformité : 100 %

Dureté

(Une eau dure est une eau calcaire)

Nombre de mesures : 2
Valeur moyenne : 9 °F

Conclusion sanitaire

Eau de qualité bactériologique satisfaisante.

Eau conforme pour les paramètres physico-chimiques mesurés.

Malgré l'absence de chlorure de vinyle sur le réseau, un suivi trimestriel est toujours réalisé.

Ce document a été rédigé par la Délégation Départementale de la Corrèze de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine en application de l'arrêté du 10 juillet 1996 relatif aux factures de distribution d'eau.

Date de réalisation : 7 février 2018



DIRECTION DE LA SANTE PUBLIQUE
Pôle Santé Publique et Environnementale
Délégation Départementale de la Corrèze

L'eau que vous consommez...

Nom du réseau de distribution : **MAUMONT RESEAU PRINCIPAL NORD**

Gestionnaire du réseau : **SMAEP DU MAUMONT**

Exploitant du réseau : **SMAEP DU MAUMONT**

Les installations contrôlées qui alimentent ce réseau sont :

Station de production : **EAU GRANDE**

REÇU LE
14 FEV. 2018

LE CONTROLE SANITAIRE

Le contrôle sanitaire des eaux de consommation est assuré par l'Agence Régionale de Santé en application du Code de la Santé Publique. Ce document présente une synthèse des contrôles effectués pour certains paramètres. Les résultats complets sont des documents publics que vous pouvez consulter en mairie.

RECOMMANDATIONS DE CONSOMMATION

Pour éviter tout risque de contamination du réseau public, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations de l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eaux pluviales et celles de l'eau potable distribuée.

Ne consommez jamais l'eau d'un puits sans vous être assuré au préalable de sa qualité.

Lorsque la saveur ou la couleur de l'eau présente un aspect inhabituel, ne la consommez pas et signalez-le au distributeur de l'eau.

Le goût et la qualité de l'eau peuvent se dégrader lorsque l'eau stagne dans les canalisations, notamment par corrosion de celles-ci en se chargeant en métaux tels que le fer, le cuivre ou le plomb.

Aussi ne consommez pas une eau qui a stagné dans les canalisations (par exemple toute une nuit), employez-la pour des usages tels que : vaisselle, douche, WC...

Vous pourrez utiliser ensuite pour des usages alimentaires l'eau qui n'a pas stagné, et si vous le souhaitez, vous pouvez la conserver dans des récipients propres et fermés au réfrigérateur pendant 24 heures.

Ces mesures s'imposent particulièrement si votre branchement ou vos canalisations intérieures sont en plomb et si votre eau est très peu calcaire et agressive pour les canalisations (voir résultat de dureté ci-contre). Dans ce cas et dans l'attente du remplacement de ces canalisations en plomb, il est vivement conseillé, pour les femmes enceintes et les enfants de ne pas consommer cette eau (utiliser des eaux embouteillées).

Pour tous renseignements

Votre distributeur d'eau

SMAEP DU MAUMONT

Tel. 05.55.29.45.10

... Quelle qualité en 2017 :

Qualité bactériologique

Recherches d'indicateurs bactériologiques témoins d'un risque pour la santé des consommateurs

Nombre de mesures : 13
Pourcentage de conformité : 100 %

Recherches d'indicateurs bactériologiques témoins du bon fonctionnement des installations

Nombre de mesures : 13
Pourcentage de conformité : 92 %

Qualité chimique

Conductivité

(Minimum autorisé 200 µS/cm)

Nombre de mesures : 12
Valeur maximale atteinte : 314 µS/cm
Pourcentage de conformité : 100 %

pH

Un pH inférieur à 7 caractérise une eau acide (minimum autorisé pH 6,5 et maximum pH 9,0)

Nombre de mesures : 12
Valeur minimale atteinte : 7,1
% de conformité : 100 %

Nitrates

(maximum autorisé 50 mg/l)

Nombre de mesures : 2
Valeur maximale atteinte : 12 mg/l
Pourcentage de conformité : 100 %

Dureté

(Une eau dure est une eau calcaire)

Nombre de mesures : 1
Valeur moyenne : 0 °F

Pesticides

(Pour la plupart des pesticides la concentration doit être inférieure à 0,1 µg/l)

Nombre de prélèvements : 1
Valeur maximale atteinte : 0 µg/l
Nombre de mesures : 132
Nombre de non-conformités : 0

Conclusion sanitaire

Eau de qualité bactériologique satisfaisante.

Eau agressive favorisant la corrosion des réseaux et pouvant conduire à des teneurs excessives en métaux (fer, cuivre voire plomb) -

Ce document a été rédigé par la Délégation Départementale de la Corrèze de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine en application de l'arrêté du 10 juillet 1996 relatif aux factures de distribution d'eau.

Date de réalisation : 7 février 2018



DIRECTION DE LA SANTE PUBLIQUE
Pôle Santé Publique et Environnementale
Délégation Départementale de la Corrèze

LE CONTROLE SANITAIRE

Le contrôle sanitaire des eaux de consommation est assuré par l'Agence Régionale de Santé en application du Code de la Santé Publique. Ce document présente une synthèse des contrôles effectués pour certains paramètres. Les résultats complets sont des documents publics que vous pouvez consulter en mairie.

RECOMMANDATIONS DE CONSOMMATION

Pour éviter tout risque de contamination du réseau public, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations de l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eaux pluviales et celles de l'eau potable distribuée.

Ne consommez jamais l'eau d'un puits sans vous être assuré au préalable de sa qualité.

Lorsque la saveur ou la couleur de l'eau présente un aspect inhabituel, ne la consommez pas et signalez-le au distributeur de l'eau.

Le goût et la qualité de l'eau peuvent se dégrader lorsque l'eau stagne dans les canalisations, notamment par corrosion de celles-ci en se chargeant en métaux tels que le fer, le cuivre ou le plomb.

Aussi ne consommez pas une eau qui a stagné dans les canalisations (par exemple toute une nuit), employez-la pour des usages tels que : vaisselle, douche, WC...

Vous pourrez utiliser ensuite pour des usages alimentaires l'eau qui n'a pas stagné, et si vous le souhaitez, vous pouvez la conserver dans des récipients propres et fermés au réfrigérateur pendant 24 heures.

Ces mesures s'imposent particulièrement si votre branchement ou vos canalisations intérieures sont en plomb et si votre eau est très peu calcaire et agressive pour les canalisations (voir résultat de dureté ci-contre). Dans ce cas et dans l'attente du remplacement de ces canalisations en plomb, il est vivement conseillé, pour les femmes enceintes et les enfants de ne pas consommer cette eau (utiliser des eaux embouteillées).

Pour tous renseignements

Votre distributeur d'eau

SMAEP DU MAUMONT

Tel. 05.55.29.45.10

L'eau que vous consommez...

Nom du réseau de distribution : MAUMONT RESEAU PRINCIPAL NORD

Gestionnaire du réseau : SMAEP DU MAUMONT

Exploitant du réseau : SMAEP DU MAUMONT

Les installations contrôlées qui alimentent ce réseau sont :

Station de production : EAU GRANDE

REÇU LE
14 FEV. 2018

... Quelle qualité en 2017 :

Qualité bactériologique

Recherches d'indicateurs bactériologiques témoins d'un risque pour la santé des consommateurs	Recherches d'indicateurs bactériologiques témoins du bon fonctionnement des installations
Nombre de mesures : 13	Nombre de mesures : 13
Pourcentage de conformité : 100 %	Pourcentage de conformité : 92 %

Qualité chimique

Conductivité (Minimum autorisé 200 µS/cm)	pH Un pH inférieur à 7 caractérise une eau acide (minimum autorisé pH 6.5 et maximum pH 9.0)
Nombre de mesures : 12	Nombre de mesures : 12
Valeur maximale atteinte : 314 µS/cm	Valeur minimale atteinte : 7,1
Pourcentage de conformité : 100 %	% de conformité : 100 %
Nitrates (maximum autorisé 50 mg/l)	Dureté (Une eau dure est une eau calcaire)
Nombre de mesures : 2	Nombre de mesures : 1
Valeur maximale atteinte : 12 mg/l	Valeur moyenne : 0 °F
Pourcentage de conformité : 100 %	
Pesticides (Pour la plupart des pesticides la concentration doit être inférieure à 0,1 µg/l)	
Nombre de prélèvements : 1	Nombre de mesures : 132
Valeur maximale atteinte : 0 µg/l	Nombre de non-conformités : 0

Conclusion sanitaire

Eau de qualité bactériologique satisfaisante.

Eau agressive favorisant la corrosion des réseaux et pouvant conduire à des teneurs excessives en métaux (fer, cuivre voire plomb) -

Bien qu'aucun dépassement du paramètre chlorure de vinyle n'est été constaté, un suivi trimestriel de ce paramètre est en place.

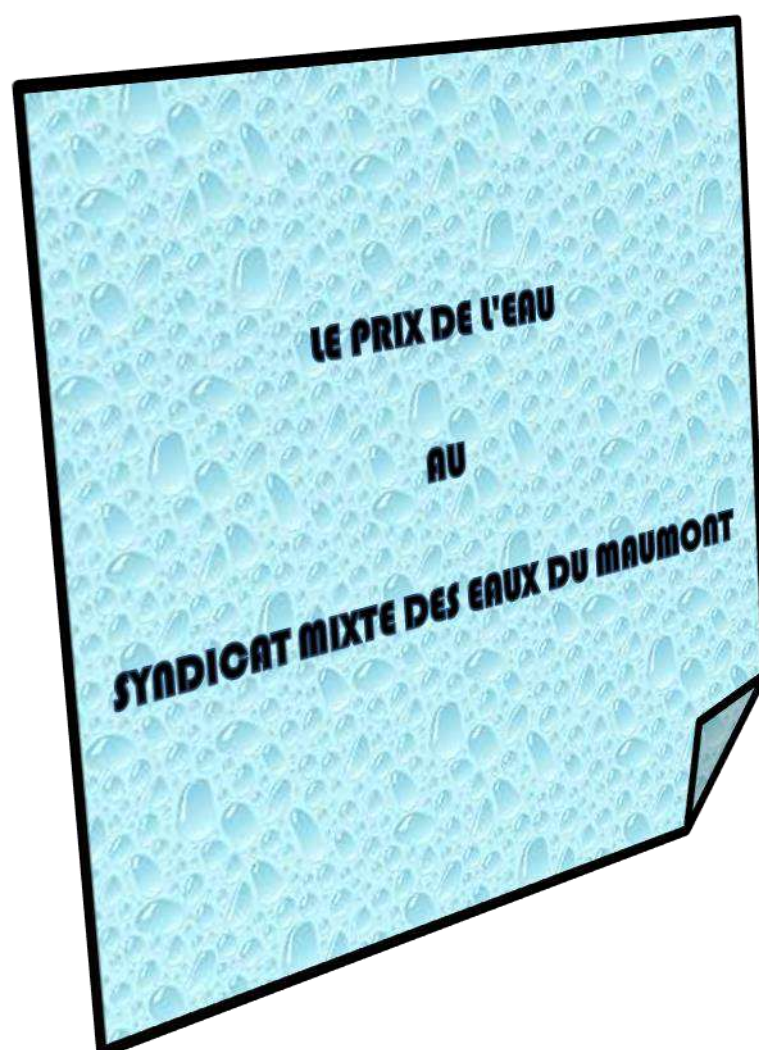
Ce document a été rédigé par la Délégation Départementale de la Corrèze de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine en application de l'arrêté du 10 juillet 1996 relatif aux factures de distribution d'eau.

Date de réalisation : 7 février 2018

Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie et les paramètres physico-chimiques pour 2017

	paramètres microbiologiques		paramètres physico-chimiques	
	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes
Total	33		35	
Taux de conformité	100 %		100 %	

III - LES DONNEES FINANCIERES DU SYNDICAT





La question du prix de l'eau

La question du "prix de l'eau" intéresse particulièrement les Français depuis quelques années, depuis les augmentations constatées au début des années 90. Le prix moyen du service de l'eau a en effet progressé de près de 10% par an entre 1990 et 1994. Ce rythme s'est ensuite ralenti, il n'était plus que de 3,5% en 1996 et de 2,2% en 1997. Il a été à nouveau revu à la hausse depuis les années 2000.

Les consommateurs souhaitent aujourd'hui, légitimement, en savoir plus sur ce que recouvre exactement ce prix, ses différentes composantes, les raisons de son augmentation, comprendre pourquoi les tarifs sont différents d'une commune à l'autre, savoir interpréter une facture d'eau...

Le prix de l'eau n'est pas seulement celui d'un produit, mais bien d'un ensemble de services : rendre l'eau potable, la distribuer à domicile, en contrôler la qualité, collecter puis dépolluer les eaux usées, etc.

C'est pourquoi il conviendrait de parler du "*PRIX DU SERVICE DE L'EAU*".

Contrairement à de nombreux produits qui peuvent être fabriqués loin de leur lieu d'utilisation et transportés, assez facilement, partout en France, l'eau, elle, doit être produite à proximité de l'endroit où elle sera consommée.

Son coût de transport est élevé, car il nécessite de construire et d'installer en sous-sol des réseaux de canalisations. De plus, son stockage, qui, lui aussi, est souvent coûteux, doit être limité en durée pour préserver la qualité du produit. Or les ressources d'eau disponibles à proximité des lieux de consommation sont de qualité et de quantité très variables.

Ces éléments, et d'autres, sont susceptibles de faire varier le prix du service de l'eau.



Livrer 24H/24 à domicile, tout au long de l'année une eau potable à partir d'une matière première de qualité variable nécessite de nombreuses étapes :

- ◆ Construire, faire fonctionner et entretenir des ouvrages souvent complexes pour puiser l'eau, la traiter afin de la rendre potable et la transporter : stations de pompage, usines de traitement, réservoirs, canalisations nécessaires à son acheminement ;
- ◆ Contrôler la qualité sanitaire de l'eau fournie aux différents points de la chaîne, dans les réservoirs, les châteaux d'eau et les canalisations, jusqu'au compteur ;
- ◆ Entretenir le réseau des canalisations ;
- ◆ Gérer tous les services aux clients : abonnements, relevés de compteurs, factures, demandes de renseignements, conseils, etc.

Deux éléments essentiels

Le prix du service de l'eau correspond à l'ensemble des opérations de production de qualité très surveillée, de distribution et, dans la plupart des cas, de dépollution des eaux usées pour la protection de l'environnement et des ressources en eau.

Dans une facture d'eau du Syndicat Mixte des Eaux du Maumont, aujourd'hui en moyenne :

- 80 % environ du montant est lié à la distribution d'eau potable et au coût du traitement ;
- 20 % environ correspond à des redevances et TVA. Les redevances sont destinées à des organismes dont la mission est la protection des ressources naturelles en eau et le financement d'équipements pour l'alimentation en eau potable ou la protection du milieu naturel. La TVA s'applique aujourd'hui à tous les postes de la facture au taux réduit de 5,5%, qui est le taux appliqué aux produits alimentaires.

Au Syndicat

Le Syndicat des Eaux du Maumont applique un tarif binôme unique à tous ses abonnés.

Le prix de l'eau est constitué :

- ◆ d'une somme fixe comprenant l'abonnement au service et la location du compteur
- ◆ d'une somme variable comprenant les mètres cubes d'eau consommés [la loi sur l'eau de 1992 ne permet plus de calculer ces sommes au forfait] et les différentes redevances.
- ❖ La TVA est facturée au taux réduit de 5,5% et s'applique sur la somme fixe et sur la somme variable relative aux mètres cubes d'eau et aux redevances.

Le Syndicat vote l'année en cours les tarifs qui s'appliqueront l'année suivante. Pour être légale la délibération qui détermine les tarifs d'eau doit :

- *D'une part préciser la période de consommation à laquelle ces tarifs s'appliquent*
- *D'autre part présenter un caractère exécutoire [dépôt de l'acte en préfecture] avant le début de la cette période de consommation*

Le 27 octobre 2016, le Comité Syndical a fixé les tarifs 2017.



Les délibérations

Les différents éléments du prix dépendent des particularités locales de la ressource en eau. En dehors de ceux qui dépendent des organismes publics (redevances des Agences de l'Eau), les tarifs sont sous le contrôle de la collectivité.

Le Syndicat Mixte des Eaux du Maumont gère lui-même son propre service [formule dite en régie]. Administré par un Comité Syndical, ce dernier fixe par délibérations les tarifs qui seront appliqués sur les factures d'eau.

Découvrez page suivante copie de la délibération 2016 du Comité Syndical fixant les tarifs pour 2017.

Tous les services de l'eau doivent aujourd'hui appliquer le principe comptable selon lequel "L'EAU PAIE L'EAU". Les recettes devant équilibrer les dépenses, les collectivités doivent prendre en compte l'ensemble des charges d'investissement et d'exploitation du service afin de fixer au mieux le prix du service de l'eau.

SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU MAUMONT

Département de la Corrèze

SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 27 OCTOBRE 2016 A 16H30

Nature de l'acte :		délibération
Domaine d'intervention :		
7	Finances locales	
7.1	Décisions budgétaires	
Objet :	Vote des tarifs 2017 pour la facture d'eau	

L'an deux mil seize, le 27 octobre à 16h30

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège du Syndicat 8 rue des Sources à Favars sous la présidence de Mr Jean-Paul DESNOTS

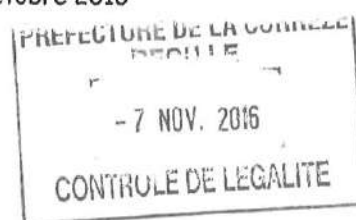
Date convocation du Comité Syndical : 19 octobre 2016

Nombre de membres en exercice : 16

Présents : 12

Absents : 4

Votants : 12



Secrétaire de séance : Mr DELVERT Michel

Présents : Jean-Paul DESNOTS, Michel DELVERT, Alain DELAGE, Gisèle BORIE, Maurice GOLFIER, Nicole PATRAUD, Patrick ENEMAN, Jacques CHASTANET, Jean-Pierre VERGNE, Cathy MAURY, Robert BREUIL, Eric DUPAS

Absents : Christophe BOURDET, Yannick MACHEIX, Alain DELAGE (ST MEXANT), Christian DUQUAY

Monsieur le Président propose au Comité Syndical de ne pas augmenter les tarifs 2017 pour la facture d'eau et de les laisser fixer ainsi :

- Abonnement 2017 = 88 € HT
- Location du compteur 2017 = 1,70 € HT
- Mètre cube d'eau consommé en 2017 = 1,28 € HT
(rappel : le mètre cube d'eau 2016 = 1,28 € HT)
- Redevance Agence de Bassin 2017 = 0,06 €

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, accepte les propositions de tarifs 2017 pour la facture d'eau applicables au 1^{er} janvier 2017.

Pour copie conforme,
le Président,
Mr DESNOTS



Les tarifs 2017 du Syndicat

LES TARIFS DU SYNDICAT POUR LA FACTURE D'EAU

émise le 1^{er} janvier 2017

Abonnement HT 2017 : 88 €

Location du compteur 2017 HT : 1,70 €

Mètre cube consommé en 2016 HT: 1,28 €

Redevances :

Redevance pollution pour toutes les communes : 0,32 € HT

Redevance Agence Bassin pour toutes les communes : 0,06 € HT

Taux de tva appliqué sur l'ensemble de la facture : 5,5%

LES REDEVANCES PRELEVEES PAR LES ORGANISMES PUBLICS

*Elles apparaissent sur la facture d'eau de 2017
sous les appellations suivantes :*

- **Redevance Pollution domestique :** cette redevance de lutte contre la pollution jusque là appliquée seulement pour les consommateurs de la commune de STE FEREOLE l'est depuis le 1^{er} janvier 2008 pour tous les abonnés de l'ensemble des communes adhérentes du Syndicat. Son coût au mètre cube est calculé par l'Agence de l'Eau du Bassin. Elle est dans un premier temps perçue par le distributeur puis reversée à l'agence. Cette redevance permet notamment à l'Agence de l'Eau de financer des prêts ou des subventions aux collectivités locales pour réaliser des équipements et d'intervenir en matière de projets de protection des ressources d'eau.
En 2017 le taux de cette redevance est de 0,32 € HT pour toutes les communes adhérentes.

- **Redevance Agence de Bassin :** elle est due par la collectivité qui pompe l'eau en rivière ou en nappe pour alimenter son réseau. Elle est calculée à partir du volume annuel soustrait au milieu naturel. La collectivité répartit cette charge au prorata des volumes distribués aux usagers. Depuis l'année 2000, le Syndicat répercute cette redevance sur la facture de l'abonné. En 2017 elle est de 0,06 €.

Comme la redevance pollution, les fonds de la redevance Agence de Bassin reversés à l'Agence de l'Eau contribueront à la protection de l'environnement et au développement d'investissements des collectivités.

Ces deux redevances ne sont en aucun cas des recettes pour le Syndicat puisque le Syndicat les collecte auprès de l'abonné pour le compte de l'Agence de Bassin.

Ces recettes sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès des usagers en application des principes de prévention et de réparation des dommages à l'environnement.



Les factures d'eau

Découvrez pages suivantes :

- ♦ une facture d'eau spécimen *au 1^{er} janvier 2017* pour 120 m³ d'eau consommés
- ♦ une facture d'eau spécimen *au 1^{er} janvier 2018* pour 120 m³ d'eau consommés

Syndicat Mixte des Eaux du MAUMONT

8, rue des Sources

19330 FAVARS

Tél. : 05.55.29.45.10
eau.maumont@orange.fr

AVIS DES SOMMES A PAYER N° 001339

Référence : 2017-1339

Comptable chargé du recouvrement

TRESORERIE MUNICIPALE DE TULLE
Place Martial Brigouleix
BP314
19011 TULLE CEDEX
Tél. : 05.55.20.78.30

Réf. Banc. : FR26 3000 1008 46D1 9900 0000 065
BDFEFPCCCT

Emis le : 01 janvier 2017

Exp. TRESORERIE MUNICIPALE DE TULLE 19011 TULLE CEDEX

M

Adresse de consommation

19330 FAVARS

19330 FAVARS

PERIODE : Annuelle 2017

Détail de la facturation	Quantité	Prix unitaire	T.V.A. €	T.V.A. %	Montant H.T.
Commune de FAVARS					
Consommation Eau 2016	120	1,28	8,45	5,50	153,60
Abonnement eau 2017	1	88,00	4,84	5,50	88,00
location compteur	1	1,70	0,09	5,50	1,70
redevance Agence de Bassin	120	0,06	0,40	5,50	7,20
redevance pollution domestique	120	0,32	2,11	5,50	38,40
PAIEMENT A L'ORDRE DU TRESOR PUBLIC A ENVOYER A LA TRESORERIE PRINCIPALE DE TULLE					
Total Hors Taxe					288,90
Total T.V.A.					15,89
Total à payer (€) :					304,79

Ce montant est à régler avant le : 15/02/2017

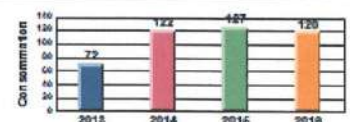
Prix du litre d'eau (hors abonnement) : 0,00175 €/litres

Coût de l'abonnement : 94,63000 €

Détail T.V.A.		Eau : (5.5 %)			
		15,89			
N° Abonné	N° Compteur	Déterminé par	Ancien Index	Nouvel Index	Consommation M³
00007	12224135		12/10/2015-329	11/10/2016-449	120

Historique de consommation

2013	2014	2015	2016
72 M³	122 M³	127 M³	120 M³



Extrait du titre exécutoire en application de l'article L. 252 A du Livre des procédures fiscales, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions des articles L. 1617-5, D.1617-23, R. 2342-4, R. 3342-8-1 et R. 4341-4 du code général des collectivités territoriales.

Talon à joindre à tout règlement

Syndicat Mixte des Eaux du MAUMONT - Rôle N° 05

Annuelle
du 01/01/2017 au 31/12/2017

Exercice	N° Facture	Emis le	Payeur	Bordereau	Titre	Total à Payer (€)
2017 / 1		01/01/2017	Ab. N° 00007 19330 FAVARS	1	4	304,79

Payable à : TRESORERIE MUNICIPALE DE TULLE

Commune Réf. : FAVARS

Syndicat Mixte des Eaux du MAUMONT

8, rue des Sources

19330 FAVARS

Tél. : 05.55.29.45.10
eau.maumont@orange.fr

**AVIS DES SOMMES
A PAYER
N° 000617**

Référence : 2018-617

Comptable chargé du recouvrement

TRESORERIE MUNICIPALE DE TULLE
PLACE MARTIAL BRIGOLEIX
BP314
19011 TULLE CEDEX
Tél. : 05.55.20.78.30

Réf. Banc. : FR26 3000 1008 4601 9900 0000 065
BDFEFRPPCCT

Emis le : 01 janvier 2018

Exp. TRESORERIE MUNICIPALE DE TULLE 19011 TULLE CEDEX

M
.....

FACTURE SPECIMEN

Adresse de consommation
32 LES ALLEUX
19330 ST MEXANT

19330 ST MEXANT

PERIODE : Annuelle 2018

Détail de la facturation	Quantité	Prix unitaire	T.V.A. €	T.V.A. %	Montant H.T.
Commune de SAINT MEXANT					
Consommation Eau 2017	120	1,28	8,45	5,50	153,60
abonnement eau 2018	1	88,00	4,84	5,50	88,00
location compteur	1	1,70	0,09	5,50	1,70
redevance Agence de Bassin	120	0,06	0,40	5,50	7,20
redevance pollution domestique	120	0,33	2,18	5,50	39,60
PAIEMENT A L'ORDRE DU TRESOR PUBLIC A ENVOYER A LA TRESORERIE PRINCIPALE DE TULLE					
Ce montant est à régler avant le : 15/02/2018					Total Hors Taxe
					Total T.V.A.
					Total à payer (€) :
					290,10
					15,96
					306,06

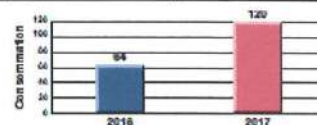
Prix du litre d'eau (hors abonnement): 0,00176 €/litres

Coût de l'abonnement: 94,63000 €

Détail T.V.A. Eau : (5,5 %) 15,96					
N° Abonné	N° Compteur	Déterminé par	Ancien Index	Nouvel Index	Consommation M³
00149	54936		11/10/2016-1628	04/10/2017-1748	120

Historique de consommation

2016	2017
64 M³	120 M³



Extrait du titre exécutoire en application de l'article L. 252 A du Livre des procédures fiscales, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions des articles L. 1617-5, D. 1617-23, R. 2342-4, R. 3342-8-1 et R. 4341-4 du code général des collectivités territoriales.

Talon à joindre à tout règlement

Syndicat Mixte des Eaux du MAUMONT - Rôle N° 04

Annuelle

du 01/01/2018 au 31/12/2018

Exercice	N° Facture	Emis le	Payeur	Bordereau	Titre	Total à Payer (€)
2018 / 1	000617	01/01/2018	Ab. N° 00149 19330 ST MEXANT	1	3	306,06

Payable à : TRESORERIE MUNICIPALE DE TULLE

Commune Réf. : ST MEXANT



Evolution des tarifs HT du Syndicat de 2012 à 2018

Facture au 1er janvier : —→	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
LOCATION DU COMPTEUR	1,70	1,70	1,70	1,70	1,70	1,70	1,70
ABONNEMENT	85,00	86,00	86,00	88,00	88,00	88,00	88,00
METRE CUBE D'EAU consommé année N-1	1,14	1,20	1,22	1,24	1,28	1,28	1,28
REDEVANCE AGENCE DE BASSIN	0,06	0,06	0,06	0,06	0,06	0,06	0,06
TARIFS FOURNIS PAR L'AGENCE ADOUR GARONNE REDEVANCE POLLUTION Site Féréole et Lagraulière	0,293	0,300	0,305	0,31	0,315	0,32	0,33

Evolution des tarifs HT du Syndicat de 2012 à 2018 pour 120 M3

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
LOCATION DU COMPTEUR	1,70	1,70	1,70	1,70	1,70	1,70	1,70
ABONNEMENT	85,00	86,00	86,00	88,00	88,00	88,00	88,00
METRE CUBE consommé année n-1	1,14	1,20	1,22	1,24	1,28	1,28	1,28
REDEVANCE AGENCE BASSIN			0,06	0,06	0,06	0,06	0,06
REDEVANCE POLLUTION			0,305	0,31	0,315	0,32	0,33
TOTAL EAU HT pour 120 M3 en €	223,50	231,70	277,90	282,90	288,30	288,90	290,10



120 m3 est le seuil de référence pour la consommation moyenne d'un foyer français de 3 personnes.

L'augmentation 2017/2018 est de 1,20 euros soit +0,41%

EVOLUTION DU PRIX TTC DU M3 POUR 120 M3 POUR TOUTES LES COMMUNES ADHERENTES AU SYNDICAT DEPUIS JANVIER 2012

janv-12	janv-13	janv-14	janv-15	janv-16	janv-17	janv-18	
<u>total TTC facturé</u> 120 m3	<u>total TTC facturé</u> 120 m3	<u>total TTC facturé</u> 120 m3	<u>total TTC facturé</u> 120 m3	<u>total TTC facturé</u> 120 m3	<u>total TTC facturé</u> 120 m3	<u>total TTC facturé</u> 120 m3	
<u>278,15 €</u> 120	<u>287,64 €</u> 120	<u>293,18 €</u> 120	<u>298,46 €</u> 120	<u>304,16 €</u> 120	<u>304,79 €</u> 120	<u>306,06 €</u> 120	VARIATION 2016/2017
2,31 €	2,40 €	2,44 €	2,49 €	2,53 €	2,54 €	2,55 €	0,39% (+ 0,01 €)

RÉCAPITULATIF ENCAISSEMENTS ROLES 2017- SITUATION AU 31/12/2017

	Montant TTC facturé	Montant TTC encaissé Au 31/12/17	Reste à Recouvrir Au 31/12/17	% de recouvrements Au 31/12/17
FAVARS	131 312,01	126 546,40	4 765,61	96 %
ST HILAIRE	120 504,65	116 344,30	4 160,35	97 %
VENARSAL	59 003,62	58 325,33	678,29	99 %
ST GERMAIN	147 738,96	145 858,36	1 880,60	99 %
STE FEREOLE	259 569,09	253 049,74	6 519,35	97 %
LAGRAULIERE	2 662,93	2 438,71	224,22	92 %
CHANTEIX	79 022,96	77 033,26	1 989,70	97 %
ST MEXANT	157 366,42	155 173,62	2 192,80	99%
ST CLEMENT	46 453,76	46 453,76		100 %
TOTAL	1 003 634,40	981 223,48	22 410,92	98 %

SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU MAUMONT – FACTURES D'EAU 2017 – ETAT DES REDUCTIONS

FACTURATION EAU	MONTANT TTC facturé	MONTANT TOTAL TTC DES REDUCTIONS SUR FACTURES	TAUX REDUCTIONS/FACTURATION	NATURE DES REDUCTIONS
ST MEXANT	157 366,42			
STE PEREOLE	259 569,09	159,42 €	0,10%	1 réduction abonnement suite à déménagement 1 réduction sur conso suite à erreur de relevé
ST GERMAIN LES VERGNES	147 738,96	189,26 €	0,12%	2 réductions abonnement suite à déménagement
FAVARIS	131 312,01	94,63 €	0,07%	1 réduction abonnement suite à la vente de la maison
VENARSAL	59 003,62			
CHANTEIX	79 022,96			
ST HILAIRE-DEYROUX	120 504,65	122,59 €	0,10 %	1 réduction exceptionnelle sur consommation
ST CLÉMENT	46 453,76			
LAGRAULIÈRE	2 662,93			
TOTAUX	1 003 634,40	565,90 €	0,05%	2 réductions sur consommation 4 réductions sur abonnement

LE MONTANT DES ABANDONS DE CREANCES POUR L'ANNEE 2017 EST DE : 2 239,45 €

LE TAUX DE RECLAMATIONS ECRITES EST DE 0% : Sont prises en compte les réclamations sur le goût, les fuites avant compteur, la lisibilité des factures, la qualité de la relation clientèle, etc. Les réclamations sur le prix ne sont pas prises en compte. Cet indicateur témoigne du niveau de satisfaction des abonnés.

OBSERVATOIRE DU PRIX DE L'EAU DEPUIS 2014

AU SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU MAUMONT

DE LA RIVIERE AU VERRE, L'EAU A UN COUT

❖ FACTURATION 2014

2,44 € TTC le M3

C'est le prix moyen payé au Syndicat des Eaux du Maumont par une famille de 3 personnes utilisant 120 m3/an. Il correspond à un service complet pour l'abonné :

- 1,95 €/m3 pour le service de distribution d'eau
- 0,36 €/m3 pour les taxes (Agence de Bassin et Redevance pollution)
 - 0,13 €/m3 pour la TVA

❖ FACTURATION 2015

2,49 € TTC le M3

C'est le prix moyen payé au Syndicat des Eaux du Maumont par une famille de 3 personnes utilisant 120 m3/an. Il correspond à un service complet pour l'abonné :

- 1,99 €/m3 pour le service de distribution d'eau
- 0,37 €/m3 pour les taxes (Agence de Bassin et Redevance pollution)
 - 0,13 €/m3 pour la TVA

❖ FACTURATION 2016

2,53 € TTC le M3

C'est le prix moyen payé au Syndicat des Eaux du Maumont par une famille de 3 personnes utilisant 120 m3/an. Il correspond à un service complet pour l'abonné :

- 2,03 €/m3 pour le service de distribution d'eau
- 0,37 €/m3 pour les taxes (Agence de Bassin et Redevance pollution)
 - 0,13 €/m3 pour la TVA

❖ FACTURATION 2017

2,54 € TTC le M3

C'est le prix moyen payé au Syndicat des Eaux du Maumont par une famille de 3 personnes utilisant 120 m3/an. Il correspond à un service complet pour l'abonné :

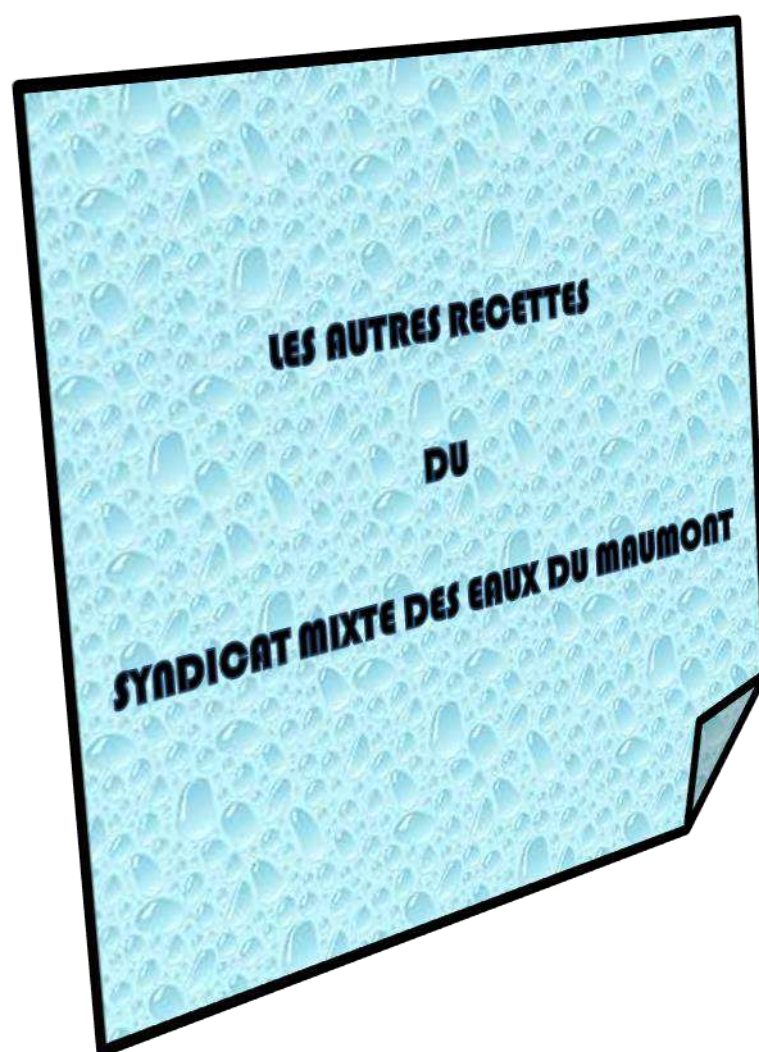
- 2,03 €/m3 pour le service de distribution d'eau
- 0,38 €/m3 pour les taxes (Agence de Bassin et Redevance pollution)
 - 0,13 €/m3 pour la TVA

❖ FACTURATION 2018

2,55 € TTC le M3

C'est le prix moyen payé au Syndicat des Eaux du Maumont par une famille de 3 personnes utilisant 120 m3/an. Il correspond à un service complet pour l'abonné :

- 2,03 €/m3 pour le service de distribution d'eau
- 0,39 €/m3 pour les taxes (Agence de Bassin et Redevance pollution)
 - 0,13 €/m3 pour la TVA



Les travaux réalisés par les agents du service technique

Outre la principale recette générée par la vente de l'eau, les agents du service technique du Syndicat réalisent différents travaux : déplacements de compteurs, réparations de conduites suite à des coupures accidentelles et surtout des branchements. Ces travaux génèrent des recettes.

En 2012 = 59 638,69 € HT

En 2013 = 72 137,67 € HT

En 2014 = 44 299,12 € HT

En 2015 = 39 003,43 € HT

En 2016 = 31 791,43 € HT

En 2017 = 41 063,09 € HT

Les agents du Syndicat réalisent tous les branchements, hormis les branchements longs et complexes qui sont confiés à des entreprises. Pour 2017, une hausse de 9 271,66 € HT des recettes générées par les travaux est constatée par rapport à celles de 2016.

LES DEPLACEMENTS DE COMPTEURS OU DE CONDUITES

Pour ces travaux, seuls les frais relatifs aux matériels utilisés (tuyaux, robinets, purges...) et aux heures de main d'œuvre sont facturés aux abonnés.

Le coût horaire de la main d'œuvre pour 2017 est de 35 € HT.

En 2017, le Syndicat a facturé 6 déplacements de compteurs

LES REPARATIONS DE FUITES

En cas de coupures accidentelles de conduites du réseau faites par un particulier ou une entreprise, des frais de réparations sont facturés pour les pièces, la location de matériels, la main d'œuvre, les déplacements... auxquels s'ajoute un forfait représentant la remise en service du réseau :

❖ **TARIFS 2017 (en vigueur depuis le 31/03/2009)**

➤ Pour un particulier {tarifs HT}:

- 42 € pour un diamètre de conduite de 25,32 et 40
- 60 € pour un diamètre de conduite de 50,63 et 75
- 80 € pour un diamètre de conduite de 90,110 et 125
- 100 € pour un diamètre de conduite de 140 et 160
- 120 € pour un diamètre de conduite de 200 et 250

➤ Pour une entreprise {tarifs HT}:

- 42 € pour un diamètre de conduite de 25,32 et 40
- 80 € pour un diamètre de conduite de 50,63 et 75
- 140 € pour un diamètre de conduite de 90,110 et 125
- 190 € pour un diamètre de conduite de 140 et 160
- 290 € pour un diamètre de conduite de 200 et 250

En 2017, pas de factures de réparations émises

REPLACEMENT DE COMPTEURS GELES

❖ **TARIFS 2017**

- Forfait pour remplacement d'un compteur gelé 80 € HT

En 2017, 1 remplacement de compteur gelé a été facturé

FERMETURE ET REOUVERTURE DE COMPTEURS

❖ **TARIFS 2017 pour fermeture ou réouverture de compteur : forfait à 30 € TTC**

En 2017, 9 fermetures et 4 réouvertures de compteur ont été facturées

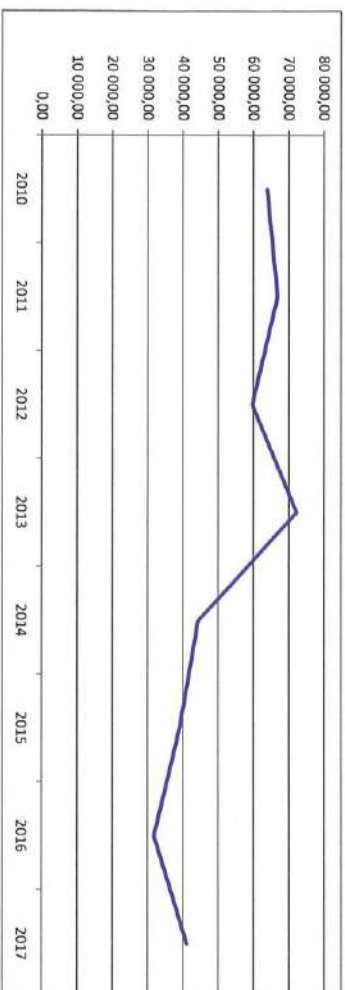
LES BRANCHEMENTS [ACCES AU RESEAU]

❖ **TARIFS 2017 (en vigueur depuis le 01/09/2012)**

- Forfait pour tout branchement de 0 à 5 mètres :
- 892,73 € TTC sans traversée de route
 - 1 303,30 € TTC avec traversée de route et fonçage
- Au delà de 5 M, en plus du forfait il sera facturé :
- 18,84 € TTC le ML supplémentaire avec ou sans traversée de route

En 2017, le Syndicat a facturé 49 branchements soit 12 de plus qu'en 2016.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
MONTANT HT FACTURÉ PAR LE SYNDICAT	63 863,77	66 832,30	59 638,69	72 137,67	44 299,12	39 003,43	31 791,43	41 063,09



Recettes HT en €
générées par les travaux (branchements ...)
de 2010 à 2017

recettes totales ht réalisées

	2014	% par rapport au total des recettes	2015	% par rapport au total des recettes	2016	% par rapport au total des recettes	2017	% par rapport au total des recettes
vente de l'eau aux abonnés	883 977,42	87%	893 736,93	88%	967 346,78	89%	966 130,00	88%
travaux	44 299,12	4%	39 003,43	4%	31 791,43	3%	41 063,09	4%
autres recettes	88 791,77	9%	83 800,19	8%	93 100,35	8%	91 880,28	8%
TOTAL HT DES RECETTES (hors excédents reportés)	1 017 274,75		1 016 540,55		1 092 238,56		1 099 073,37	

COMMENTAIRES

VENTE DE L'EAU : les recettes 2017 sont inférieures à celles de 2016 :

- 1 216,78 € (-0,12%)

TRAVAUX : les recettes 2017 sont supérieures à celles de 2016 :

+ 9 271,66 € (+ 29%)

AUTRES RECETTES DIVERSES : les recettes 2017 sont inférieures à celles de 2016 :

- 1 220,07 € (- 1,31%)

CONCLUSION

la vente de l'eau est la recette principale du Syndicat.

Le montant total des recettes 2017 (hors excédents reportés) est en hausse par rapport à 2016 :

+ 6 834,81 € (+0,62%)



Bilan financier 2017

**Période du 1^{er} janvier 2017
au
31 décembre 2017**

Section exploitation

En 2017

Dépenses réalisées : 960 199,76

Recettes réalisées : 1 393 686,01

Soit un excédent = **433 486,25**

En 2016

Dépenses réalisées : 968 742,13

Recettes réalisées : 1 263 354,77

Soit un excédent = **294 612,64**



+ 138 873,61

Dépenses d'exploitation

En 2017

Dépenses réalisées : **960 199,76**

En 2016

Dépenses réalisées : **968 742,13**

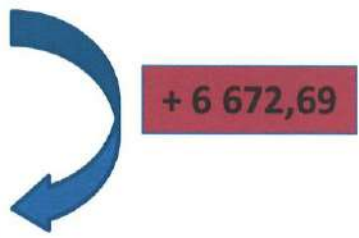


- 8 542,37

CHAPITRE 011 : CHARGES A CARACTERES GENERALES

Dépenses 2017 : **354 567,05**

Dépenses 2016 : **347 894,36**



A blue curved arrow points from the 2016 value to the 2017 value. To the right of the arrow, a red rectangular box contains the text '+ 6 672,69'.

Year	Expenses
2017	354 567,05
2016	347 894,36
Change	+ 6 672,69

Les postes dont les
dépenses ont diminué
par rapport à 2016

c/6061 (factures électricité) :
dépenses 2017 = 51 373,97
dépenses 2016 = 54 186,81

) - 2 812,84

c/6063 (fournitures d'entretien) :
dépenses 2017 = 68 567,56
dépenses 2016 = 71 391,19

) - 2 823,63

c/6068(produits traitements) :
dépenses 2017 = 59 883,45
dépenses 2016 = 60 183,72



- 300,27

c/622 (analyses) :
dépenses 2017 = 13 573,78
dépenses 2016 = 13 977,88



- 404,10

c/626 (frais postaux) :
dépenses 2017 = 7 839,21
dépenses 2016 = 8 633,28  - 794,07

c/6378 (redevance prélèvement) :
dépenses 2017 = 23 482
dépenses 2016 = 24 316  -834

Les postes dont les dépenses ont augmenté par rapport à 2016

c/6064 (fournitures administratives)
dépenses 2017 = 1 019,48) +226,19
dépenses 2016 = 793,29)

c/6066 (carburants)
dépenses 2017 = 7 884,61) + 666,15
dépenses 2016 = 7 218,46)

c/613 (location matériel) :
dépenses 2017 = 4 212,18
dépenses 2016 = 3 443,39



+ 768,79

c/615 (entretiens et réparations) :
dépenses 2017 = 80 944,36
dépenses 2016 = 68 479,30



+ 12 465,06

c/616 (assurances) :

dépenses 2017 = 23 377,85	)	+238,60
dépenses 2016 = 23 139,25		

c/623 (publicité) :

dépenses 2017 = 2 149,26	)	+1 011,16
dépenses 2016 = 1 138,10		

CHAPITRE 012 : CHARGES DE PERSONNEL

Dépenses 2017 : **261 307,54**

Dépenses 2016 : **269 027,83**



- 7 720,29

CHAPITRE 014 : REDEVANCE POLLUTION

Dépenses 2017 : **110 753**

Dépenses 2016 : **99 815**

soit + 10 938 €

CHAPITRE 65

(autres charges de gestion courante) :
dont indemnités Président, admissions
en non valeur et créances éteintes

dépenses 2017 : 9 899,34

dépenses 2016 : 12 098,30



- 2 198,96

CHAPITRE 66

(charges financières dont intérêts
emprunts et ICNE)

dépenses 2017 : 43 574,60

dépenses 2016 : 45 296,28



- 1 721,68

CHAPITRE 68

(dotation aux amortissements)

dépenses 2017: 179 684,48

dépenses 2016 : 194 610,36



- 14 925,88

Recettes d'exploitation

En 2017

Recettes réalisées : **1 393 686,01**

En 2016

Recettes réalisées : **1 263 354,77**



+ 130 331,24

Recettes vente eau 2017 :

966 130,00

Recettes vente eau 2016 :

967 901,63



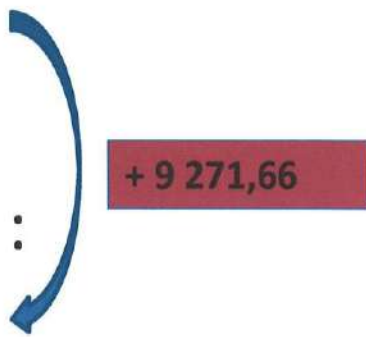
- 1 771,63

Recettes travaux 2017 :

41 063,09

Recettes travaux 2016 :

31 791,43



+ 9 271,66

Année 2017 : 49 branchements réalisés

Année 2016 : 37 branchements réalisés

C/778 : produits exceptionnels

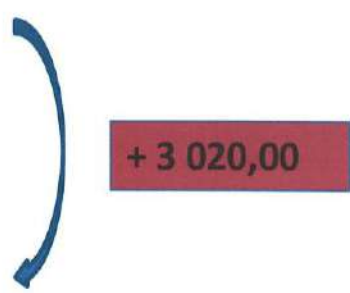
recettes 2017 : **4 966,70**

(remboursement assurance personnel
suite à trop versé sur cotisation annuelle
1410,91...)

c/777 : amortissements subventions

Recettes 2017 : **77 761**

Recettes 2016 : **74 741**



+ 3 020,00

Excédents reportés :

Excédent 2016 reporté en 2017:

294 612,64

Excédent 2015 reporté en 2016:

171 116,21



+ 123 496,43

Section investissement

en 2017

dépenses réalisées : 662 202,20

recettes réalisées : 764 484,83

soit un excédent = **102 282,63**



- 359 125,74

en 2016

dépenses réalisées : 293 578,92

recettes réalisées : 754 987,29

soit un excédent = **461 408,37**

Le point sur les dépenses d'investissement réalisées en 2017 sur les chapitres 20,21 et 23

c/203: **20 051,01** (solde SOCAMA pour MO : cana 250, PAB ST MEXANT,CANA STE FEREOLE, et ETUDE : temps de séjour)

c/2051 : **825,00** (achat logiciel CERIG pour interface CHORUS)

c/211 : **2 470,40** (frais notariés + acquisition terrain CHEYPPE au Pilou + acquisition parcelle aux Tuiles de la commune de St Hilaire)

c/2156 : **14 625,00** (achats de 360 compteurs volumétriques et 47 compteurs prééquipés)

c/218 : **600,00** (achat imprimante pour le siège à CERIG)

c/2315 : **472 894,98** (travaux : CANA 250 , PAB ST MEXANT, CANA STE FEREOLE)

Le point sur les recettes d'investissement
réalisées
en 2017 :

reprise de l'excédent 2016 réalisé = **461 408,37**

versement subvention CANA 250 par l'Agence
Adour Garonne = **103 557,28**

amortissements 2017 = **179 684,48**



SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU MAUMONT

BILAN EMPRUNTS AU 1^{ER} JANVIER 2017

3 EMPRUNTS A LA CAISSE EPARGNE A ECHEANCE ANNUELLE ET TAUX FIXE

- DETTE EN CAPITAL AU 01/01/2017 : 1 152 299,21 Euros
- DETTE EN CAPITAL AU 31/12/2017 : 1 101 623,65 euros
- ANNUITE 2017 A REMBOURSER : 95 798,81 € dont 45 123,25 € pour les intérêts et 50 675,56 € pour le capital

 DETAIL DES 3 EMPRUNTS EN COURS :

1. **EMPRUNT DE 122 000 € :**

Taux fixe (3,35%)

Souscrit pour 15 ans

Dernière échéance à rembourser le 01/04/2020

Annuité de 10 241 € libérée pour 2021

2. **EMPRUNT DE 80 000 € :**

Taux fixe (5,05%)

Souscrit pour 15 ans

Dernière échéance à rembourser le 01/05/2023

Annuité de 7 503 € libérée pour 2024

3. **EMPRUNT DE 1 400 000 € :**

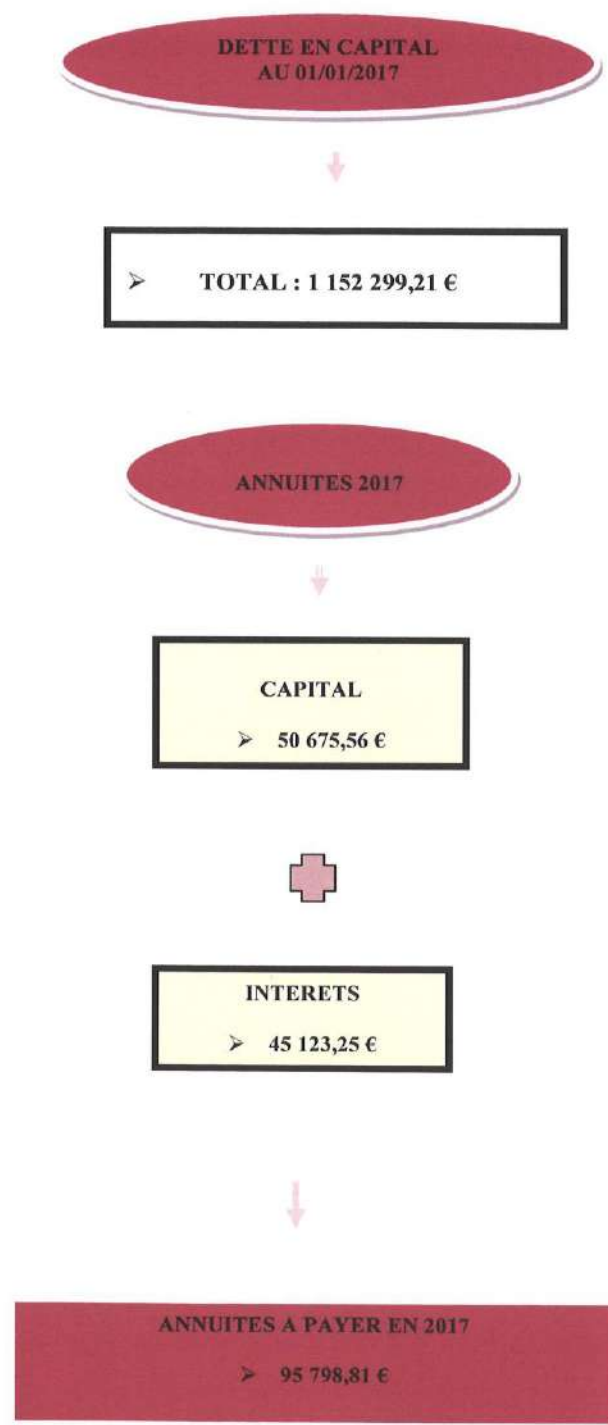
Taux fixe (3,89%)

Souscrit pour 30 ans

Dernière échéance à rembourser le 05/01/2036

Annuité de 78 057 € libérée pour 2037

L'état de la dette du Syndicat pour 2017



Edition pour le budget

Exercice 2017

Emprunt Contrat / Libellé	Durée (années)	Taux (%)	Dettes à l'origine	Capital au 01/01/2017	Annuité	Intérêts + frais divers	Capital	Capital au 31/12/2017	Intérêts du 01/01/2017 à la dernière échéance 2017	Intérêts de la dernière échéance 2017 au 31/12/2017	Intérêts de la dernière échéance 2016 au 31/12/2016	Organisme prêteur
0519280 PROGRAMME DE TRAVAUX 2005	15	3,35	122 000,00	37 747,73	10 240,30	1 284,55	8 975,75	28 771,98	319,65	720,22	944,90	CAISSE DEPARAGNE
714482 EMPRUNT STATION	30	3,89	1 400 000,00	1 071 219,87	78 056,38	41 670,45	36 385,93	1 034 833,94	578,76	39 695,94	41 081,69	CAISSE DEPARAGNE
7544924 EMPRUNT MISE EN CONFORMITE DES CAPTAGES	15	5,05	80 000,00	43 331,61	7 502,13	2 188,25	5 313,88	38 017,73	735,50	1 274,60	1 452,75	CAISSE DEPARAGNE
TOTAUX			1 602 000,00	1 152 299,21	95 798,81	45 123,25	50 675,56	1 101 623,65	1 633,91	41 690,76	43 489,34	

**DUREE D'EXTINCTION DE LA DETTE DU SYNDICAT
AU 31 DECEMBRE 2016**

EMPRUNT	EMPRUNT N°1 122 000 €	EMPRUNT N°2 1 400 000 €	EMPRUNT N°3 80 000 €	
annuités	10 240,30 €	78 056,38 €	7 502,13 €	
				total
capital restant dû au 31/12/2017	28 772	1 034 834	38 018	1 101 624

MONTANT TOTAL DE L'ENCOURS DE LA DETTE : CAPITAL RESTANT DU AU 31/12/2017 : 1 101 624 €

EPARGNE BRUTE ANNUELLE 2017 (Capacité d'Autofinancement Brute) : 240 797 €
(recettes réelles de fonctionnement 2017 : 1 021 312 - dépenses réelles de fonctionnement 2017 : 780 515)

DUREE D'EXTINCTION DE LA DETTE AU 31/12/2017 = $\frac{1\,101\,624}{240\,797} = 4.57$ soit **4 ans et 6 mois**

Pour l'année 2017 :

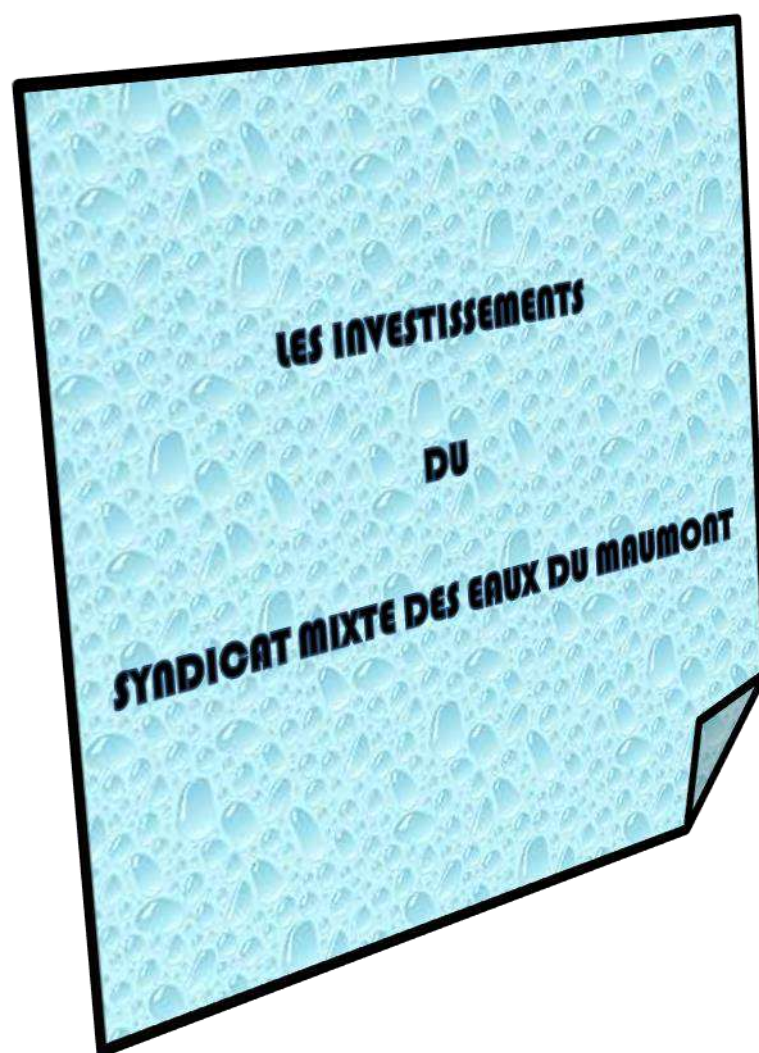
Le Syndicat totalise au 1er janvier 2017 trois emprunts à la Caisse d'Epargne

Au 1^{er} janvier 2017 les emprunts en cours :

Emprunt de 122 000 € souscrit en 2005 pour divers travaux d'adduction d'eau dernière échéance 01/04/2020

Emprunt de 80 000 € souscrit en 2008 pour dossier de mise en conformité des captages dernière échéance 01/05/2023

Emprunt de 1 400 000 € souscrit en 2007 pour la nouvelle unité de traitement dernière échéance 05/01/2036



les dépenses d'investissement réalisées en 2017

(hors amortissements des subventions et remboursement du capital des emprunts)

DESIGNATION DU PROGRAMME	DEPENSES BUDGETEES	DEPENSES HT REALISEES
frais études logiciel Interface CHORUS	<i>sur chapitre 20 : 66 970,00</i>	22 771,01 825,00
achats terrains (frais notariés, honoraires géomètres...) achats matériels spécifiques exploitation achat d'une imprimante	<i>sur chapitre 21 : 40 117,00</i>	2 470,40 14 625,00 600,00
conduite en 250 PAB St Mexant cana Ste Féréole	<i>sur chapitre 23 : 1 071 152,00</i>	184 955,38 90 713,00 197 226,60
TOTAUX	1 178 239,00	514 186,39

Commentaires

En ce qui concerne les achats divers de matériels budgétés et réalisés en investissement, le Syndicat a acheté en 2017 :

- 407 compteurs d'eau dont 47 pour la télérelève
- Une imprimante

En ce qui concerne les travaux, seul le programme relatif à la réhabilitation du réseau de distribution structurant à l'aval du réservoir des Pouges confié à l'entreprise SOGEA est terminé.

IV - LES INDICATEURS DE PERFORMANCE

LES INDICATEURS DE PERFORMANCE

Afin de permettre les comparaisons d'une année sur l'autre, des indicateurs de performance ont été définis. Il s'agit d'indicateurs permettant de suivre les différentes composantes du service et qui, pris dans leur ensemble, offrent une vision globale de ses performances. Il s'agit d'outils de pilotage facilitant l'inscription des services dans une démarche de progrès. Pour les usagers, ils constituent des éléments d'explication du prix de l'eau.

Les indicateurs ont fait l'objet de définitions standardisées, élaborées par un groupe de travail associant des experts représentatifs des acteurs de la gestion des services de l'eau : représentants des administrations publiques, des collectivités territoriales, des opérateurs publics et privés. Ces indicateurs doivent être renseignés chaque année par l'ensemble des services au sein du rapport annuel sur le prix et la qualité des services.

Les indicateurs sont de 2 types : des indicateurs descriptifs, qui permettent de caractériser le service et des indicateurs de performance qui permettent d'évaluer sa qualité et sa performance.

Les indicateurs du service de l'eau potable sont au nombre de 17, dont 3 indicateurs descriptifs. Ils couvrent tout le périmètre du service, depuis la protection des points de prélèvements jusqu'à la qualité de l'eau distribuée, en passant par la performance du service à l'utilisateur. Ils permettent d'avoir une vision de l'ensemble du service, du captage à la distribution, de sa performance et de sa durabilité à la fois sous l'angle économique, environnemental et social. Chaque indicateur est défini par une fiche codée détaillée fournissant toutes les explications sur ses modalités de calcul et son interprétation et ses limites.

**LES 17 INDICATEURS DE PERFORMANCE 2017
DU SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU MAUMONT**

<i>THEME</i>	<i>TYPE INDICATEUR</i>	<i>CODE FICHE</i>	<i>LIBELLE</i>	<i>2014</i>	<i>2015</i>	<i>2016</i>	<i>2017</i>
abonnés	descriptif	D101.0	estimation du nombre habitants desservis	7575	7604	7685	7892
abonnés	descriptif	D102.0	prix TTC du service au m3 pour 120 m3	2,44 €	2,49 €	2,53 €	2,54 €
abonnés	descriptif	D151.0	délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés		30 jrs	30 jrs	30 jrs
qualité de l'eau	performance	P101.1	taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées (microbiologie)	100 %	100 %	100 %	100 %
qualité de l'eau	performance	P102.1	taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées (physico-chimiques)	91,2 %	88,6%	94,4%	100 %
qualité de l'eau	performance	P108.3	indice d'avancement de protection de la ressource en eau	100 %	100 %	100 %	100 %
réseau	performance	P103.2	indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	87	110	110	110
réseau	performance	P104.3	rendement du réseau de distribution	73 %	78 %	78 %	78 %
réseau	performance	P105.3	indice linéaire des volumes non comptés			0,72	0,71
réseau	performance	P106.3	indice linéaire de pertes en réseau (m3/km/j)	0,89	0,72	0,72	0,71
réseau	performance	P107.2	taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable		0 %	0,06 %	0,73 %
abonnés	performance	P155.1	taux de réclamations écrites	0 %	0 %	0 %	0 %
abonnés	performance	P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés		100 %	100 %	100 %
abonnés	performance	P151.1	taux d'occurrence des interruptions de service non programmées		41 %	70 %	56 %
gestion financière	performance	P109.0	montant en € des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité	0	1534,23	4481,52	2239,45
gestion financière	performance	P153.2	durée d'extinction de la dette	7ans et 4 mois	7ans et 8mois	5 ans et 9 mois	4 ans et 6 mois
gestion financière	performance	P154.0	taux impayés sur les factures d'eau au 31/12	2 %	2 %	4 %	2%



*Quelques photos des interventions du service technique
réalisées en 2017*



Réparation d'une fuite à St Hilaire-Peyroux



Réparation sur SEPEREF 160 à Favars



Raccord d'un maillage à St Mexant au milieu de gaines électriques,
tuyaux eaux pluviales...



Pose de vannes de sectionnement à St Mexant



Fuite sur emboitement collé en diamètre 90

à St Germain Les Vergnes



Prise en charge sur conduite acier à Ste Féréole (avant réparation)

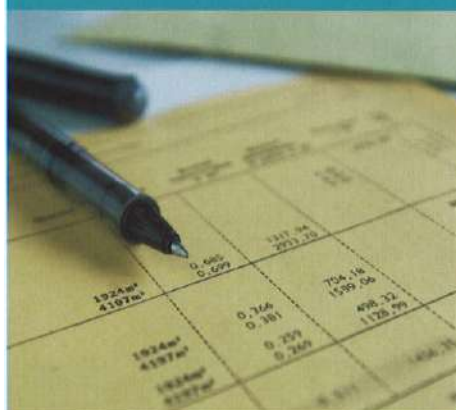


Prise en charge sur conduite acier à Ste Féréole (après réparation)

L'article 161 de la loi modifie l'article L.2224-5 du CGCT, lequel impose au maire de joindre à son rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et d'assainissement la note établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention.

Édition 2018
CHIFFRES 2017

L'agence de l'eau vous informe



LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2015, le prix moyen de l'eau sur le bassin Adour-Garonne était de 3,96 €TTC/m³ (Source SISPEA).

La part des redevances perçues par l'agence de l'eau représente en moyenne 20% du montant de la facture d'eau.

Les autres composantes de la facture d'eau sont :

- la facturation du service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- la facturation du service de collecte et de traitement des eaux usées
- la contribution aux autres organismes publics (VNF)
- la TVA



POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès des usagers (consommateurs, activités économiques) en application des principes de prévention et de réparation des dommages à l'environnement (loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006).

La majeure partie des redevances est perçue via la facture d'eau payée par les abonnés domestiques aux services des eaux (mairies ou syndicats d'eau ou leurs délégataires). Chaque habitant contribue ainsi individuellement à cette action au service de l'intérêt commun et de l'environnement, au travers du prix de l'eau.

QUI PAIE QUOI À L'AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE ?

En 2017, le montant global des redevances perçues par l'agence de l'eau s'est élevé à environ 290 M€ dont 240 M€ en provenance de la facture d'eau payée par les ménages et les industriels dont les activités de production sont assimilées domestiques.



Redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau en 2017 ?

UNE REDISTRIBUTION SOUS FORME D'AIDES

Grâce à ces redevances, les agences de l'eau apportent, dans le cadre de leurs programmes d'intervention, des concours financiers (subventions, prêts) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau. En 2017 elles ont représenté 370 M€ environ.



Aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau en 2017 ?

EXEMPLES D' ACTIONS AIDÉES EN 2017 PAR L'AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

En 2017, l'agence de l'eau Adour-Garonne a accompagné 8 725 projets.

POUR DÉPOLLUER LES EAUX

En 2017, environ 150 M€ d'aides ont été consacrés à la résorption des pollutions domestiques, ainsi :

- 56 nouvelles stations d'épuration ont été mises en fonctionnement. Elles permettent de traiter les rejets de 97 000 Équivalent Habitants.
- Plus de 3 000 installations d'assainissement non collectif ont été réhabilitées avec l'aide de l'Agence, ce qui confirme la forte dynamique impulsée par l'Agence et relayée par les collectivités.

POUR PRÉSERVER LES RESSOURCES EN EAU POTABLE

En 2017, 40 M€ d'aides ont été consacrés à l'eau potable (hors appel à projets « fuite dans les réseaux »), ainsi :

- 151 procédures de mise en place de périmètres de protection de captage d'eau potable ont été lancées
- des travaux ont été engagés sur 267 captages d'eau potable,
- 192 unités de distribution non conformes ont été supprimées.
- sur les 81 captages prioritaires identifiés sur le bassin, une démarche de reconquête de la qualité de l'eau brute est engagée sur 54 d'entre eux. Les autres captages ont fait l'objet en 2017 d'une étude de délimitation de leur aire d'alimentation, portée par l'Agence.

POUR RESTAURER ET PROTÉGER LES MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES, LA BIODIVERSITÉ, LA QUALITÉ DE L'EAU ET LA GESTION DES EFFETS CLIMATIQUES

En 2017, environ 50 M€ d'aides ont été consacrés à la protection des milieux aquatiques, ainsi :

- 1 750 km de cours d'eau ont pu être restaurés,
- 132 ouvrages ont été équipés sur les cours d'eau en vue d'assurer la continuité écologique (possibilité de circulation des espèces animales et du transport des sédiments).

POUR LUTTER CONTRE LES POLLUTIONS INDUSTRIELLES ET TOXIQUES

- Les aides accordées par l'Agence en 2017 permettront la réduction de pollutions de plus de 250 tonnes annuelles de DCO (demande chimique en oxygène).
- En 2017, quasiment tous les investissements (ou études) financés par l'agence de l'eau ont porté sur des masses d'eau en état dégradé.

POUR LA GESTION SOLIDAIRE DES EAUX

- Sur le bassin, plus de 110 M€ d'aides ont été attribués en faveur des collectivités rurales dans le cadre de la solidarité entre territoires urbains et ruraux.
- À l'international, environ 50 projets ont été soutenus dans plus de 20 pays différents.



Les 7 bassins hydrographiques
métropolitains

Pour reconquérir le bon état des eaux demandé par le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux — SDAGE — en application de la DCE — Directive Cadre sur l'Eau —, les agences de l'eau recherchent la meilleure efficacité environnementale :

- en privilégiant l'action préventive,
- en aidant les projets les plus efficaces pour les milieux aquatiques,
- en mobilisant les acteurs et en facilitant la cohérence des actions sur les territoires de l'eau,
- en travaillant en complémentarité avec l'action réglementaire et la police de l'eau, en particulier dans la mise en œuvre des objectifs des SDAGE.

Les **six agences de l'eau françaises** sont des **établissements publics du ministère chargé de l'environnement**. Elles regroupent **1 700 collaborateurs** et ont pour mission de contribuer à réduire les pollutions de toutes origines et à protéger les ressources en eau et les milieux aquatiques.



L'agence de l'eau Adour-Garonne

La carte d'identité du bassin Adour-Garonne

Le bassin Adour-Garonne couvre les bassins versants des cours d'eau qui, depuis les Charentes, le Massif Central et les Pyrénées, s'écoulent vers l'Atlantique (115 000 km², soit 1/5e du territoire national).

Il compte 120 000 km de cours d'eau, d'importantes ressources souterraines et un littoral d'environ 630 km.

Sur ses 6 800 000 habitants, 30 % vivent en habitat éparé.

C'est un bassin essentiellement rural : sur les quelque 7 000 communes, 35 comptent plus de 20 000 habitants, ces dernières rassemblant 28 % de la population.

Agence de l'eau Adour-Garonne
90 rue du Férétra
CS 87801
31078 Toulouse cedex 4

Tél. 0561 363 738
Fax 0561 363 728

Suivez l'actualité
de l'agence de l'eau Adour-Garonne :
www.eau-adour-garonne.fr



@Adour_Garonne

Conception et réalisation : Délégation à la Communication (AERM)
© avril 2018, agence de l'eau Adour-Garonne - Crédits photos : F. Doncourt, N. Leblanc.



La qualité des rivières sur smartphone et tablette

Toutes les données sur la qualité des eaux des rivières,
et les poissons qui les peuplent, peuvent être consultées
depuis un smartphone et une tablette sur le terrain.



Téléchargez l'application gratuitement
Flashez directement le QRCode
L'application "Qualité des rivières" est disponible
gratuitement sur iPhone, iPad et sur les terminaux
sous système d'exploitation Android.

**LES
AGENCES
DE L'EAU**
ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DU MINISTÈRE
EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

